

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1991-1992

(3^e SÉANCE)

COMpte RENDU INTÉGRAL

Luratech

Séance du mercredi 8 avril 1992

www.luratech.com



SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE M. HENRI EMMANUELLI

1. **Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration** (p. 367).

MM. Pierre Bérégovoy, Premier ministre ; Pierre Mazeaud.

MM. Charles Millon, le président, le Premier ministre.

Suspension et reprise de la séance (p. 377)

MM. Jacques Barrot,
Laurent Fabius,
Charles Millon,

Jacques Toubon,
André Lajoinie,
Jean-Michel Dubernard.

PRÉSIDENTE DE M. RAYMOND FORNI

M. le Premier ministre.

Clôture du débat.

2. **Ordre du jour** (p. 398).

LuraTech

www.luratech.com

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTE DE M. HENRI EMMANUELLI

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT ET DÉBAT SUR CETTE DÉCLARATION

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements soutenus sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert-André Vivien. Vous auriez pu vous lever, messieurs ! Ce n'est pas convenable !

M. Pierre Bérégozoy, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, le Président de la République m'a chargé de constituer un Gouvernement d'action. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) expérimenté, rajeuni et solidaire.

Ce Gouvernement, que j'ai l'honneur de présenter au Parlement, dispose de onze mois d'ici aux prochaines élections législatives. Onze mois, c'est court...

M. Pierre Mazaud. Oh oui !

M. le Premier ministre. ... mais il est des gouvernements qui ont disposé, dans le passé, de moins de temps pour réussir. C'est court, mais c'est assez pour décider, expliquer, convaincre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Les élections régionales et cantonales ont été un échec pour le parti socialiste. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) Son premier secrétaire l'a reconnu sans ambages. Certes, il s'agissait seulement d'élections régionales et cantonales.

M. Patrick Balkany. Ben voyons !

M. le Premier ministre. Certes encore, si la gauche les a perdues, la droite ne les a pas gagnées (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)...

M. Xavier Deriau. Nous avons soixante-quinze conseils généraux !

M. le Premier ministre. ... et nous devons, les uns et les autres, en tenir compte.

Mesdames et messieurs les députés, ce gouvernement est resserré, c'est vrai. Le « dernier carré », ai-je entendu, les « fidèles du Président de la République ». Faudrait-il en rougir ? (« Oui ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)

Nous sommes fidèles, en effet, à la personne et à l'action du chef de l'Etat et nous ne sommes pas les seuls : aux moments décisifs, en 1981 et 1988, les Français, eux aussi, ont été fidèles à François Mitterrand. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Franck Borotra. Ils en sont revenus !

M. le Premier ministre. Attendons donc calmement le verdict des urnes de 1993. Je ne gouvernerai pas avec l'obsession du prochain scrutin.

M. Robert-André Vivien. C'est très bien !

M. le Premier ministre. Je chercherai, non par la démagogie, mais par l'action, à restaurer la confiance et à renouer avec l'espérance.

M. Robert-André Vivien. Vaste tâche !

M. le Premier ministre. Je gouvernerai, mesdames et messieurs les députés, pour la France et pour les Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

La leçon de ces élections est claire.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Partez !

M. le Premier ministre. Les formations politiques traditionnelles ont été affaiblies. L'extrême droite maintient ou développe son influence.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. La faute à qui ?

M. le Premier ministre. Le phénomène, malheureusement, n'est pas propre à la France. Les formations dites « protestataires »,...

M. Bernard Debré. Lalonde, le ministre protestataire !

M. le Premier ministre. ... en particulier les écologistes de diverses nuances, se renforcent partout au détriment des partis de gouvernement.

Certains interprètent ces résultats d'une manière strictement politicienne. J'y vois d'abord le signe que nos concitoyens sont inquiets. (« Ça, c'est sûr ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)

M. Patrick Balkany. Ils ont de quoi !

M. le Premier ministre. Nous le savons tous, le monde a changé.

M. Patrick Balkany. Pas le Gouvernement !

M. le Premier ministre. L'ordre injuste mais stable de la guerre froide n'est plus. Des peuples, hier sous le joug, se déchirent aujourd'hui. De nouvelles puissances surgissent et, avec elles, de nouvelles menaces. Qui n'en serait inquiet ?

Nos sociétés elles-mêmes sont en pleine mutation. L'urbanisation, les difficultés sociales, de nouvelles formes de délinquance, les épidémies, les risques écologiques, la peur de l'autre et, dans le même temps, les tensions économiques, les tensions démographiques, tout cela est source d'inquiétudes. Je pense surtout aux jeunes qui découvrent l'avenir et qui souvent le craignent.

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Il y a de quoi !

M. le Premier ministre. Or, nous ne les entendons pas toujours. Sous le vacarme de l'actualité immédiate, nos sociétés sont devenues sourdes.

M. Robert-André Vivien. Nous attendons des chiffres, monsieur le Premier ministre, pas des larmes !

M. le Premier ministre. Les certitudes économiques elles-mêmes sont bouleversées et les travailleurs craignent le chômage et le déclassement. Ce qui se passe journalièrement à Tokyo, à New York ou à Moscou ébranle la confiance des investisseurs ; les entrepreneurs hésitent encore.

Alors, confusément, nos concitoyens nous demandent de baliser le chemin. Ils veulent que nous leur disions où nous allons et comment nous y allons.

M. Franck Borotra. Ils vous demandent de partir !

M. le Premier ministre. Ils nous ont dit, aux uns et aux autres : « Nos inquiétudes ne sont pas assez entendues,...

M. Jean-Michel Ferrand. C'est un aveu !

M. le Premier ministre. ... vous n'apportez pas toujours les réponses aux questions que nous posons ». Ce message, le Gouvernement l'a compris. L'opposition, elle non plus, ne peut l'ignorer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Pierre Mazeaud. Ce n'est pas le même message !

M. Robert-André Vivien. Nous sommes porteurs d'espoir, monsieur le Premier ministre ! Vous, vous êtes la faillite !

M. le Premier ministre. C'est comme cela, mesdames et messieurs les députés, que je ressens la mission qui m'est confiée. Je suis là pour répondre aux exigences immédiates des Français et pour préparer leur avenir. Les deux se tiennent. Nous avons onze mois d'action gouvernementale pour traduire en actes un projet de société. Onze mois pour montrer que la France marche, et qu'elle est forte. Onze mois pour redonner à la jeunesse confiance en son avenir. Onze mois et un calendrier.

Plusieurs députés des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. Vous avez eu onze ans !

M. Franck Borotra. Onze ans pour échouer !

M. Patrick Balkany. M. Bérégovoy est un syndic de faillite ! Ça lui va bien !

M. le président. Mes chers collègues, s'il vous plaît !

M. le Premier ministre. Mesdames et messieurs les députés, le peuple nous observe. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et l'Union pour la démocratie française...*)

M. Bernard Debré. Le peuple en a assez !

M. le Premier ministre. ... et si vous ne tirez pas des élections des 22 et 29 mars une leçon qui vaut pour tous, c'est que vous êtes singulièrement myopes ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Patrick Balkany. Si nous sommes myopes, vous êtes aveugles !

M. le Premier ministre. Je disais onze mois et un calendrier : les mesures d'urgence et les chemins du futur.

M. Pierre Mazeaud. C'est incroyable, c'est vous qu'on a sanctionné !

M. Gabriel Kasperoït. Vous voulez nous entraîner dans votre échec. Mais cet échec, c'est le vôtre, pas le nôtre !

M. le Premier ministre. Devant les inquiétudes que j'ai décrites, il n'y a pas de recettes miracles. Je vous le dis avec une certaine solennité et, à travers vous, c'est aux Français que je m'adresse.

M. Robert-André Vivien. Ça c'est franc, monsieur le Premier ministre ! C'est un constat d'impuissance !

M. le Premier ministre. Bien sûr, il ne faut pas confondre rigueur économique et rigueur sociale et c'est pour cette raison que la justice sociale est au centre de nos préoccupations. Mais la rigueur en économie n'est pas une parenthèse. C'est une exigence de bonne gestion. Ceux qui disent autre chose se trompent ou abusent les Français.

S'il n'y a pas de remèdes miracles...

M. Robert-André Vivien. C'est vrai !

M. le Premier ministre. ... il y a la lucidité...

M. Robert-André Vivien. Hélas pour vous !

M. le Premier ministre. ... le calme et la persévérance.

La France, qui est solide, souffre de trois maux...

M. Didier Julia. Le P.S. !

M. le Premier ministre. ... comme tous les pays développés.

Elle souffre d'avoir 900 000 chômeurs de longue durée qui s'enfoncent, eux et leur famille, dans l'inactivité et le désespoir.

M. Robert-André Vivien. A qui la faute ? A vous !

M. le Premier ministre. Elle souffre des nouvelles formes de l'insécurité urbaine, dans les grands ensembles déshumanisés. Elle souffre enfin du règne de l'argent fou, comme si

tout s'achetait, pourvu qu'on y mette le prix. (*« Tapie ! Tapie ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. le président. Mes chers collègues, s'il vous plaît ! Je ne vois pas ce que gagne notre débat à ces manifestations !

M. le Premier ministre. Chômage, insécurité, corruption : voilà les trois fléaux qui démoralisent la société française.

Mais la France a aussi un défi immédiat : l'Europe, priorité de toujours du président Mitterrand, l'Europe facteur de paix et de progrès.

M. Robert-André Vivien. Parlez-nous du quotidien !

M. le Premier ministre. Notre ambition est simple : relever ce défi, résoudre ces faiblesses.

Relever le défi de la stabilité et de la prospérité par la construction européenne. Acte unique, union économique et monétaire, union politique : la France a joué un rôle moteur dans la définition, sur le vieux continent, d'un pôle pacifique de liberté économique, de croissance et d'emploi. C'est là, mesdames et messieurs les députés, que s'arrimeront dans l'avenir les nouvelles démocraties de l'Est.

Faire l'Europe sans défaire la France.

M. Franck Borotra. Vous avez commencé par défaire la France !

M. le Premier ministre. C'est à cette bannière que nous demanderons à nos compatriotes de se rallier.

La ratification des accords de Maastricht en milieu d'année doit permettre de traduire cet engagement. Ce sera l'occasion de voir ceux qui sacrifient l'avenir...

M. Arthur Paecht. Vous !

M. le Premier ministre. ... au nom d'un nationalisme frileux, et ceux qui le préparent au nom d'un patriotisme audacieux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert-André Vivien. Nous verrons !

M. le Premier ministre. Si le Conseil constitutionnel le juge utile, la ratification sera évidemment subordonnée à une révision préalable de la Constitution...

M. Pierre Mazeaud. Evidemment ! Cela s'impose !

M. le Premier ministre. ... qui ne doit pas être confondue avec les projets de réforme des institutions annoncés pour l'automne prochain par le président de la République.

M. Robert-André Vivien. Vous ne serez plus là, monsieur le Premier ministre.

M. le président. Monsieur Vivien, s'il vous plaît !

M. le Premier ministre. Surmonter les faiblesses, c'est l'autre versant de la même ambition. Le Gouvernement arrêtera rapidement ses décisions sur le chômage, l'insécurité et la corruption. (*« Il est temps ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Robert-André Vivien. Pas d'autocritique ! Ce n'est pas le moment.

M. le Premier ministre. Chômage tout d'abord, chômage avant tout. L'endiguer puis le réduire, c'est notre nouvelle frontière sociale, car c'est la cause principale des inégalités.

Les actions sont simples, même si certaines sont neuves : accélérer la croissance, partager le travail, combattre l'exclusion.

Pour lutter contre le chômage, il faut d'abord une économie compétitive.

M. Robert-André Vivien. Et un bon gouvernement.

M. le Premier ministre. La stabilité monétaire et l'encouragement à l'investissement, à la recherche, à la modernisation industrielle nous ont permis d'obtenir une croissance plus forte que celle de nos partenaires tout en gagnant des parts de marché à l'extérieur. Cette politique, et elle seule, nous a permis de créer un million d'emplois depuis 1984. Il faut persévérer. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Patrick Balkany. Vous créez un emploi, et trois chômeurs en même temps !

M. le Premier ministre. Mesdames et messieurs les députés, qui, dans cette assemblée, veut déprécier le franc ? (« Vous ! » sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.) Aux donneurs de leçons, je rappellerai qu'ils ont dévalué deux fois notre monnaie entre 1986 et 1988 et que je ne l'ai jamais fait. (Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Arnaud Lepercq. Delors l'avait fait trois fois !

M. Robert-André Vivien. Parfaitement !

M. le président. Mes chers collègues, je ne vois pas ce que le débat gagne à ces manifestations. Tout le monde aura la parole. Pour l'instant, elle est au Premier ministre.

M. Patrick Balkany. Il fait de la provocation !

M. le Premier ministre. Monsieur le président, je vous remercie de votre intervention.

J'avais prévu dans ce discours une phrase que je voulais supprimer (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française) et que je vous livre : la majorité et le Gouvernement doivent s'exprimer avec responsabilité...

M. Franck Borotra. Il n'y a plus de majorité !

M. le Premier ministre. ... l'opposition avec tempérance. Je vois que tel n'est pas le cas, et je le déplore ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste - Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)

M. Richard Cazenave. Commencez donc par vous exprimer avec responsabilité !

M. le Premier ministre. Consolider le franc, c'est défendre le pouvoir d'achat de la France et des Français, et c'est défendre l'emploi.

Mesdames et messieurs les députés, ce n'est pas Poincaré qui me l'a appris...

M. Pierre Mazeaud. C'est Tapie !

M. le Premier ministre. ... mais Pierre Mendès France et ma mère, disparue l'an dernier, qui avait commencé à travailler à douze ans et qui savait la valeur de l'argent courageusement et sainement gagné.

La politique budgétaire continuera d'être adaptée à la situation économique.

M. Franck Borotra. 135 millions de déficit !

M. le Premier ministre. En 1991, en accord avec Edith Cresson, j'ai fait ce qui me paraissait inévitable pour ne pas freiner la croissance. Nos finances publiques n'en sont pas moins maîtrisées.

M. François d'Aubert. Oh !

M. le Premier ministre. Elles le resteront. Des ressources nous viendront des cessions d'actifs. Elles seront utilisées pour l'emploi. Des économies sont possibles sur le fonctionnement de l'Etat, elles seront faites.

M. Robert-André Vivien. Et sur le nombre des ministres ?

M. le Premier ministre. Aux ministres, je ne donnerai qu'une consigne : avant de dépenser plus, demandez-vous toujours si vous ne pouvez dépenser mieux. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre.)

M. Gabriel Kasperait. Très bien ! Ah ça, c'est très bien ! (Sourires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le Premier ministre. Nous ferons en sorte d'accélérer la reprise. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Gabriel Kasperait. C'est beau !

M. le Premier ministre. C'est pourquoi j'ai décidé d'anticiper - sous réserve, bien sûr, de l'approbation du Parlement - la suppression du taux majoré de T.V.A. de 22 p. 100, déjà votée dans son principe et qui devait intervenir au plus tard le 1^{er} janvier 1993.

Cette mesure est européenne. Elle est raisonnable. Elle est significative : c'est un supplément de pouvoir d'achat de l'ordre de 5 milliards de francs. Elle permet de favoriser la reprise, notamment dans le secteur important de l'automobile, et d'adresser aux investisseurs un signal immédiat de confiance. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Robert-André Vivien. Comment allez-vous procéder ? Où allez-vous trouver ces milliards ?

M. le Premier ministre. La baisse de la T.V.A. entrera en vigueur lundi. Les règles pour 1992 sont fixées. Celles de 1993 seront débattues lors de l'examen du projet de loi de finances.

M. Robert-André Vivien. C'est affolant d'entendre ça !

M. Patrick Devadjian. Et les 50 milliards de dérapage ?

M. le Premier ministre. Mesdames et messieurs les députés, pour lutter contre le chômage, il ne faut pas seulement plus de croissance, il faut une croissance plus riche en emplois.

M. François d'Aubert. Et moins de déficit !

M. le Premier ministre. Plus rare est l'emploi, plus précieuse est la solidarité. Nous ne réduisons pas le chômage si nous ne nous engageons pas résolument dans le partage du travail. Disant cela, je ne fais pas de théorie, je fais de la pratique.

M. Richard Cazenave. Genre 1981 !

M. le Premier ministre. Et la pratique du partage, ce sont des décisions concrètes.

C'est l'encouragement au temps partiel par un abattement forfaitaire et permanent des cotisations sociales à la charge des employeurs, pour des salariés à temps partiel qui auront toute leur place dans l'entreprise.

C'est l'encouragement aux formules de préretraites progressives avec tutorat des jeunes, sur le modèle de ce qui s'est fait chez Renault. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Robert-André Vivien. On dirait du Mauroy !

M. le Premier ministre. C'est « l'exo-jeunes », reconduite au-delà du 31 mai 1992 pour ceux qui prennent un poste à temps partiel.

Ce sont des propositions opérationnelles que me remettra dans les meilleurs délais le commissaire au Plan sur la manière de développer le temps partiel dans le secteur public.

Ce sont les partenaires sociaux que j'inviterai à discuter en même temps des salaires et des effectifs. Ainsi, la priorité donnée à l'emploi sera un acte voulu par l'ensemble des salariés, et les gains de productivité seront prioritairement affectés à la solidarité.

Pour lutter contre le chômage, il faut enfin combattre l'exclusion. On ne peut exiger dans nos économies ouvertes que l'Etat fournisse un emploi à tous. Mais les citoyens peuvent demander à la collectivité qu'elle lutte contre la marginalisation.

Si nous refusons que les citoyens désespèrent et que la société se délite, nous devons garantir à chacun sa place dans la nation.

M. Richard Cazenave. On l'a entendu dix fois !

M. le Premier ministre. Nous avons une obligation morale : assurer à chacun sa dignité d'homme et de citoyen, par un emploi chaque fois que possible, par l'activité d'intérêt général, à défaut.

M. Arthur Dehaine. Vous avez mis dix ans pour le comprendre !

M. le Premier ministre. C'est une révolution des mentalités et c'est à cela que j'invite les Français.

M. Richard Cazenave. Comment ?

M. le Premier ministre. Il faut tout particulièrement protéger les travailleurs les plus menacés. En cas de réduction d'effectifs, les entreprises seront incitées à assurer la reconversion, la formation ou le reclassement des salariés les plus fragiles et les plus âgés.

M. Robert-André Vivien. Avec quels crédits ?

M. le Premier ministre. Martine Aubry, dont vous connaissez la compétence et la détermination, veillera à ce que les aides du Fonds national pour l'emploi soient réorientées à cet effet. Il faut réduire le chômage de longue durée. *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

M. Christian Cabal. Et réduire le blablabla !

M. le Premier ministre. Le Gouvernement ne peut pas accepter que ces hommes et ces femmes soient abandonnés à leur sort. 900 000 chômeurs de longue durée se verront proposer, avant la fin octobre, soit un emploi, soit une formation adéquate, soit une activité d'intérêt général en faveur de l'environnement, des jeunes défavorisés, des malades, des personnes âgées ou de la sécurité urbaine.

M. François Rocheblaine. Comment ?

M. le Premier ministre. J'en prends l'engagement devant la représentation nationale. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Gabriel Kasparait. C'est ridicule ! C'est misérable !

M. le Premier ministre. Le temps du service national pourra être utilisé pour des missions d'intérêt général, dans le cadre d'un service civique.

Il faut enfin, pour les personnes en situation de grande pauvreté, que le volet « insertion » du R.M.I. soit renforcé.

Dans toutes les régions de France, les « états généraux pour l'emploi », avec les partenaires sociaux, seront l'occasion d'enrichir ces initiatives. Les préfets ont été et seront mobilisés sur l'évolution du taux de chômage de leur département dans le cadre du traitement local de l'emploi décidé par le précédent gouvernement.

Mesdames, messieurs les députés, l'Etat ne peut pas tout faire ni tout décider d'en haut. La nouvelle frontière sociale, c'est aussi d'autres formes de participation des salariés à la vie de l'entreprise.

M. Jacques Toubon. Il serait temps !

M. le Premier ministre. Le morcellement syndical est parfois considéré comme une facilité par ceux qui ne veulent rien changer.

M. Bernard Debré. Il faut faire un syndicat unique !

M. le Premier ministre. Oui, je souhaite un syndicalisme fort et responsable. Lorsque je recevrai les partenaires sociaux, d'ici à la fin du mois, représentants des salariés et des entreprises, je dirai aux uns et aux autres que la négociation collective dans notre pays doit retrouver un nouveau souffle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Vous le comprenez bien, le combat contre le chômage et l'exclusion est la première des urgences. C'est celle à laquelle j'attache le plus grand prix.

Mais ce n'est pas la seule urgence. Il faut aussi lutter contre l'insécurité urbaine, dans le respect des droits de l'homme et du citoyen.

Transformer la ville, donner une autre image de nos banlieues...

M. Bernard Debré. Tapie !

M. le Premier ministre. ... Michel Delebarre a amorcé cette action courageusement...

M. Bernard Debré. Avec les Verts !

M. le Premier ministre. ... et il n'y a pas eu, l'an passé, les troubles que l'on annonçait.

J'ai demandé à Bernard Tapie *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française)*, j'ai demandé à Bernard Tapie de donner une nouvelle impulsion à cette action. *(Vives interruptions sur les bancs de groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la Démocratie française et Union du centre.)*

M. Patrick Devedjian. Où est-il ?

M. le Premier ministre. A lui d'imaginer, avec Frédéric Bredin, les formes les mieux adaptées pour redonner le goût de la vie et du succès aux jeunes défavorisés. *(Exclamations sur les mêmes bancs.)*

M. Patrick Balkany. Alors, on a gagné !

M. le Premier ministre. Monsieur Balkany, à la différence de vous, je sais ce que c'est, parce que je l'ai vécu ! *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Il faut, à ces jeunes, redonner l'espoir, l'envie de s'en sortir...

M. Patrick Balkany. Avec Tapie !

M. le Premier ministre. ... l'accès à l'essentiel : la formation, la culture, l'emploi. Je fais confiance au ministre de la ville *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre)* et nous serons, l'un et l'autre, jugés à nos résultats. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Richard Cazenave. Les électeurs l'ont déjà fait !

M. le Premier ministre. Nos sociétés complexes ne peuvent pas vivre si les règles du jeu ne sont pas respectées, si l'on peut dégrader les biens et attaquer les personnes.

M. Richard Cazenave. Le Gouvernement est là pour l'empêcher !

M. le Premier ministre. Bien sûr, il faut prévenir. Oui, il faut traiter les causes sociales de la délinquance. Mais il faut aussi faire respecter le droit.

L'insécurité, nous le savons, frappe d'abord les Français les plus défavorisés. La sécurité est l'un des tout premiers droits de l'homme. J'entends qu'il soit absolument garanti et qu'il soit garanti pour tous.

Là non plus, il n'y a pas de recettes miracles : il y a la volonté d'agir et de bousculer, s'il le faut, les habitudes.

Urgence, enfin, dans la lutte contre la corruption. *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. Balkany !

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Tapie !

M. le Premier ministre. Les décideurs en général, et les décideurs publics en particulier, n'ont pas failli.

M. Bernard Debré. Comme vous le disiez tout à l'heure : « Je sais ce que c'est ! »

M. le Premier ministre. Dans leur écrasante majorité, je les sais honnêtes. Mais, dans nos sociétés d'argent, les tentations sont grandes.

Plusieurs députés des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. Boubil ! Naouri !

M. le Premier ministre. Et dans nos sociétés d'information, les exigences de transparence sont fortes. *(« Absoluement ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

Si le pays veut retrouver confiance en lui-même...

M. Jean-Pierre de Peretti della Rocca. Il faut que le P.S. parte !

M. le Premier ministre. ...il faut d'abord qu'il retrouve confiance en ceux qui le représentent et en ceux qui le dirigent.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Tapie !

M. le Premier ministre. Avec le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, je veux publiquement apporter mon soutien aux juges qui poursuivent la fraude, sans autre passion que le droit.

M. Bernard Debré. Ah !

M. Jean-Michel Ferrand. C'est nouveau, ça !

M. le Premier ministre. On soupçonne certains hommes publics de s'être enrichis personnellement de manière illégale. *(« Tapie ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

S'ils sont innocents, ils doivent être disculpés ; s'ils sont coupables, ils doivent être châtiés ; dans tous les cas, la justice doit passer. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

M. Bernard Debré et M. Jacques Toubon. Sauf pour ceux qui ont été amnistiés !

M. le Premier ministre. Mesdames et messieurs les députés, et je voudrais le dire non sans gravité devant la représentation nationale...

Mme Françoise de Panafieu. Ou ce qu'il en reste !

M. le Premier ministre. ... dans mon esprit, qui attaque la justice attaque la République. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

J'apporte également mon soutien aux policiers qui travaillent consciencieusement sous le contrôle des juges pour traquer les corrupteurs. (*« Bravo ! » et applaudissements sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Mais je voudrais être plus clair encore. J'entends vider l'abcès de la corruption. (*« Ah ! » sur les mêmes bancs.*)

M. Patrick Balkany. Demandez à M. Boublil !

M. le Premier ministre. J'ai demandé au garde des sceaux de pousser les feux de la justice et du châtement pour les coupables.

Toutes les procédures seront conduites à leur terme dès lors qu'elles révéleront des actes frauduleux commis à des fins d'enrichissement personnel.

M. Pierre Mazeaud. Urba !

M. le Premier ministre. Je souhaite que cet assainissement soit conduit par la justice avec célérité et sévérité.

M. Bernard Debré. Tant mieux, ça changera !

M. le Premier ministre. Pour la part qui revient au Parquet, le garde des sceaux y veillera.

Toutes dispositions seront prises par la Chancellerie afin de faciliter l'aboutissement rapide des procédures, dans le respect, bien entendu, des décisions des juges.

Pouvoirs de la C.O.B. ou du conseil de la concurrence, répression du blanchiment de l'argent sale : les Français le savent et vous aussi, je n'ai jamais hésité. Il en ira de même pour toutes les formes de corruption. S'il est des dossiers qui traînent...

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. A qui la faute ?

M. le Premier ministre. ... croyez-moi, ils ne traîneront plus. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Patrick Devadjian. Cela ne dépend pas de vous !

M. le Premier ministre. Il faut guérir la corruption, il faut aussi la prévenir. Nous avons déjà fait beaucoup, il faut faire plus encore. Un groupe de personnalités irrécusables me fait des propositions pour des mesures immédiates de moralisation des différentes opérations qui peuvent être sources de profits illicites.

M. Bernard Debré. Tapie ?

M. le Premier ministre. Un texte de loi obligera à la publication et au contrôle du patrimoine et du revenu des élus. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Il modernisera le régime des incompatibilités, car il faut, plus que jamais, séparer l'intérêt général de l'intérêt privé. (*« Tapie ! Tapie ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Un député du groupe socialiste. Balkany !

M. Jacques Toubon. On aura quelques surprises si vous le faites !

M. le Premier ministre. Il semble qu'il soit difficile de faire entendre un langage clair !

M. Bernard Debré. Démago !

M. le Premier ministre. Mesdames, messieurs les députés, vous me connaissez depuis déjà un certain nombre d'années.

M. Jacques Toubon. Hélas !

M. le Premier ministre. Croyez-vous que je prendrais la responsabilité de tels propos devant la représentation nationale que je respecte (*« Oui ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*) et devant l'opinion publique si je n'avais pas l'intention d'honorer tous les engagements que je prends devant vous ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Alors, je vous demande, les yeux dans les yeux, de m'entendre. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Richard Cazenave. Non, pas vous, pas ça !

M. François Fillon et M. Franck Borotra. Ça fait dix ans que cela dure !

M. Etienne Pinte. Dix ans qu'on entend le même discours !

M. le Premier ministre. Comme je suis un Premier ministre nouveau et un homme politique précautionneur...

M. Jean-Pierre de Peretti della Rocca. Mais quand même socialiste !

M. le Premier ministre. ... j'ai ici une liste...

M. Richard Cazenave. De chefs de cabinet ?

M. le Premier ministre. ... de personnalités dont je pourrais éventuellement vous parler. (*Vives exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Pierre Mazeaud. C'est faux !

M. le Premier ministre. Je m'en garderai bien ! (*Huées sur les mêmes bancs.*)

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues !

M. le Premier ministre. Je ne vous suivrai pas, mesdames et messieurs. Je vous précise que je n'aurais, naturellement, cité aucune personne siégeant dans cette assemblée. (*Exclamations et claquements de pupitres sur de nombreux bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Jacques Toubon. C'est du fascisme !

M. René Couvainhes et M. Gérard Chessequet. Démission !

M. le Premier ministre. Je me serais contenté d'évoquer (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*)...

M. Pierre Mazeaud. Vichy !

M. Richard Cazenave. Facho ! C'est indigne d'un Premier ministre !

M. le Premier ministre. Ecoutez, je vous en prie !

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues, pas d'injures !

M. le Premier ministre. Je me serais contenté d'évoquer, comme vous le faites vous-même par un certain nombre d'interjections, des affaires qui sont du domaine public.

Mais comme je vous l'ai dit, je ne le ferai pas. (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Philippe Vasseur. Des noms ! Des noms !

M. Arnaud Lapercq. C'est scandaleux !

M. le Premier ministre. Mesdames, messieurs les députés (*De nombreux députés des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française se lèvent et se dirigent vers la sortie de l'hémicycle.*)...

M. Gabriel Kasperait. Boublil ! Tapie !

M. Patrick Balkany. Vous êtes un tout petit bonhomme, monsieur le Premier ministre ! On n'avait jamais vu ça !

M. le président. Monsieur Balkany, s'il vous plaît, vous restez à votre place ou sortez de l'hémicycle !

M. Patrick Balkany. C'est un gouvernement de fascistes !

M. Albert Brochard. C'est vraiment scandaleux !

M. le Premier ministre. Mesdames, messieurs les députés, s'il existe encore des élus qui, à quelque niveau que ce soit et à quelque parti qu'ils appartiennent, ne respectent pas les nouvelles règles de financement de l'activité politique, qu'ils le sachent : le Gouvernement sera impitoyable.

M. Pierre Mazeaud. Puis-je vous interrompre, monsieur le Premier ministre.

M. le Premier ministre. Voilà des mesures simples, des mesures concrètes, des mesures immédiates. C'est cela que nous proposons aux Français pour relever le défi de l'Europe et lutter contre le chômage, l'insécurité et la corruption.

M. Gabriel Kasperait. Fascistes ! C'est honteux !

M. Pierre Mazeaud. Monsieur le Premier ministre, je souhaite vous interrompre !

M. le Premier ministre. En dix ans, nous avons assuré le redressement économique de ce pays. (*« Tapie ! » sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Nous devons ensemble poursuivre son redressement moral. La France nous le demande et nous devons l'entendre. Oui, la France marche.

M. Pierre Mazeaud. Monsieur le Premier ministre !

M. Robert-André Vivien. S'il vous plaît, monsieur le Premier ministre !

M. le Premier ministre. Si elle sait s'attaquer aux maux qui la frappent encore comme ils frappent tous les pays occidentaux, alors elle peut marcher mieux encore. Elle marche vers son avenir. Il faut continuer de le préparer.

Mes prédécesseurs ont contribué à défricher le futur. Nous poursuivrons l'œuvre accomplie et nous l'amplifierons sur six grands chantiers.

M. Pierre Mazeaud. Monsieur le Premier ministre !

M. Franck Borotra. Il a peur !

M. le Premier ministre. Premièrement, l'éducation et notamment le développement de la formation en alternance dont le gouvernement précédent a eu l'heureuse initiative.

M. Pierre Mazeaud. Monsieur le Premier ministre !

M. le président. Monsieur Mazeaud, je vous demande de vous calmer !

M. le Premier ministre. L'école prépare l'avenir de la France ; nous devons préparer l'avenir de l'école. On ne la bouleverse pas à la hussarde, comme le voudraient certains.

M. Pierre Mazeaud. Monsieur le président !

M. le président. J'ai bien entendu !

M. le Premier ministre. Je souhaite que Jack Lang ouvre un débat avec les parties intéressées...

M. Pierre Mazeaud. Puis-je interrompre M. le Premier ministre avec son autonsation ?

M. le président. Je vous ai demandé de vous calmer, monsieur Mazeaud !

M. le Premier ministre. ... parents, élèves et professeurs bien sûr, à qui je tiens à rendre hommage.

M. Pierre Mazeaud. Monsieur le Premier ministre !

M. le président. Monsieur Mazeaud, je vous serais reconnaissant de vous calmer, si c'était possible. (*M. Pierre Mazeaud se lève pour prendre la parole. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je ne vous ai pas donné la parole ! Asseyez-vous, monsieur Mazeaud ! (*Vives exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Charles Millon. S'il vous plaît, monsieur le président, ... (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Non, monsieur Millon, vous connaissez le règlement.

Il est tout de même incroyable que l'on ne puisse pas écouter la déclaration d'un Premier ministre et que vous vous comportiez de cette manière !

Monsieur le Premier ministre, quel est votre souhait ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est non !

M. le Premier ministre. Allez-y, monsieur Mazeaud. (*« Non ! » et protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Avec l'autorisation de M. le Premier ministre - il ne pouvait en être autrement -, la parole est à M. Pierre Mazeaud.

M. Pierre Mazeaud. Monsieur le Premier ministre, je tiens à vous remercier...

M. François Loncle. Cela manque de dignité !

M. Gérard Gouzes. C'est inadmissible, Mazeaud ! Rasseyez-vous !

M. Pierre Mazeaud. ... de m'avoir permis de vous interrompre.

Vous avez, en effet, soulevé un sujet particulièrement grave et important qui, mes chers collègues, ne me met nullement, en ce qui me concerne, mal à l'aise. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vous avez indiqué, je vous cite, mot à mot, « avoir pris vos précautions en retenant une liste de noms » - qui vous a été communiquée, je le suppose, par vos collaborateurs - « de certains membres tant de la majorité que de l'opposition » (*« Non ! » sur les bancs du groupe socialiste*) qui auraient été susceptibles (*« C'est faux ! » sur de nombreux bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Voulez-vous maintenant écouter l'orateur !

M. Pierre Mazeaud. ... nous le verrons, monsieur le Premier ministre, à la lecture du *Journal officiel* « d'apparaître dans des affaires ».

Je vous reconnais volontiers le profond désir - que vous avez exprimé - d'assainir une situation qui a porté un préjudice direct à l'ensemble du Parlement français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, du groupe Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Mais dans la mesure où vous employez une méthode incomplète quant à sa procédure, car vous laissez peser certains soupçons qui me rappellent, car j'ai votre âge, un ancien régime, celui de Vichy, je vous somme, monsieur le Premier ministre (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*), de faire connaître les noms qui figurent sur cette liste ! (*Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. le président. Veuillez poursuivre, monsieur le Premier ministre.

M. le Premier ministre. Monsieur Mazeaud, je voudrais faire trois brèves observations. (*« La liste ! » sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. le président. S'il vous plaît, messieurs ! Nous avons écouté M. Mazeaud, laissez maintenant répondre M. le Premier ministre !

M. le Premier ministre. Première observation : dans mon propos, il n'y avait aucun souci de polémique. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Arnaud Lopercq. C'était plutôt maladroit !

M. le Premier ministre. Je parle de mon propos initial, du discours écrit que j'avais préparé. Il n'y avait, dis-je, aucun souci de polémique.

M. Jean-Michel Ferrand. Il ne fallait pas se laisser aller !

M. le Premier ministre. Et je ne me suis pas laissé aller.

M. Jacques Toubon. C'est un dérapage !

M. le Premier ministre. Absolument pas.

Deuxième observation : tout au long de mon exposé, vous n'avez cessé - vous continuez, d'ailleurs - de m'interrompre comme si nous étions à la veille d'une campagne électorale (*« Eh oui ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*) et de lancer des noms à l'encan. Croyez-vous que je ne les ai pas entendus ? (*« Oh si ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

ment pour la République et Union pour la démocratie française.) Ce qui vous est autorisé nous serait donc interdit ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Nous, au moins, on cite nos noms !

M. Jean-Michel Ferrand. Nous pouvons les répéter !

M. le Premier ministre. Laissez-moi terminer !

Troisième observation : ce que j'ai dit tout à l'heure, en réponse à ces cris qui venaient de toutes parts, c'est que je pouvais moi aussi, au hasard d'une interruption, rappeler quelques noms.

M. Philippe Vasseur. Citez-les !

Plusieurs députés des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. Faites-le !

M. Robert-André Vivien. Vous nous rendriez service !

M. Arnaud Lepercq. Vous aviez apporté votre liste ! Il y a préméditation !

M. le Premier ministre. Laissez-moi terminer, je vous en prie.

J'ai dit qu'il n'y avait aucun nom de représentant siégeant dans cette assemblée. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Aucun ! Je l'ai dit et je tiens à le répéter. Et comme je ne veux pas - j'espère que ce sera clair - évoquer les affaires jugées ou les affaires en cours d'instruction, je n'en dirai pas plus. Mais vous savez comme moi de qui il s'agit.

Plusieurs députés des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. Non !

M. Arnaud Lepercq. On ne les fréquente pas !

M. le Premier ministre. Vous le savez comme moi. (Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.) J'ai dit qu'il n'y avait aucun membre de cette assemblée ; je n'en dirai pas plus.

Je vous demande de bien vouloir m'entendre et de croire que, chaque fois qu'il y aura défaillance d'un homme public, d'un responsable public, où qu'il se situe, je serai de la plus extrême fermeté et je souhaite que cela soit notre conclusion commune. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Xavier Deniau. Je demande dès maintenant la parole pour un rappel au règlement, monsieur le président !

M. le Premier ministre. Je reprends le fil de mon discours.

On ne bouleverse pas à la hussarde, disais-je, comme le voudrait l'opposition, l'éducation nationale. Je souhaite que Jack Lang ouvre un débat avec les parties intéressées : parents, élèves et professeurs, bien sûr, à qui je renouvelle l'hommage que je leur rendais tout à l'heure.

Quel sera l'objet de ce débat ? Un projet de modernisation de l'éducation à la hauteur des exigences de l'an 2000 qui tienne compte de l'œuvre entreprise par Lionel Jospin. L'esprit de la réforme ? Ni *statu quo* ni précipitation ; une modernisation négociée.

Deuxième grand chantier, la sécurité sociale. Même objectif et même méthode. Les comptes doivent être en équilibre. Que l'on ne me dise pas que c'est impossible : en 1983, en 1984, en 1985, ils l'étaient. Tout sera fait en ce sens. Mais bien gérer ne suffit pas ; il faut aussi accroître l'efficacité de la sécurité sociale avec l'adhésion de chacun. Je veux rassurer les Français ; il n'y aura pas de médecine à deux vitesses. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Claude Lefort. Elle existe déjà !

M. le Premier ministre. Il n'y aura pas de remise en cause des retraites.

En revanche, nous engagerons une réforme importante : la distinction claire entre les fonctions de solidarité nationale, assumées par l'Etat, et les fonctions d'assurance collective, assumées par la sécurité sociale. Je demanderai à M. Teulade de me faire des propositions à cet effet.

Troisième chantier, la protection du cadre de vie et de l'environnement. Beaucoup a été fait, et je rends hommage aux précurseurs. Nous continuerons. La recherche des équilibres écologiques doit infuser toute la politique gouvernementale. Chaque fois qu'un ministre prend une décision, il doit se demander : quel en sera l'impact sur l'environnement ?

J'attends en particulier de l'équipe jeune et créative qui m'accompagne en ce domaine - Ségolène Royal, Marie-Noëlle Lienemann et Jean-Louis Bianco - des idées concrètes sur la manière de réformer les déclarations d'utilité publique et les procédures judiciaires en matière d'environnement. Bref, il faut une deuxième phase au plan national voté en 1990.

Quatrième chantier, la modernisation du service public. Ni les exigences de la compétition économique, ni la construction européenne, ni la décentralisation n'impliquent l'effacement de l'Etat qui est porteur de solidarité et de progrès. La France ne peut se permettre de vivre avec un Etat faible. Nous avons, au contraire, besoin d'un Etat fort, c'est-à-dire d'un Etat à la fois moderne, respectueux des droits et libertés et pleinement efficace. La rénovation engagée devra continuer, et je demande que l'administration de la justice en soit la première bénéficiaire.

Cinquième chantier, l'intégration des immigrés. Il faut le redire, l'immigration illégale n'est pas acceptable et n'a pas été acceptée. La maîtrise des flux migratoires est une nécessité qui s'impose à tous les pays européens. Comme ses prédecesseurs, le Gouvernement sera inflexible sur ce point, de même que sur le droit à l'intégration des immigrés régulièrement installés sur notre sol.

J'entends à l'extrême droite, et parfois même ailleurs, que les immigrés n'auraient aucun droit. Cela n'est pas vrai...

M. Jean-Louis Goasduff. Ils ont aussi des devoirs !

M. le Premier ministre. Ils ont les droits et les devoirs de toute personne résidant sur le sol national. Ils ont le droit de vivre dans le calme, la dignité et la sécurité. Ils ont le droit de pratiquer leur religion et de défendre leur identité.

M. Jean-Paul Chérié. Et les devoirs ?

M. le Premier ministre. Ils ont aussi des devoirs, et d'abord celui de respecter les usages de la France et les lois de la République.

M. Jean-Paul Chérié. Eh oui !

M. le Premier ministre. Je pense à la laïcité. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Je pense aussi aux femmes qui doivent bénéficier de l'égalité que notre loi leur reconnaît. Ce n'est pas vrai seulement des femmes issues de l'immigration. J'attache la plus grande importance aux progrès de l'égalité des sexes et donc au travail de Véronique Neiertz - mais c'est vrai aussi des femmes d'origine étrangère.

La polygamie, je la cite à titre d'illustration, ne peut être acceptée chez nous. Conformément aux recommandations du Haut Conseil à l'intégration, le Gouvernement cherchera les voies et les moyens de mettre fin, à l'avenir, au regroupement familial pour plusieurs épouses. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) Je souhaite qu'en matière d'intégration, en liaison avec le Haut Conseil, notre politique soit clairement exposée aux Français avant la fin de l'année.

Ultime grand chantier, mesdames, messieurs les députés, la paix et le désarmement.

Les Français, et ils ont raison, souhaitent un monde stable. Nous devons donc bâtir un nouvel ordre de paix, de désarmement et de partage des richesses. Comment peut-on accepter, en cette fin de XX^e siècle, que tant d'argent soit consacré à fabriquer la mort et si peu à préserver la vie ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Le sous-développement et le surarmement sont un camouflage à la conscience humaine. La politique étrangère de François Mitterrand, depuis plus de dix ans, témoigne que nous ne tolérons pas ce spectacle humiliant.

La France n'a pas ménagé ses efforts pour que des décombres de Yalta et des ruines malheureuses du sous-développement naisse un monde régi par le droit et non plus par la force. Cette tâche, à laquelle travaille si efficacement Roland Dumas, sera poursuivie.

C'est à cela aussi que s'attache Pierre Joxe. Notre armée devra être adaptée aux temps nouveaux. Elle sera plus mobile, mieux formée aux techniques sophistiquées de détection des crises régionales et du terrorisme international.

M. Robert-André Vivien. Où sont les crédits ?

M. le Premier ministre. La France, mesdames, messieurs les députés, ne renoncera pas à la dissuasion nucléaire qui constitue la clé de voûte de sa politique de défense. Mais elle continuera à agir pour obtenir une réduction équilibrée des armes atomiques et pour empêcher leur dissémination.

M. Didier Julia. Bla, b'a, bla !

M. le Premier ministre. Dans cette perspective, le Président de la République a adressé, ce matin, aux chefs d'Etat des puissances nucléaires une lettre...

M. Didier Julia. Plus personne ne lit ce qu'il écrit, sauf vous !

M. le Premier ministre. ... par laquelle il souhaite la conclusion rapide des négociations en cours sur le désarmement stratégique et propose l'interruption des essais nucléaires. (« Ah ! » sur les bancs du groupe communiste.)

M. Didier Julia. Waechter !

M. le Premier ministre. Nos intentions sont claires : il faut donner un coup d'arrêt au surarmement et, d'abord, à l'accumulation sans fin des armes atomiques. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Louis Pierna. Il y a longtemps que nous le disons !

M. le Premier ministre. Le Président de la République m'a donc donné instruction de suspendre cette année les essais nucléaires de la France dans le Pacifique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Démago !

M. Jean-Michel Ferrand. C'est irresponsable !

Plusieurs députés du groupe Union pour la démocratie française. Bravo les écolos !

M. le Premier ministre. En 1993, nous verrons bien si l'exemple a été suivi et si la raison a progressé.

M. Pierre Mazeaud. Lalonde, au secours !

M. le Premier ministre. J'ai évoqué les grands chantiers. Il est d'autres questions essentielles dont je n'ai pas parlé parce que le temps me manque.

M. André Rossinot. Oui, il vous manque, et c'est heureux !

M. le Premier ministre. Les réformes seront poursuivies pour rendre nos structures économiques plus performantes. Je pense notamment à la modernisation portuaire engagée par Jean-Yves Le Drian (*Applaudissements sur divers bancs des groupes socialiste et de l'Union du centre.*)

M. Xavier Deniau. Vous l'avez renvoyé !

M. le Premier ministre. ... ou encore, dans un autre ordre d'idées, au développement de l'épargne à long terme.

Je pense aussi à l'agriculture, qui est l'un de nos atouts économiques et humains. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) Là non plus, il n'y aura ni renoncement ni immobilisme, mais fermeté dans les négociations internationales.

M. Gérard Gouzes. Très bien !

M. le Premier ministre. Je pourrais aussi parler de nos départements et territoires d'outre-mer que nous n'avons pas le droit d'oublier sous prétexte qu'ils sont loin. Ils sont les avant-postes de la France.

M. Jean-Luc Reitzer. Qui veut les oublier ?

M. le Premier ministre. Il est d'autres questions encore et si nombreuses ! Pour toutes, mesdames, messieurs les députés, la même méthode sera mise en œuvre : réformer en écoutant, faire marcher la France vers l'avenir, sans brutalité mais avec détermination.

M. Didier Julia. Sans reculer, comme tout à l'heure !

M. le Premier ministre. Aux Français je tiendrai, comme je l'ai fait aujourd'hui, le discours de la vérité.

Je leur dirai qu'il n'est pas vrai que tout va mal. En dix ans, nous avons renforcé les grands équilibres géopolitiques avec le bond en avant européen. Nous avons restauré en France les grands équilibres économiques, inflation, commerce extérieur, franc, pouvoir d'achat...

M. Arnaud Lopercq. Déficit budgétaire !

M. le Premier ministre. Nous nous sommes également préoccupés des grands équilibres écologiques. Ainsi le plan national proposé par Brice Lalonde et voté en 1990 fait de l'environnement une priorité au même titre que l'emploi, la formation ou la sécurité. Notre pays est l'un de ceux qui respectent le mieux les engagements internationaux qu'il a souscrits en la matière.

Quatrième puissance économique mondiale, la France, avec ses 58 millions d'habitants, est considérée comme l'une des nations les plus solides. Pourtant, ce sentiment, largement répandu à l'étranger, l'est beaucoup moins chez nous, comme s'il y avait un déficit de confiance.

M. André Rossinot. Oh oui !

M. le Premier ministre. Faire que les Français retrouvent confiance en eux-mêmes est l'objectif que je me fixe.

Certains de nos concitoyens se tournent pour cela vers l'extrême droite. Je leur dis qu'ils se trompent. La xénophobie, le racisme, l'antisémitisme constituent une lèpre morale. C'est le « Front de la négation nationale », comme l'a baptisé l'abbé Pierre. Il a fait le jeu de Saddam Hussein quand nos soldats de la division Daguet étaient sous le feu irakien.

L'extrême droite est un poison.

M. Arnaud Lopercq. Qui l'a fabriquée ?

M. le Premier ministre. Je le sais pour l'avoir vécu, adolescent, dans la France occupée : c'est le parti de Munich ; c'est le parti de Montoire ; ce ne peut pas être, mesdames, messieurs les députés, le parti de la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Robert-André Vivien. Daladier était un homme de gauche, que je sache !

M. Pascal Clément. Munich, c'est vous !

M. le Premier ministre. D'autres - et je ne les confonds pas - se tournent vers les écologistes. Il est vrai que l'environnement est une préoccupation fondamentale. Ils nous l'ont fait comprendre et nous sommes prêts à travailler avec eux.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Delebarre !

M. le Premier ministre. Mais peut-on renoncer aux équipements collectifs, aux infrastructures de transport, à la croissance ? (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)

M. Serge Charles. Et dans le Nord - Pas-de-Calais ?

M. Alain Griotteray. Merci pour les chômeurs !

M. le Premier ministre. Maîtriser la technique est une juste exigence. Refuser tout progrès serait un renoncement.

Enfin, une partie de nos concitoyens se tournent vers la droite.

M. Eric Raoult. Très bien !

M. le Premier ministre. 33 p. 100 ! (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Pierre Mazeaud. C'est mieux que 18 p. 100 !

M. Arnaud Lopercq. Deux fois plus que vous !

M. le Premier ministre. Qu'il me soit permis de leur dire avec courtoisie que les exemples donnés à l'étranger, au début des années quatre-vingt, par les politiques ultra-libérales menées aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne ne sont pas probants. Je suis d'ailleurs persuadé, mesdames,

messieurs de l'opposition, que, même de votre côté, il est des responsables politiques, que je respecte, qui partagent ce jugement.

M. Philippe Vasseur. Tout à fait.

M. Arnaud Lepercq. Et alors ?

M. le Premier ministre. Mesdames, messieurs les députés, la gauche a eu des faiblesses. (« Oh oui ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

Elle a commis des erreurs. Qui n'en commet pas ? (Mêmes mouvements.)

M. Charles Ehrmann. Donnez la liste !

M. Jacques Toubon. Elle est interminable !

M. le Premier ministre. L'essentiel est qu'elle tient le cap du redressement, le cap de la modernisation des relations économiques, sociales et civiques de notre pays, le cap de l'accomplissement historique du projet européen.

M. Jean-Louis Goasduff. Elle n'a plus la confiance !

M. le Premier ministre. Alors je vous dis et je dis aux Français : ne gaspillons pas cela ; améliorons plutôt, améliorons ensemble et préparons l'avenir, travaillons toujours mieux à une France forte et solidaire...

M. Franck Borotra. Il ne sera pas difficile de faire mieux !

M. le Premier ministre. ... à une France qui marche et n'oublie aucun des siens sur le bord du chemin.

M. Jean-Michel Ferrand. Alors partez vite !

M. le Premier ministre. J'entends poursuivre, à ma façon, l'œuvre déjà accomplie par Pierre Mauroy (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre), Laurent Fabius (Même mouvement), Michel Rocard (Même mouvement)...

M. Eric Raoult. De profundis !

M. le Premier ministre. ... et Edith Cresson (Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre) à laquelle je tiens à rendre l'hommage que méritent son courage et ses initiatives.

M. Jean-Michel Ferrand. Il fallait lui laisser la place !

M. Jacques Toubon. Si nous avions su, nous l'aurions gardée !

M. le Premier ministre. Mesdames, messieurs les députés, je suis socialiste...

M. Jean-Michel Ferrand. Hélas !

M. le Premier ministre. ... et je ne l'ai jamais caché.

M. Pascal Clément. 18 p. 100 !

M. le Premier ministre. Mais je suis prêt à accepter les majorités d'idées, chaque fois que l'intérêt de la France l'exige.

Nos convictions et nos sensibilités nous séparent. Nous en avons eu un exemple malheureux, mais cela est naturel.

M. Jean-Michel Ferrand. Il n'y a pas que cela !

M. le Premier ministre. Le débat honore la démocratie, le sectarisme la pervertit.

M. Claude Barate. Oh oui !

M. André Santini. On l'a vu !

M. Franck Borotra. Vous êtes bien placé pour en parler !

M. Jacques Toubon. En la matière, vous avez fait fort !

M. le Premier ministre. Je veillerai à éviter la dégradation du climat politique. (Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

M. Jacques Toubon. Quel bon début !

M. le Premier ministre. J'en donnerai l'exemple lors de la séance des questions orales du mercredi : à l'invective, aux polémiques, le Gouvernement opposera, comme je l'ai fait aujourd'hui...

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Des listes !

M. Jean-Michel Ferrand. La provocation !

M. le Premier ministre. ... une fin tranquille de non-recevoir.

M. Pascal Clément. Plutôt la terreur des listes !

M. Etienne Pinte. Le chantage !

M. le Premier ministre. Si vous voulez polémiquer les premiers, mesdames, messieurs de l'opposition, comme vous l'avez fait aujourd'hui (Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre), vous polémiquerez seuls.

Nous entendons aussi éviter les conflits passionnels. J'en donnerai un seul exemple : celui du mode de scrutin. (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

Tout le monde connaît les éléments du débat. Aucun système n'est parfait.

M. Pascal Clément. Mais il y en a de plus parfaits que d'autres !

M. Arnaud Lepercq. Ce n'est pas une raison pour prendre le plus mauvais !

M. le président. Veuillez laisser s'exprimer l'orateur. Chaque groupe aura l'occasion de répondre !

M. Robert-André Vivien. Nos interventions lui permettent de reprendre son souffle !

M. le président. Monsieur Vivien, je vous en prie !

M. le Premier ministre. La proportionnelle répond au souci de représenter la minorité.

M. Arnaud Lepercq. Et d'instaurer la pagaille !

M. le Premier ministre. Le scrutin actuel répond au souci de dégager des majorités fortes...

M. Arnaud Lepercq. C'est important !

M. le Premier ministre. ... même si j'observe qu'il est, à nos frontières, de grands pays démocratiques dont les assemblées sont élues à la proportionnelle...

M. Didier Julia. L'Italie !

M. le Premier ministre. ... et qui sont bien gouvernés.

M. Patrick Balkany. Par la Ciciolina !

M. le Premier ministre. Cette question nous divise.

M. Robert-André Vivien. Vous divise entre socialistes, car, nous, nous sommes unis !

M. le Premier ministre. Je demanderai à une commission (Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre), présidée par un juriste éminent (« Ah ! » sur les mêmes bancs) et composée de spécialistes du droit public et de représentants de toutes les forces politiques parlementaires, de consulter, de réfléchir sereinement et de me faire des propositions...

M. Robert-André Vivien. Dans deux ans ! (Sourires.)

M. le Premier ministre. ... avant le 15 octobre !

M. Jean-Michel Ferrand. Après les élections !

M. Eric Raoult. En 1993 !

M. le Premier ministre. Dans le dessein d'apaiser les passions, la réforme qu'ils proposeront ne sera pas appliquée pour les prochaines élections législatives. (Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes socialistes, du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

Mesdames, messieurs les députés, le contexte politique actuel n'a pas permis à la majorité présidentielle de s'élargir autant que je l'aurais souhaité. Si nous réussissons, cela sera possible. Tout le monde le sait : je préfère rassembler plutôt que diviser.

Il m'a été demandé, sur quelques bancs, de poser la question de confiance. (*Murmures.*) Je sais que le Gouvernement ne dispose que d'une majorité relative. Je sais aussi qu'il n'existe pas ici de majorité de rechange.

M. Jean-Michel Ferrand. Dans les urnes, si !

M. le Premier ministre. L'opposition peut déposer une motion de censure. Je ne la redoute pas !

Aujourd'hui, comme demain, je suis prêt à répondre de notre bilan et de nos projets devant le pays. Ainsi que je l'ai dit à mes amis, l'autre jour, une partie n'est jamais perdue d'avance.

M. Charles Ehrmann. Méfiez-vous de vos amis !

M. Jean-Michel Ferrand. C'est la méthode Coué !

M. le Premier ministre. Il suffit d'avoir la volonté de convaincre et de gagner. C'est bien cette volonté qui anime le Gouvernement.

Oui, mesdames, messieurs les députés, je crois au retour de l'espérance en France. Oui, j'ai confiance dans l'avenir du Gouvernement que je viens de présenter à l'Assemblée nationale. (*Mmes et MM. les députés du groupe socialiste se lèvent et applaudissent longuement.*)

M. Xavier Deniau. Monsieur le président, je demande la parole pour un rappel au règlement.

M. le président. Les rappels au règlement auront lieu après que les orateurs se seront exprimés. Nous devons respecter l'organisation des débats établie par la conférence des présidents.

La parole est à M. Charles Millon.

M. Charles Millon. Monsieur le président, je souhaite faire un rappel au règlement. (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Non, monsieur Millon ! Respectez l'usage !

M. Charles Millon. L'Assemblée vient de vivre un incident grave. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Nous avons entendu le Premier ministre porter atteinte à la séparation entre le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Nous avons entendu le Premier ministre entamer un procès en suspicion qui rappelle les heures noires de notre histoire. (*Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste - Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Nous avons eu l'impression, sinon la conviction, de retrouver la République des fiches, la République des fichiers. (« *Oui !* » sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)

C'est la raison pour laquelle, monsieur le président, je demande, au nom de mon groupe et au nom de tous les groupes de l'opposition, une suspension de séance de quinze minutes pour délibérer sur ce qu'il convient de faire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

M. le président. Monsieur Millon, vous êtes sans doute conscient du fait que le débat a été organisé de manière à permettre à tous les groupes de s'exprimer tant que certains moyens de communication sont présents. Votre demande risque de pénaliser ceux qui sont inscrits en fin de liste.

Cela dit, la suspension est de droit.

M. Charles Millon. J'ai demandé quinze minutes !

M. le président. Cela signifie que le dernier groupe à intervenir n'aura pas droit à la télévision.

M. Patrick Balkany. Ils passeront au journal de vingt heures !

M. le président. Sans doute la conférence des présidents reverra-t-elle l'organisation des débats et modifiera-t-elle l'ordre pour la prochaine fois.

M. le Premier ministre. Je demande la parole, monsieur le président !

M. Xavier Deniau. J'ai aussi demandé la parole pour un rappel au règlement.

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. (*Vives exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Xavier Deniau. Suspendez, et le Premier ministre répondra à la reprise !

M. le président. Le Gouvernement s'exprime quand il le demande. (*Nouvelles protestations sur mêmes bancs.*) Vous le savez parfaitement ; cela figure à l'article 31 de la Constitution.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Mais la séance est suspendue !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. La séance sera suspendue ensuite.

M. le Premier ministre.

Je vous demande juste un instant d'attention.

Il serait déplorable...

M. Xavier Deniau. Il serait déplorable qu'on ne me laisse pas faire mon rappel au règlement ! Vous le craignez, monsieur le président ?

M. le Premier ministre. ... que M. Millon, pour lequel - et il le sait - j'ai la plus grande estime, puisse croire un instant que je ne respecte pas les droits du Parlement.

M. Xavier Deniau. Oui !

M. Guy Bêche. Taisez-vous, Deniau !

M. Xavier Deniau. Taisez-vous vous-même !

M. le Premier ministre. Bien que cela ne dépende pas de moi, je suis favorable à ce que les groupes disposent de tout le temps qu'ils souhaitent.

Il serait aussi déplorable que M. Millon puisse croire un instant que la liste que j'avais sous les yeux venait de je ne sais quel...

De nombreux députés sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. Officieux !

M. le Premier ministre. ... fichier.

Cette liste comportait trois noms qui sont du domaine public. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Jean-Michel Ferrand et M. Gabriel Kaspereit. Il faut les donner !

M. Jacques Dominati et M. Franck Borotra. Donnez-les !

M. le Premier ministre. Précisément, je ne veux pas vous suivre sur ce terrain.

M. Jean-Michel Ferrand. C'est malhonnête !

M. le Premier ministre. Vous avez cité le nom de M. Tapie ; vous avez cité celui de M. Boubilil ; vous avez cité l'affaire dite « Urba ».

M. Jean-Luc Prél. Exact !

M. le Premier ministre. Si je vous suivais dans cet exemple, je pourrais citer des noms qui sont parus dans la presse. (*Vives exclamations sur le banc des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Richard Cazenave. Chantage ! Fascisme !

M. le Premier ministre. J'ai dit qu'aucun d'entre vous n'était concerné, mais c'était une réponse faite à des invectives et c'est bien la dernière fois que je me laisse entraîner sur ce terrain. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Franck Borotra. Ce sont des méthodes de chantage !

Suspension et reprise de la séance

M. le président. La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à seize heures vingt, est reprise à seize heures cinquante.)

M. le président. La séance est reprise.

La parole est à M. Jacques Barrot, premier orateur inscrit.

M. Jacques Barrot. Monsieur le président, il m'incombe d'abord, en tant que président de l'intergroupe parlementaire de l'opposition, de demander, au nom de Bernard Pons et de Charles Millon, la réunion du bureau de l'Assemblée nationale, au plus vite, c'est-à-dire, je pense, à l'issue de ce débat. Nous souhaitons en effet - et je me tourne vers vous, monsieur le Premier ministre - que l'événement grave survenu ce soir (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) reçoive une conclusion claire.

Personne d'entre nous - et sûrement pas vous, monsieur le Premier ministre - n'a intérêt à ce qu'un doute puisse...

M. Jeanny Lorgeoux. Subsister !

M. Jacques Barrot. ... continuer de peser dans les relations entre le Gouvernement et le Parlement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Guy Béche. Vous ne vous êtes pas privés de le faire dans le passé !

M. Jacques Barrot. Sans m'attarder sur cet événement qu'à nouveau je qualifie de grave (*Nouvelles protestations sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. Dominique Dupilet. Vous avez été si grossiers tout à l'heure !

M. Jacques Barrot. ...sachez, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, que personnellement je trouve qu'il y a mieux à faire, dans l'instant où nous sommes réunis, que d'émettre des protestations.

M. Jean-Paul Bret. Dites-le à vos amis !

M. Jacques Barrot. Monsieur le Premier ministre, votre appel bien tardif à la sévérité et au respect des procédures judiciaires avait retenu l'attention de l'Assemblée et même suscité des applaudissements sur tous les bancs.

En revanche, qu'il soit bien clair - et je parle, je le pense, au nom de l'Assemblée nationale toute entière - que jamais nous n'accepterons la confusion des pouvoirs et l'instauration de l'ère du soupçon qui rappelleraient les heures les plus noires de notre histoire ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Jean-Paul Bret. Tartuffe !

M. Jacques Barrot. Cela étant, vous venez de nous exposer votre programme. Je formulerai d'emblée notre question : allez-vous vous borner à préparer les élections ou chercherez-vous d'abord à préparer la France ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. Il a déjà répondu !

M. Jacques Barrot. Monsieur le président, vous avez rappelé tout à l'heure qu'une bonne répartition du temps permettrait aux orateurs de tous les groupes de s'exprimer. Toutes les interruptions dont je vais être victime risquent non seulement de gêner mon expression et celle de mon groupe, mais aussi celle des groupes suivants.

M. Jean-Paul Bret. Dites-le à vos amis !

M. Didier Migaud. Quel bon comédien !

M. le président. Il y a eu tout à l'heure de vives interruptions. Je viens de demander à nos collègues de se calmer. Si on me laissait présider, les choses iraient mieux !

Poursuivez, monsieur Barrot.

M. François Loncle. Il n'a plus rien à dire !

M. Guy Béche. Il n'a plus de discours à faire !

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues !

M. Jacques Barrot. Une consultation nationale et une alternance claire auraient mieux valu pour la France que l'obligation faite à une équipe épuisée de jouer les prolongations dans une ambiance de fin de partie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Cela étant, vous voilà Premier ministre, chargé d'une mission que beaucoup jugent impossible. Vous voilà Premier ministre, sans véritable majorité, parce que votre Gouvernement a été formé au jeu du « qui perd gagne », à contre-courant de la volonté des Français.

M. Didier Julia. Il n'écoute pas !

M. Jacques Barrot. Plus grave, vous voilà sans dessein présidentiel à servir. Tout se passe comme si la seule volonté du pouvoir présidentiel était de continuer à croire en sa bonne fortune plutôt que de s'incliner devant le vœu de clarification des Français. Oubliée la ligne d'horizon ! Une seule préoccupation désormais : la ligne de flottaison du navire présidentiel ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Le Parlement ne s'est pas exprimé, les urnes ne se sont pas prononcées au niveau national. Pourtant, entre une partie de golf et une tasse de thé, le Président a décidé de changer de gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.* - *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

La rumeur a suffi. Elle seule semble atteindre aujourd'hui l'Élysée. Les antichambres, la Rue de Solferino, les sondages gouvernent aujourd'hui. Ils ont condamné plus sûrement votre prédécesseur que ne l'aurait fait cette assemblée.

Vous voilà Premier ministre. Il y a tant à faire, et les jours sont comptés ! Le temps vous manquera, monsieur le Premier ministre,...

M. Dominique Dupilet. Parlez sur le fond !

M. Jacques Barrot. ... pour remettre en culture les friches que la carence politique de vos prédécesseurs a léguées à la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre.*)

M. Roland Hugué. Vous ne nous avez encore rien dit de sérieux !

M. Jacques Barrot. Il y a besoin de tant d'énergie et de courage, et déjà la fièvre électorale est là, qui guette.

M. Roland Hugué. Bla bla bla !

M. Jacques Barrot. La peur est mauvaise conseillère. Cette peur qui fait redouter au parti socialiste une défaite sans précédent...

M. Roland Hugué. Le C.D.S., lui, n'existe plus dans le Pas-de-Calais !

M. Jacques Barrot. ... risque de vous mener tout droit à la soumission.

Soumission à la politique spectacle, à la dictature des apparences ; soumission à la logique du clan, à celle du dernier carré des hommes du Président et ceux du premier secrétaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre.*)

M. Roland Hugué. Toujours rien sur le fond !

M. Jacques Barrot. Soumission au parti communiste, dont les premiers gages apparaissent déjà, nous le craignons, avec l'enterrement précoce de la politique courageuse entreprise pour moderniser nos ports. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*) Soumission à certains discours écologiques par un abandon subit de nos essais nucléaires sans débat préalable. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Monsieur le Premier ministre, vous arrivez comme l'homme du sérieux, mais déjà la composition du Gouvernement, dont on dit qu'elle vous a échappé très largement...

M. François Loncle. Jaloux !

M. Jacques Barrot. ... semble, par bien des aspects, démentir ce sérieux.

M. Ladislas Poniatowski. Tout à fait !

M. Jacques Barrot. Antoine Pinay n'aurait-il pas raison quand il soupçonne déjà que « Bérégovoy II » pourrait ne pas ressembler à « Bérégovoy I » ?

Et c'est vrai, vous n'allez pas manquer de sollicitations. Vos amis vous demanderont de « faire social ». Ils auront toutes les bonnes raisons pour vous entraîner dans je ne sais quel laxisme. Pour limiter les débâcles électorales, pourquoi se priver de quelques facilités budgétaires, pourquoi ne pas improviser ici et là un tour de vis fiscal supplémentaire au détriment du crédit international de la France ?

Franchement, monsieur le Premier ministre, je ne suis pas sûr que cela puisse vous servir ou servir vos amis. Et si nous pouvions vous donner au moins un conseil ce soir, préparez donc la France plutôt que les élections ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Votre lucidité vous empêche sûrement de vous faire trop d'illusions. Dans un an, les Français se prononceront. Au-delà de votre action, bien plus que « l'année Bérégovoy », ils jugeront les onze ans de « présidence Mitterrand », les dix ans de majorité socialiste. Comment pourriez-vous faire en dix mois ce qui n'a pas été fait en dix ans ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Avec le recul du temps, et quelle que soit l'action de votre gouvernement, les Français sanctionneront les illusions perdues, la morale dégradée, la progression du chômage, les rivalités internes du parti, la guerre des courants et des prétendants.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Amen !

M. Jacques Barrot. Alors, ce délai vous laisse libre, monsieur le Premier ministre. Votre action ne changera probablement pas grand-chose au sens du vote à venir. Vous n'avez pas, vous n'avez plus grand-chose à perdre puisque l'essentiel est probablement déjà perdu. Évitez donc le pire à la France !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Amen !

M. Jacques Barrot. Vous pouvez l'éviter en empêchant la France de manquer deux rendez-vous essentiels, en veillant à ne pas aggraver la dégradation du pays et en ne rendant pas plus difficile l'œuvre de redressement qui s'imposera.

Des échéances essentielles sont annoncées : ratification du traité de Maastricht, révision de notre Constitution.

D'abord, la construction de l'Europe.

Dans quelques semaines, cette assemblée se prononcera sur le traité de Maastricht, sur les modifications constitutionnelles qu'il entraîne. Il appartient à votre gouvernement de ne pas entraver la marche du pays vers ces rendez-vous.

La France ne peut pas se permettre le luxe de refuser Maastricht. L'éclaireur de la construction européenne ne doit pas être le premier à battre en retraite. Les Français ne doivent pas se laisser égarer par des peurs irraisonnées, faute de notre part à tous de plus amples explications, faute de votre part d'une politique courageuse.

La France peut trouver à travers la Communauté les chemins d'une souveraineté plus effective, même si elle doit être exercée de concert avec nos partenaires. L'Europe n'est plus l'étranger, même si l'Europe n'est pas encore une nation. Nous devons être prêts à reconnaître ce fait historique, à l'accompagner de nos votes.

Depuis plus de quarante ans, nous défendons cet idéal, cette conviction qu'une union européenne peut se fonder sur un continent autrefois déchiré. Monsieur le Premier ministre, évitez de compliquer cette consultation sur l'Europe en la transformant en plébiscite présidentiel. Un tel dessein ne s'accommoderait pas de coups politiques. Ne recherchez pas à travers la ratification du traité de Maastricht un avantage politique, une manœuvre vous permettant d'en tirer un profit usurpé.

Le débat que nous allons avoir répond à quarante ans de volonté politique dont vous n'avez pas le monopole. Il est l'écho de la longue patience, de la volonté tenace de Jean Monnet, de Robert Schuman, des présidents de Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand. Qu'à l'arrivée de ce relais de long souffle, le dernier venu ne cherche pas à être le seul sur le podium et à coiffer les lauriers d'une victoire que tant d'autres avant lui ont contribué à remporter !

Sur Maastricht, nous vous proposerons des solutions pour orienter cette évolution de notre souveraineté. Sachez nous écouter !

Le deuxième rendez-vous est celui de la reconstruction, celui du renouveau de la République.

Notre constitution a apporté la prospérité dans la stabilité. C'est là son mérite. Mais elle a dévié pour aboutir à une concentration des pouvoirs peu compatible avec une démocratie moderne. Aujourd'hui, il faut retrouver les équilibres dont notre démocratie a besoin, mais qu'il ne s'agisse pas là non plus d'une adaptation de circonstance, faite pour offrir au Président une porte de sortie honorable. Une fois de plus, ne cherchez pas le chemin de la division, cherchez la légitimité !

La représentation nationale doit retrouver sa place dans la cité. Si nous voulons conjurer la montée des protestations dans le pays, il faut que la nation retrouve dans son Parlement un lieu d'authentique débat (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste*), un lieu où s'expriment les aspirations des citoyens mais où se forgent aussi les grands choix de la nation. Encore faut-il que le Parlement ne voie pas son autorité lézardée, émietlée, ruinée par un retour aux facilités du scrutin proportionnel.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Le Premier ministre a répondu !

M. Jacques Barrot. Monsieur le Premier ministre, vous avez fait preuve de sagesse. (« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) Il eût été pour le moins attentatoire à une vie démocratique que de prétendre changer le mode de scrutin, la règle du jeu, au dernier moment. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Pierre Forgues. C'est du passé !

M. Jacques Barrot. Et il eût été préjudiciable à la France que nous soyons entrés dans un régime de représentation proportionnelle dont nous avons pu mesurer les effets dans la France d'aujourd'hui, comme nos voisins italiens le mesurent dans leur propre pays.

Qui, en effet, revendiquera le pitoyable spectacle donné la semaine dernière dans certains conseils régionaux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*) Qui peut accepter qu'une coalition de contraires, qu'une conjuration nocturne vienne livrer le pouvoir à ceux qui ont obtenu le moins de voix ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Si vous aviez choisi la proportionnelle, vous l'auriez fait contre nous, monsieur le Premier ministre, mais aussi, ce qui est plus grave, contre la France ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Jean-Claude Lefort. Mais pas contre la démocratie !

M. Jacques Barrot. Notre pays a perdu suffisamment de temps, n'aggravez pas son retard ! Ne pliez pas face aux pressions d'un parti socialiste exclusivement soucieux de son naufrage annoncé et prêt à opter pour le confort de l'immobilisme ! Ne rendez pas plus difficiles les réformes qui s'imposeront, car l'heure viendra où il faudra bien aborder les politiques de fond, celles dont la France a cruellement besoin.

Je ne me livrerai pas à une énumération, mais j'évoquerai trois axes majeurs d'une véritable alternance : la mise en œuvre d'une véritable stratégie de lutte contre le chômage, une authentique réforme de l'Etat, un profond ressourcement de la démocratie.

Une stratégie de fond contre le chômage, d'abord.

L'heure viendra où il ne suffira plus de multiplier les « parkings » pour tenter d'enrayer la montée des chiffres du chômage, d'amplifier un traitement social du chômage de plus en plus coûteux et dont les Français sentent de moins en moins l'efficacité.

Une stratégie de fond exige, une bonne fois pour toutes, le choix d'une formation technique et professionnelle initiale en alternance. Le ralliement méritoire, bien que tardif, de Mme Cresson à l'apprentissage s'est déjà heurté à la fermeté des corporatismes.

M. Marcel Charmant. L'apprentissage, vous n'avez jamais rien fait pour !

M. Jacques Barrot. L'heure est venue d'un véritable partenariat entre l'école et l'entreprise, sur une grande échelle. C'est aux régions qu'il incombera de les réconcilier durablement. L'Etat est devenu pour cela trop lointain et trop bureaucratique.

J'en profite, monsieur le Premier ministre, pour poser une question que toute la France se pose : était-il bien utile et bien raisonnable d'agrandir encore l'impressionnante forteresse de l'éducation nationale, si pesante et si rigide, en y adjoignant l'administration de la culture ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur de nombreux bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) C'est, au contraire, une guerre de mouvement qui s'impose pour adapter notre système éducatif, pour multiplier sur le terrain les expériences nécessaires.

Cette stratégie efficace contre le chômage exige aussi un effort continu d'abaissement des charges pour rendre à nos entreprises des capacités d'investissement accrues, seules véritables garantes des emplois de demain.

Vous avez esquissé vous-même quelques pas dans cette direction.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Amen !

M. Jacques Barrot. Messieurs, les plaisanteries les plus courtes sont toujours les meilleures !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Les discours aussi !

M. Jacques Barrot. Vous venez de promettre à l'instant quelques mesures sur le temps partiel, mais comment avancer lorsque nos finances sociales accusent de si lourds déficits qu'aucune réforme de fond n'est venue enrayer ces dernières années ? A cet égard, allez-vous une fois encore ajourner l'indispensable adaptation de notre système de retraites dont M. Teulade, avant d'être ministre, a expliqué dans un rapport l'impérieuse nécessité ?

Faire du social, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, ce n'est pas se plier à la dictature des droits acquis, ce n'est pas se livrer à de nouveaux exercices de saupoudrage. Ce doit être une lutte active, courageuse contre les exclusions, en particulier celle du chômage de longue durée qui est le véritable cancer de notre société.

M. Dominique Dupilet. M. le Premier ministre l'a très bien expliqué !

M. Jacques Barrot. Vous avez esquissé tout à l'heure ce que j'appellerai des remèdes de circonstances. Je ne les rejeterai pas, parce que nous avons tous ici à l'esprit les détresses que recouvre le chômage de longue durée. Mais l'heure viendra bien où il faudra les dépasser et aller au cœur même du problème.

De même, et c'est mon deuxième point, l'heure viendra où il faudra engager une profonde réforme de l'Etat si l'on veut traiter les priorités de la France : l'aménagement de l'espace, la sécurité des citoyens, la qualité de l'environnement exigent bien autre chose que des mesures cosmétiques.

Réformer l'appareil de l'Etat, c'est d'abord diminuer l'hypertrophie de ses structures, le nombre de directions, d'agences en tout genre, la multiplicité des réseaux des services extérieurs qui font redondance avec ceux des collectivités locales. Une politique générale de redéploiement des administrations devra bien être un jour engagée. Le monde de l'entreprise s'adapte au gré des besoins et du marché et le service public s'étiole dans un cadre juridique et comptable rigide et déresponsabilisant. Le rôle de l'Etat n'est pas de dépenser, mais de faire les justes choix.

Redessiner l'espace français pour décongestionner la région parisienne, humaniser nos villes et préserver notre espace rural de la désertification, cela mérite mieux que des incantations ou des manipulations illusionnistes. L'aménagement du territoire, mes chers collègues, ne s'arrête pas à la promotion du chabichou ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.* - *Exclamations sur divers bancs du groupe socialiste.*) Il lui faut des moyens, ceux-là même qui ont servi à des programmes, à des grands travaux où la volonté de prestige l'a emporté sur la prise en compte des urgences.

Il n'est pas de lutte contre l'insécurité qui vaille si l'Etat se résigne à laisser de véritables quartiers vivre en marge de la loi républicaine. Il n'y aura pas d'avancées décisives pour la sécurité et l'environnement des Français sans que ceux-ci soient conviés aux efforts nécessaires.

Mais pour cela, il nous faudra réformer les rapports entre l'Etat et la société : rapports financiers, d'abord, entre l'Etat et les citoyens, avec une vraie réforme fiscale, non pas un ravaudage annuel mais un toilettage complet ; rapports moraux ensuite. Tout cela ne sera possible que si nous provoquons un ressourcement de notre démocratie.

La mission première de l'Etat, monsieur le Premier ministre, c'est de rendre la justice et de bien la rendre. Les gouvernements qui vous ont précédé ont, à doses homéopathiques, tenté quelques réformes. Notre justice, parfois humiliée, souvent paupérisée, appelle un traitement de choc, fait d'indépendance retrouvée et de moyens affectés. Il faudra aller beaucoup plus loin, beaucoup plus vite.

L'heure est venue enfin, si l'on ne veut pas que s'amplifie en France comme dans l'ensemble de l'Europe une sorte de discrédit de la politique, de changer l'exercice du pouvoir, d'en faire un exercice plus modeste, moins prétentieux, plus transparent, moins sectaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

J'en arrive à quelques mots de conclusion. (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Vous ne sollicitez pas notre confiance. Nous n'aurons pas l'occasion de sanctionner votre gouvernement. Mais la vraie cible n'est-elle pas ailleurs, hors d'atteinte ?

Le Président de la République est le vrai responsable des chantiers abandonnés. Il est le maître du calendrier politique de la France, seul à même de décider l'heure du réveil.

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est la Constitution !

M. Jacques Barrot. Je ne fais que me conformer à la lecture de la Constitution, mes chers collègues.

M. Pierre Forgues. Alors ?

M. Jacques Barrot. Le Président de la République, je le répète, est le maître du calendrier politique de la France, mais il est, de ce fait, seul responsable à même de décider l'heure du réveil.

M. Jeanny Lorgeoux. C'est ce qu'il fait !

M. Jacques Barrot. Cette heure ne doit pas tarder, car le temps perdu ne se rattrape pas (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) car nos voisins européens, aux prises avec le doute et l'angoisse, attendent une fois encore de notre démocratie des repères.

Seul le Président de la République peut soumettre sa légitimité et engager sa responsabilité devant le peuple français. C'est cette légitimité qui est en cause, c'est cette responsabilité qui est appelée.

L'heure de l'alternance ne devra pas tarder. C'est avec l'énergie de ceux qui commencent et non dans l'ambiance délétère de la fin d'une bien longue présidence qu'il faut s'attaquer aux grandes réformes.

Avec mes amis de l'U.D.C., je terminerai par un souhait, un souhait essentiel, monsieur le Premier ministre : puisse votre gouvernement ne pas éloigner la France de ces mutations indispensables. Plutôt que de chercher tous les jours à préparer les élections, puissiez-vous ne pas oublier le redressement de la France qui s'imposera bientôt. Plus que cette assemblée, plus que les urnes, c'est bien l'Histoire qui vous jugera ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Amen !

M. le président. La parole est à M. Laurent Fabius.

M. Laurent Fabius. Monsieur le Premier ministre, Pierre Mendès France, qui fut votre prédécesseur en même temps que l'un de vos maîtres, aurait été heureux, je crois, de vous voir diriger le Gouvernement.

Vous avez placé votre discours d'investiture sous le signe de la justice sociale et de la réforme. C'est pourquoi, sans faire durer plus longtemps un insoutenable suspense, le

groupe socialiste et des radicaux de gauche vous apportera clairement son soutien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. C'est vrai ?

M. Charles Ehrmann. C'est un scoop !

M. Laurent Fabius. Mais Pierre Mendès France aurait ajouté sans doute - sa vie tout entière en témoigne - que les seules tâches qui vaillent sont les tâches difficiles. La vôtre et celles de votre équipe le sont assurément. La réussite, lorsqu'elle advient, n'en a que plus de mérite et la solidarité de notre part sera donc d'autant plus ferme.

M. Robert-André Vivien. Cela va changer !

M. Laurent Fabius. Vous venez de définir votre programme et de fixer un calendrier. J'en ai retenu plusieurs termes, qui correspondent à autant d'orientations concrètes : lutte contre le chômage et contre l'exclusion, éducation et formation, choix déterminé de l'Europe, partage, actions précises pour le désarmement, souci manifeste de l'environnement, sécurité, exigence morale. Je reviendrai sur plusieurs de ces points. Mais, auparavant, quelques mots sur la situation politique dans laquelle vous engagez votre action.

J'écarterai d'abord de notre débat une objection qui vient de vous être opposée mais qui ne me paraît pas pertinente : le parti socialiste, incontestablement, a perdu les élections régionales et cantonales ; vous n'auriez donc pas le droit d'être Premier ministre ; il faudrait au contraire - et, là, les choix varient - soit dissoudre notre assemblée, soit même obliger le Président de la République à démissionner.

M. Bernard Debré. Les deux à la fois !

M. Charles Millon. Redonner la parole au peuple !

M. Laurent Fabius. Le propos peut faire impression quand on aime les effets de manche. Je ne pense pas qu'il résiste à l'analyse.

Mieux vaudrait se souvenir, en effet, que, sous cette République, jamais un échec aux élections locales - et les majorités en place en connurent beaucoup...

Plusieurs députés des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. Pas de cette importance !

M. Laurent Fabius. ... jamais un échec aux élections locales n'a conduit à interrompre une législature.

M. Franck Borotra. Vous avez eu 18 p. 100 des voix !

M. Laurent Fabius. On devrait se rappeler aussi que l'opposition actuelle, quand elle était majorité, eut, en pareille circonstance, rarement l'esprit démocratique de changer le chef et la composition du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Franck Borotra. Ce n'était pas un chef !

M. Laurent Fabius. Bref, notre position est claire : tenir compte des évolutions de l'opinion, oui ; manquer au respect des échéances, non. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Une variante de cette objection, que l'on entendra sans doute à nouveau, consiste à vous réclamer de poser aujourd'hui la question de confiance. Vous avez devancé l'objection. Pour montrer quoi ? Qu'il n'existe qu'une majorité relative dans cette enceinte ? Les plus perspicaces d'entre nous auront noté que cela existe depuis maintenant quatre ans.

M. Gérard Gouzes. Et cela marche !

M. Robert-André Vivien. A quel prix !

M. Laurent Fabius. La seule objection, d'ailleurs paradoxale, est celle que l'on vient d'entendre poindre et qui, vous reprochant d'avoir réussi comme ministre de l'économie et des finances,...

M. Richard Cazenave. On n'a jamais dit ça !

M. Laurent Fabius. ... en conclut que, devenu Premier ministre, vous ne pourriez que vous contredire ou vous répéter.

M. Jean-Yves Chamard. Trois millions de chômeurs, quelle réussite !

M. Laurent Fabius. La réalité est beaucoup plus simple. Votre prédécesseur, à qui je veux ici rendre hommage, ainsi qu'à son équipe, avait engagé beaucoup d'actions utiles. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Les circonstances, les élections locales, ne lui ont pas permis de disposer du capital nécessaire pour poursuivre victorieusement.

M. Richard Cazenave. Vous le lui avez refusé !

M. Laurent Fabius. Dès lors, en conservant les orientations indispensables, mais avec certaines inflexions que vous avez définies tout à l'heure, vous êtes conduit à diriger le nouveau gouvernement. Les principes n'ont pas changé, mais les formes, les circonstances et certains éléments de contenu peuvent évoluer.

Evoluer - et là est l'essentiel - en tenant compte, vous l'avez dit, du message politique des élections locales. Les Français, à la fin du mois de mars, ont voté, et en grand nombre, signe qu'ils sont moins indifférents aux choses de la cité qu'on ne le prétendait.

M. Bernard Pons. En effet !

M. Laurent Fabius. L'extrême droite et les écologistes, comme d'ailleurs dans plusieurs pays voisins, ont progressé. Le parti communiste est resté à peu près stable. La droite, aux élections régionales, a reculé, mais progressé au deuxième tour de scrutin cantonal.

M. André Santini. Tiens, tiens !

M. Laurent Fabius. Le parti socialiste, parti de Gouvernement, a essuyé une défaite locale qui constitue aussi un sérieux avertissement national.

Cet avertissement, vous venez de nous le montrer, a été entendu : un nouveau gouvernement se met à la tâche. Vous voulez répondre à l'inquiétude. Chacun mesure ici les difficultés, qui tiennent, à mon avis, à trois raisons majeures.

D'abord - au moins serons-nous tous d'accord sur ce point - le chômage. La conjoncture économique internationale n'est pas bonne. Cela s'ajoute à des évolutions de fond. Nos sociétés occidentales dégagent moins de croissance que par le passé et cette croissance moins d'emplois. Or la croissance douce, c'est le chômage dur. Partout, la machine chasse l'homme. Le chômage, partout, est la première plaie des pays développés. Il frappe notre pays, qui est encore en retard pour la formation et qui se trouve, vous le savez, dans une situation spécifique quant à sa démographie. Il le frappe de plein fouet, même si - l'objectivité exige de le signaler - nous ne sommes pas la plus touchée des nations d'Occident. Avec le chômage viennent le délabrement de certains quartiers, la délinquance, la xénophobie et souvent, notamment pour les jeunes, une véritable désespérance.

La deuxième difficulté, c'est celle qui frappe le monde politique et qui s'appelle le discrédit moral...

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Le socialisme !

M. Laurent Fabius. ... le plus souvent injustement, car les cas de corruption personnelle sont rares et les quelques exemples connus partagés entre majorité et opposition. La presse - et c'est bien - en parle librement. Les juges font leur métier.

J'ajoute qu'à peu près toutes les démocraties développées ont, au cours de ces dernières années, été touchées, en général bien plus gravement, par des mésaventures semblables. Il demeure que tout cela fait mal à notre démocratie. Vous avez eu raison d'affirmer votre intransigeance sur ce point.

La troisième difficulté, c'est l'effet mécanique d'usure des gouvernements. Partout, je dis bien « partout », on se lasse des pouvoirs. On s'en lasse plus ou moins vite, très rapidement quand ils gouvernent pour une catégorie sociale seulement. Certains, ici, en ont fait l'expérience. Pour que cette érosion ne soit pas fatale, ...

M. Alain Devaquet. Aux socialistes !

M. Laurent Fabius. ... il faut être capable de rebondir, de se renouveler, de se remettre en cause - vous l'avez fait - et capable de reconnaître quand c'est nécessaire les erreurs ou les retards.

Par exemple, en ce qui concerne l'environnement, je dis que nous n'en avons compris toute l'importance qu'il y a quelques années seulement. Parce que, en tout cas pour ce qui nous concerne, notre culture, notre tradition nous incitaient plutôt à nous intéresser - et c'est essentiel - aux injustices sociales, à l'exploitation de l'homme qu'à celle de la nature. Nous avons décidé d'opérer un tournant en choisissant comme chemin ce que j'appelle l'éco-développement, c'est-à-dire un développement à la fois économique et écologique. Beaucoup a été entrepris en ce sens, mais cela demandera un effort continu et puissant pour parvenir à notre objectif. Il s'agit de rien de moins qu'une véritable restructuration écologique de la société.

Il faut en même temps, si l'on est objectif, souligner les éléments positifs du bilan. Depuis dix ans, nous avons écrit - quand je dis nous, je parle de l'ensemble des Français - des pages importantes : le redressement économique, quoi qu'on dise ; l'adaptation du tissu industriel ; le soutien, toujours insuffisant, mais tout de même réel, à un certain nombre de bas salaires ; la consolidation de la sécurité sociale ; l'extension d'un certain nombre de droits sociaux, symbolisés par les lois Auroux et Roudy ; la modernisation institutionnelle, notamment à travers la décentralisation long-temps combattue et aujourd'hui célébrée (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste) ; la lutte contre l'exclusion avec le revenu minimum d'insertion ; le bond en avant de la démocratisation de l'enseignement, du crédit formation, de l'épanouissement culturel ; le changement de vitesse, que chacun doit reconnaître, en matière de construction européenne.

Quand on compare ces résultats, que personne ne conteste vraiment (« Si ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre), avec ceux des pays anglo-saxons qui, dans le même temps, ont connu une révolution conservatrice, la différence est évidente.

Bref, je dirai que, pour gérer la mutation que nous traversons, le modèle social-démocrate...

M. Jacques Toubon. Ce n'est pas un modèle !

M. Laurent Fabius. ... est nettement plus convaincant et plus efficace que le modèle ultra-libéral. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jacques Toubon. Eh bien ! cela, il faut le dire vite !

M. Laurent Fabius. Et la France - ayons-en collectivement la fierté - est un des pays qui incarnent le mieux la forme contemporaine de ce modèle social-démocrate...

M. Jacques Toubon. C'est la méthode Coué !

M. Laurent Fabius. ... qui cumule à la fois la liberté et la solidarité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jacques Toubon. Fabius-Coué !

M. Laurent Fabius. Tout cela, monsieur le Premier ministre, dessine, comme vous l'avez fait tout à l'heure, la tâche de votre gouvernement aux côtés du Président de la République, un gouvernement renouvelé, resserré, un gouvernement dont, en général, on a salué la compétence et l'autorité.

M. Robert-André Vivien. Qui a « salué » ?

M. Laurent Fabius. Vous me permettez, sans attenter à la solennité de ces lieux, de m'adresser en cet instant à vous, monsieur le Premier ministre, presque comme nous le faisons d'habitude et de vous confirmer - ce que, d'ailleurs, vous savez mieux que chacun de nous - que vous avez devant vous une tâche très difficile et qu'en quelques semaines vous allez devoir montrer au pays que nous pouvons à la fois consolider, améliorer et, je l'espère, anticiper.

Consolider. Vous vous êtes personnellement identifié à la politique de redressement économique et à la victoire sur l'inflation, qu'on ne saurait ni l'une ni l'autre remettre en cause.

Vous êtes, avec votre équipe, un européen convaincu, non pas un eurocrate, non pas un « euro-béat »...

M. Jacques Toubon. Vous visez qui ?

M. Laurent Fabius. ... mais un patriote qui croit en l'Europe.

M. Robert-André Vivien. Delors ne va pas être content !

M. Laurent Fabius. Vous savez que l'Europe constitue notre horizon, non pas l'Europe des peurs ou celle des bureaucraties, comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui, ...

M. Charles Ehrmann. Bravo !

M. Laurent Fabius. ... non pas l'Europe terrain vague, mais l'Europe du progrès économique et, j'y insiste, du progrès social, celle de la démocratie, celle de la défense vigilante de nos intérêts, en particulier de nos intérêts agricoles par rapport aux Etats-Unis d'Amérique (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)...

M. Charles Ehrmann. Très bien !

M. Laurent Fabius. ... celle de la défense de nos intérêts industriels face au Japon, ...

M. Arthur Dehaene. Il est plus tard que vous ne le croyez !

M. Laurent Fabius. ... celle de la paix. Le prochain débat sur le traité de Maastricht, dont vous saisissez le Parlement, nous permettra d'avancer.

M. Richard Cazenave. Tout ce que vous n'avez pas fait jusqu'à maintenant !

M. Jesnny Lorgeoux. On ne peut pas tout faire !

M. Laurent Fabius. Quant aux réformes institutionnelles à l'étude, nous les mènerons à bien ensemble afin de vivifier notre démocratie.

Vous avez eu la sagesse, monsieur le Premier ministre, de décider de confier à une instance incontestable la réflexion sur les modes de scrutin sans modifier la donne pour les prochaines élections.

M. Charles Ehrmann. Bravo !

M. Laurent Fabius. Nous vous aiderons.

Améliorer, c'est le second objectif.

Améliorer l'emploi, en sachant que les marges de manœuvre macro-économiques, comme on dit, ne sont pas considérables et qu'il n'existe pas, ni à l'Hôtel Matignon, ni dans aucun ministère, de bouton sur lequel on pourrait appuyer pour créer des centaines de milliers de postes de travail. Mais, déjà, la décision que vous venez d'annoncer d'alléger la T.V.A. - ou plutôt d'anticiper cet allègement - représentera un sérieux ballon d'oxygène.

M. Robert-André Vivien. Qui coûtera quatre milliards de francs !

M. Laurent Fabius. Améliorer autant qu'il est possible les méthodes pour favoriser partout la création d'emplois. Améliorer l'éducation et la formation, en vous adressant notamment - c'est un souhait que j'exprime - aux enseignants qui souhaitent un message qui les conforte dans leur rôle essentiel vis-à-vis de la jeunesse et de la nation.

M. Jacques Toubon. Avec ce qui se passe aujourd'hui dans les facs !

M. Laurent Fabius. Améliorer la sécurité, en luttant contre la dégradation sociale née du chômage, qui empoisonne la vie quotidienne dans certains quartiers. Améliorer les services publics, souvent négligés, en particulier en zone rurale, alors qu'ils sont un outil majeur de lutte contre les inégalités. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Richard Cazenave. Tout ce que vous n'avez pas fait !

M. Laurent Fabius. Améliorer le cadre de vie, l'environnement, l'aménagement du territoire, par un effort plus grand encore que celui que nous avons déjà conduit et qui fut pourtant considérable. Améliorer l'image morale de la politique : votre style de vie, monsieur le Premier ministre, parle pour vous.

M. Richard Cazenave. Ses chaussettes ?

M. Laurent Fabius. Améliorer l'écoute, améliorer le dialogue, en pratiquant la transparence sur les grands dossiers comme sur les problèmes plus modestes. Bref - et cela nous concerne tous - non pas la multiplication des lois, mais l'application de celles-ci ; non pas le jaillissement d'instruments administratifs sans cesse nouveaux, mais le meilleur fonctionnement de ce qui existe et, j'insiste, le refus de toute arrogance dans la pratique des dirigeants, des élus et des administrations. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Richard Cazenave. Ça va être dur !

M. Laurent Fabius. Anticiper enfin. Nous devons dégager les lignes d'horizon pour les Français, essayer de leur dire, dans l'inquiétude qui les étreint face à la mondialisation des images, à l'effondrement de l'Est et des certitudes anciennes, quelle société nous sommes en train de bâtir avec eux et pour eux à l'échéance des dix ou vingt prochaines années. Avec, quand il le faut, des novations majeures : par exemple, la décision considérable que vous venez de nous annoncer d'accélérer au niveau international la pression pour le désarmement et le choix par le Président de la République de suspendre les essais nucléaires de la France. Bref, luttant à la fois contre le surarmement et contre le sous-développement, continuer de poser les pierres qui pavent le chemin d'une société libre, sûre, solidaire et respectueuse de l'environnement mondial.

M. Richard Cazenave. De Greenpeace à Greenpeace !

M. Laurent Fabius. A ce stade de mon propos, je veux insister, monsieur le Premier ministre, sur deux aspects qui, pour nous, sont essentiels.

Commentant l'autre jour à chaud les résultats des élections et les préoccupations exprimées par les Français, j'ai employé le terme de sécurité. Cet emploi a été relevé comme s'il était étrange de constater ce qui est simplement une évidence !

M. André Rossinot. Aujourd'hui !

M. Laurent Fabius. Mais ces réactions elles-mêmes sont significatives. Elles témoignent à la fois de ce que ces problèmes de sécurité - nous le savons tous, élus que nous sommes - sont profondément ressentis par la population, et qu'en même temps certains se font une vision erronée, qu'il convient de corriger, de notre action propre.

Je serai donc clair. Sur le plan des principes, je confirme que, pour nous, la sécurité est une garantie centrale de la démocratie, une liberté essentielle,...

M. Richard Cazenave. Que vous ne garantissez pas !

M. Laurent Fabius. ... mais qu'elle ne peut pas aller sans le respect du droit.

Ces affirmations n'ont rien de sensationnel. Encore faut-il les prononcer toutes ensemble et bien haut, faute de quoi, une certaine propagande aidant, se construit une idée déformée à propos des principes d'action de la gauche : laxistes, nous ne le sommes en aucun cas (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*) ; confusionnistes, pas davantage, mais respectueux du droit, certainement ! Nous savons que ce sont les personnes aux ressources modestes, les classes moyennes, les personnes âgées, les femmes seules qui, souvent, sont les premières menacées par l'insécurité. Nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas accepter cet état de fait. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Cela ne veut pas dire que nous ayons, comme d'autres, une vision courte des causes et des remèdes : affirmer, comme nous le faisons, que le chômage, la pauvreté sont criminogènes ne signifie nullement qu'on exonère les délinquants de leurs responsabilités, mais seulement qu'on veut agir sur les causes, qu'on refuse le simplisme de certains slogans, par exemple ceux qui transforment les immigrés en boucs émissaires. Affirmer que la répression doit s'accompagner de prévention ne signifie nullement qu'on rejette les sanctions, mais qu'on a compris que la sécurité est un tout, qu'il y a l'amont, qu'il y a l'aval, que les commissions communales de prévention de la délinquance et l'ilotage policier sont indispensables, mais qu'ils ne sont pas toujours suffisants. Bref, nous sommes déterminés, avec vous, à assurer la sécurité sous toutes ses formes, intérieure, extérieure, sociale, économique, d'ordre public, sans tomber pour autant ni dans le simplisme de certains ni dans les violations du droit. Monsieur le Premier ministre, soyez ferme sur ce plan comme sur les autres, et soyez juste.

Le social enfin, je dirai le social toujours. C'est dans ce domaine surtout que notre groupe attend que vous favorisiez des avancées. Votre formation, votre sensibilité, vos convictions vous y conduisent. Nous attendons de vous que les Français perçoivent pleinement ce qu'une gestion de gauche moderne, favorable à un meilleur partage apporte sur le plan social à un pays comme le nôtre.

J'emploie le mot partage car, contrairement à ce que l'on entend souvent, le choix n'est pas entre le refus et l'acceptation du partage du travail. Ce partage existe déjà aujourd'hui - seulement, il est sauvage - entre une vingtaine de millions de Français en activité et 2,8 millions au chômage. A ce partage sauvage, nous voulons substituer peu à peu un partage négocié, souple, organisé, pour donner enfin à chaque citoyen sa chance. Partage négocié du travail donc - et vous venez de clairement marquer votre soutien à cette orientation - emplois de proximité, encouragements à l'économie sociale, dialogue social dans les entreprises, et notamment les entreprises publiques, refus des plans économiques à la hache sans accompagnements sociaux, actions soutenues pour les chômeurs de longue durée, garanties fermes apportées au maintien du droit à la retraite, prise en compte - nous y insistons - des problèmes de dépendance des personnes âgées.

Je pourrais allonger cette liste de la demande sociale qui partout s'exprime. J'insiste en particulier sur le rôle des partenaires sociaux, sur celui de la fonction publique qui doit se sentir considérée et traitée par la nation à sa pleine valeur, enfin sur les services publics qu'il faut moderniser et renforcer dans les zones rurales et urbaines.

Je serai encore plus clair : il n'est pas question de mettre en cause les efforts de redressement économique que nous avons ensemble menés à bien, mais il y a une exigence à faire en sorte que ces résultats servent nettement au progrès social. En un mot, il faut que les Français, qui sont devenus méfiants sur ce point, retrouvent le chemin de la confiance. Vous êtes l'homme de la confiance économique. Nous souhaitons que vous soyez aussi celui de la confiance sociale. Vous venez de nous montrer aujourd'hui que vous avez compris notre souhait. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur le Premier ministre, dans moins d'un an auront lieu les élections législatives. La situation n'est pas facile pour la majorité parlementaire. Votre tâche est d'essayer de surmonter ces difficultés et de faire, avec la France, le maximum pour gagner.

Certains disent que ce n'est pas possible : nous verrons bien.

M. Richard Cazenave. Avec la France, c'est possible ! Mais pas avec vous !

M. Laurent Fabius. Je suis, comme vous, monsieur le Premier ministre, bien placé pour savoir - l'exemple de 1984-1986 l'a montré - qu'une progression importante peut être opérée en un temps limité, avec une équipe soudée, une volonté farouche et le désir d'expliquer...

M. Jacques Toubon. Vous parlez du *Rainbow Warrior* ?

M. Laurent Fabius. ... d'expliquer par l'information honnête sur les intentions, les décisions, les résultats, mais certainement pas par la propagande !

A travers les débats de ces dernières semaines - je veux dire les débats de fond - je sens d'ailleurs monter quelques-uns des thèmes qui seront ceux des prochaines échéances législatives. Eh bien, saisissons-les, n'esquivons pas les débats, en commençant par cette enceinte, dont nous devons revaloriser le rôle.

M. Jean-Yves Chamard. Il est temps !

M. Laurent Fabius. Le débat sur l'éducation nationale,...

Mme Nicole Catala. Ah !

M. Laurent Fabius. ... dont pour nous la mission doit être confirmée...

M. Robert-André Vivien. Il ne fallait pas la confier à Lang ! C'est un amateur !

M. Laurent Fabius. ... mais l'organisation assouplie, alors que d'autres voudraient purement et simplement la démembrer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Le débat sur la santé, santé que nous voulons protéger, nous, en faisant évoluer contractuellement ses dépenses dans des limites raisonnables, là où d'autres acceptent ou même souhaitent l'éclatement du système pour le confier à des assurances privées. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Richard Cazenave. Caricature !

M. Laurent Fabius. Le débat sur la protection sociale que nous voulons, nous, garantir,...

M. Jean-Yves Chamard. Vous êtes un affabulateur !

M. Laurent Fabius. ...là où d'autres songent à la rogner ou même à la démembrer totalement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Le débat sur l'Etat,...

M. Charles Erhmann. Pas ça !

M. Laurent Fabius. ...qui, pour nous, doit être en même temps ferme et moderne, catalyseur d'initiatives et réducteur d'inégalités, là où certains, emportés peut-être par leur doctrine, revendiquent un démantèlement de l'Etat et des services publics qui affaiblirait notre pays. *(Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Richard Cazenave. N'importe quoi ! Caricature !

Le débat sur l'Europe - et ici les clivages ne sont sans doute pas les mêmes - une Europe qui, pour nous, doit se construire et s'approfondir sans dissoudre la France, là où d'autres refusent la perspective européenne elle-même, au risque d'enfermer notre pays dans une fausse splendeur qui, à terme, serait celle de la dépendance et de l'isolement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Bernard Stasi. Chevènement !

M. Laurent Fabius. Oui, nous acceptons, nous revendiquons même ces débats : la démocratie a tout à y gagner.

M. Jean-Yves Chamard. Plus personne ne vous croit ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Laurent Fabius. Pour gagner, monsieur le Premier ministre, je vous surprendrai peut-être en vous invitant à ne pas limiter votre horizon à 1993. Vous avez en charge le Gouvernement du pays.

M. Charles Erhmann. Il était bon au départ, mais il devient très mauvais à la fin !

M. Laurent Fabius. Le pays vous jugera sur les initiatives concrètes, sur les résultats, sur les perspectives que vous lui tracez pour l'avenir, sur les espoirs raisonnés que vous aurez su faire naître, sans oublier la générosité car, nous pourrions le dire sans arrogance, la France, parce qu'elle est généreuse, est toujours un peu plus que la France.

J'ai dit « espoirs ». On raconte - c'est une légende - qu'au fond de la fameuse jarre entrouverte par Pandore, Prométhée avait déposé une jarre plus petite. Un jour son frère Epiméthée en souleva le couvercle et il y trouva l'espoir.

M. Charles Erhmann. C'est la boîte de Pandore ! *(Rires sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Laurent Fabius. La vérité, le courage, la justice sociale, la réforme, le sérieux, oui, tels sont les messages forts que vous avez choisis pour votre gouvernement et ce que nous attendons de vous, mais aussi, monsieur le Premier ministre, solidairement avec vous et avec tous les Français de bonne volonté, ce qui fait vivre et même vibrer, c'est-à-dire le plus précieux, l'espoir. *(Mmes et MM. les députés du groupe socialiste se lèvent et applaudissent.)*

M. le président. La parole est à M. Charles Millon.

M. Charles Millon. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, je suis quelque peu attristé après avoir entendu le secrétaire général du parti socialiste, M. Laurent Fabius.

M. Pierre Forgues. Le premier secrétaire, pas le secrétaire général !

M. Charles Millon. Il a fait un discours introductif à une campagne électorale (« Oh ! ») sur les bancs du groupe socialiste en oubliant totalement le message lancé par les Français les 22 et 29 mars.

M. Jean-Yves Chamard. Très juste !

M. Pierre Forgues. Occupez-vous de votre discours, pas de celui de M. Fabius !

M. Charles Millon. Les 22 et 29 mars dernier, les Français ont émis un message fort. Ils ont dit qu'ils ne voulaient ni un ravalement de façade gouvernemental ni un remaniement ministériel de circonstance, mais qu'ils réclamaient une autre politique avec une autre majorité.

M. Pierre Forgues. Ce n'est pas vrai !

M. Charles Millon. Si Laurent Fabius avait raison, la réalité politique aurait dû se plier aux vœux des citoyens avec, conformément au souhait d'une majorité de Français, l'organisation d'élections législatives.

M. Alain Bonnet. C'est une obsession !

M. Charles Millon. Nous aurions alors entendu aujourd'hui un Premier ministre crédible proposer une politique alternative à celle poursuivie depuis 1981.

M. Pierre Métais. Laquelle ?

M. Charles Millon. Car, monsieur le Premier ministre, quelle n'a pas été notre surprise en écoutant votre programme. Nous avions l'impression que c'était la première fois que vous pénétriez dans cet hémicycle, que c'était la première fois que vous accédiez à des responsabilités gouvernementales, que rien ne s'était passé depuis dix ans, que ni vos amis ni vos collègues n'avaient géré le pays et que vous veniez ici, « tout neuf », nous présenter un programme pour la France !

M. Richard Cazenave et M. Jean-Paul Charié. Très juste !

M. Charles Millon. Les Français ne vous croient plus ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.)*

Voilà dix ans, ils ont entendu un discours sur le chômage. Ils ont entendu qu'on leur promettait que la barre des deux millions de chômeurs ne serait jamais atteinte.

M. Pascal Clément. Très juste !

M. Charles Millon. Aujourd'hui, ils vous entendent évoquer les mesures qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour ne pas atteindre le chiffre des trois millions de chômeurs !

Voilà dix ans, les Français ont entendu le discours du Premier secrétaire du parti socialiste de l'époque, François Mitterrand, qui expliquait qu'il fallait changer la ville pour changer la vie. Or que constatons-nous aujourd'hui ? Que nos banlieues sont des lieux de solitude, d'isolement et de désespérance, que là où des casseurs apparaissent, c'est là où on a cassé leur espérance.

M. Jean-Pierre Michel. C'est vous qui allez la leur redonner, peut-être ? Démago !

M. Charles Millon. Le parti socialiste et les gouvernements qu'il a soutenus n'ont rien mis en place pour lutter contre cette déchirure de notre tissu social ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Oui, nous aurions aimé entendre ici un Premier ministre crédible qui propose une politique alternative.

Ce Premier ministre aurait, entre autres, annoncé le nécessaire rétablissement de l'autorité de l'Etat. M. Laurent Fabius le réclame aujourd'hui et demande que la sécurité des citoyens soit garantie. Je lui dénie ce droit. Il a été Premier ministre, et nous avons pu constater la montée de l'insécurité dans nos campagnes et dans nos banlieues. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.)*

Le malaise de l'institution judiciaire, la montée de la délinquance et de l'insécurité, le découragement des fonctionnaires de police, tout cela est inacceptable et il doit y être porté remède sans délai. Il faut réhabiliter l'Etat de droit et redonner leur dignité perdue aux serveurs de l'Etat.

Ce Premier ministre crédible aurait pris l'engagement de donner à la justice et à la police les moyens de fonctionner, et il aurait surtout pris en considération ces serveurs de l'Etat. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. Jean-Paul Bret. Quelle prétention !

M. Charles Millon. Il aurait annoncé une politique claire de l'immigration, marquée par la volonté de renforcer la lutte contre l'immigration clandestine, de favoriser le retour des étrangers dans leur pays d'origine, de proposer à ceux qui veulent loyalement s'intégrer à la société française des règles comprenant des droits et des devoirs conformes à la fois aux principes humanitaires et aux exigences de notre identité nationale.

Mais ce Premier ministre crédible, nous ne l'avons pas vu !

Il nous aurait également annoncé l'indispensable réforme du système éducatif. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*) Depuis dix ans, vous êtes aux affaires et, depuis dix ans, les réformes échouent les unes après les autres ! Il aurait proposé l'autonomie des établissements secondaires et universitaires. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Il aurait promu la formation par alternance. Il aurait demandé qu'on respecte la liberté de choix par les parents de l'éducation de leurs enfants et il aurait garanti la parité entre l'enseignement public et l'enseignement privé. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ce Premier ministre crédible aurait annoncé un vrai plan de lutte contre le chômage. Si la lutte contre le fléau qu'est le chômage passe par l'adaptation des formations, elle est aussi conditionnée par le redémarrage de l'économie, qui nécessite que soit redonnée aux investisseurs la confiance indispensable, notamment par l'allègement des prélèvements, la révision du salaire indirect et du salaire direct et l'élimination des réglementations tatillonnes.

Ce Premier ministre crédible aurait pris l'engagement que les dépenses de l'Etat seraient réexaminées une par une sous l'angle de la nécessité et de l'efficacité.

Il aurait relancé le programme des privatisations interrompu en 1988...

M. Alain Barrau. Ah, voilà !

M. Charles Millon. ... et il l'aurait conduit à son terme, non pour financer des dépenses de fonctionnement, mais pour réduire la dette de la France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Enfin, ce Premier ministre crédible aurait, comme l'a rappelé Jacques Barrot, abordé la nécessaire relance d'une politique d'aménagement du territoire, l'urgente réforme de notre système de santé et de protection sociale.

Oui, ce Premier ministre-là aurait répondu aux attentes des Français qui aspirent aujourd'hui à une autre politique.

Alors, monsieur le Premier ministre, vous comprendrez la déception de ces 82 p. 100 de Français qui aujourd'hui attendaient un autre discours.

Les Français ont réclamé une autre politique. François Mitterrand leur a offert un autre Premier ministre. Doit-on prendre cette décision comme une résignation ou comme une provocation ?

Une fois de plus, François Mitterrand a déçu les Français, et vous,...

M. Alain Bonnet. Vous, vous faites les questions et les réponses.

M. Charles Millon. ... monsieur le Premier ministre, vous vous êtes fait complice de cette manœuvre, j'allais dire de cette imposture. En effet, vous le savez bien - vous l'avez même dit - votre Gouvernement ne pourra pas mettre en œuvre une autre politique que celle de vos prédécesseurs.

Vous êtes trop sérieux, trop sage, trop averti, trop empreint de bon sens pour ignorer que l'échec du précédent gouvernement ne vient pas de Mme Cresson.

Pauvre Mme Cresson ! Elle est maintenant devenue le bouc émissaire bien commode de quelques socialistes. Vous verrez, vous finirez par la regretter ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Sourires sur divers bancs.*)

M. Jacques Santrot. Vous, on ne vous regrettera pas !

M. Charles Millon. L'échec du précédent gouvernement est le résultat de la politique menée avec vous comme ministre de l'économie et des finances ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du*

Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.) L'échec de la politique conduite par Mme Cresson est le résultat de la mise en pratique des principes socialistes et des jeux politiques qui ont agité le parti socialiste.

M. Jean-Paul Bret. C'est la rhétorique de la facilité !

M. Charles Millon. Monsieur le Premier ministre, vous le savez bien, votre Gouvernement ne pourra pas mettre en œuvre une autre politique s'il ne change pas ces principes et s'il reste soumis aux jeux politiques du parti socialiste.

Vous savez aussi que votre Gouvernement n'a ni l'assise politique, ni la légitimité, ni la durée, ni la marge de manœuvre pour engager les réformes qui s'imposent et que les Français ont réclamées les 22 et 29 mars dernier.

M. Jacques Santrot. Lesquelles ?

M. Charles Millon. Vous n'avez pas d'assise politique : le P.S. n'a réuni que 18 p. 100 des voix lors des derniers scrutins et votre Gouvernement n'est l'émanation que d'une toute petite partie du parti socialiste. C'est le mitterrandisme réduit à la portion congrue !

M. Jacques Santrot. Et le P.R., combien a-t-il fait à lui tout seul ? Vous avez dû vous mettre à trois pour obtenir 33 p. 100 !

M. Charles Millon. D'ailleurs, monsieur le Premier ministre, vous en avez conscience car, si votre assise avait été solide, tant à l'Assemblée que dans le pays, vous n'auriez pas hésité à engager votre responsabilité en posant la question de confiance ; or vous ne l'avez pas fait.

Oui, vous n'avez pas d'assise politique. Vous n'avez pas non plus de légitimité. Vous avez perdu la confiance des Français. Jamais, dans l'histoire de la République - les historiens sont d'accord sur ce point et M. Laurent Fabius, qui semble avoir fait une enquête approfondie, pourra le confirmer - autant de collectivités locales, qu'elles soient régionales ou départementales, n'ont été confiées à l'opposition.

Les Français ont confié à l'opposition la gestion de dix-neuf régions sur vingt-deux...

M. Jacques Santrot. Pas tout à fait !

M. Charles Millon. ... et des trois quarts des départements ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Les Français ont exprimé par là leur défiance et, comme vous ne voulez pas leur donner la parole pour un scrutin national, ils expriment aujourd'hui cette défiance à long terme de semaine par des manifestations. Un jour, ce sont les agriculteurs, le lendemain les parents d'élèves, le surlendemain les handicapés, enfin les étudiants et les scolaires.

Oui, monsieur le Premier ministre, votre gouvernement n'a pas de légitimité !

Enfin, et vous l'avez reconnu, vous n'avez pas la durée. Si c'était le cas, M. Laurent Fabius, premier secrétaire du parti socialiste, n'aurait pas tenu ce discours démagogique. Votre gouvernement est programmé pour disparaître dans 330 jours ! Il atteindra presque le record de brièveté du gouvernement de Mme Cresson ! Vous le savez, c'est trop peu de temps pour engager les réformes de structures que les Français attendent et que les précédents gouvernements, crispés sur les rigidités et les réglementations, ont différées par social-conservatisme.

Je ne voudrais pas pousser l'ironie en relisant certaines déclarations faites, à l'occasion de la cohabitation, par différents hommes politiques et par des notables socialistes (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) qui nous expliquaient qu'en deux ans il n'était pas possible d'engager une politique. C'est dire que vous, monsieur le Premier ministre, avec 330 jours, et vous le savez bien, vous n'avez pas la durée pour engager des réformes de structures.

Enfin, vous n'avez pas de marge de manœuvre financière et budgétaire.

Vous venez de nous exposer votre programme ; nous vous avons écouté avec attention. Mais vous avez été plus discret sur la manière dont vous entendez le mener à bien. Car quelles sont vos marges de manœuvre économiques et financières ? Si l'on en croit la rumeur publique, elles seraient très larges ; mais si l'on consulte les documents budgétaires et financiers, on constate qu'elles sont très réduites.

Certes, vous n'avez pas manqué de glorifier la politique des prétendus grands équilibres, de la désinflation compétitive, de la défense du franc fort. Mais, derrière ces concepts qui vous servent de paravent, il y a votre bilan. Permettez-moi de le rappeler brièvement.

Bien entendu, vous parlerez de la hausse des prix. Elle a été ramenée à un niveau très faible, mais cela est dû, vous le savez, aux évolutions mondiales. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Bien entendu, vous parlerez des comptes extérieurs, qui connaissent depuis peu une timide amélioration, mais c'est en grande partie, et vous le savez également, le résultat de la chute des importations, qui est due au ralentissement de notre économie.

M. Jean-Paul Bret. Quelle caricature !

M. Charles Millon. En comparaison, le prix à payer par les Français pour votre politique est bien lourd.

M. Jacques Santrot. Tout ce qui est excessif est vain !

M. Charles Millon. Vous mettez en avant les grands équilibres. Mais vous avez accumulé en 1991 un déficit budgétaire supérieur à 130 milliards de francs. Vous hypothéquez l'avenir en laissant gonfler de façon inconsidérée la dette de l'Etat, dont le montant global se rapproche de 2 000 milliards de francs, soit cinq fois plus qu'en 1981.

Le service des emprunts atteint désormais de 152 à 156 milliards de francs.

Vous vous êtes vous-même condamné à une politique de fuite en avant : en 1991, vous n'avez réussi à financer le budget qu'en recourant à des expédients. Cette année, il vous manque déjà 40 milliards de francs pour financer le budget en cours et vous venez de vous résigner à revoir à la baisse le taux de croissance que vous prévoyiez pour 1992. Dans ces conditions, vos possibilités d'intervention, vous le savez, sont désespérément réduites. Votre gouvernement ne peut que louvoyer entre l'immobilisme et la prodigalité.

Mais revenons au cœur du sujet. Ce gouvernement n'a pas été constitué pour répondre aux problèmes des Français ! Il n'a pas été constitué pour engager des réformes de structures !

M. Philippe Vasseur. Absolument pas !

M. Charles Millon. Ce gouvernement, comme M. Fabius l'a confirmé tout à l'heure, n'a qu'un seul objectif, qui est électoral : il faut préparer la limitation de la casse pour le parti socialiste, au mieux une éventuelle victoire, si cela est encore possible.

M. Jean-Paul Bret. Ah !

M. Jean-Pierre Michel. Vous n'êtes pas si sûrs de vous que ça !

M. Charles Millon. Votre objectif est de réinventer un discours de gauche, de redonner une identité électorale au parti socialiste. C'est d'ailleurs pourquoi votre démarche ne concerne pas la France mais est enjennée dans la gauche et le parti socialiste. Vous cherchez à sécuriser, à rassérer la gauche. C'est pourquoi vous avez constitué une équipe homogène des compagnons de François Mitterrand. Votre gouvernement, c'est la « maison Mitterrand », vous l'avez dit. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle vous avez laissé au bord du chemin les hommes de France Unie, qui troublaient votre image et vous rapportaient si peu, électoralement parlant, et les écologistes, qui ont eu tort de croire en votre bonne foi, de penser conclure avec vous un contrat de gouvernement et qui ont compris un jour qu'ils n'étaient là que pour servir de caution électorale. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)* Oui, votre premier objectif a été de sécuriser et de rassérer la gauche.

Votre deuxième objectif a consisté à ravalier la façade de la gauche. C'est le grand nettoyage de printemps, avec le départ de M. Nallet, trésorier de la campagne présidentielle *(Applaudissement sur les mêmes bancs)*, qui se déclare « soulagé », de M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, qui s'était pris les pieds dans l'affaire Habache, de M. Lionel Jospin, qui a enregistré, de tous les ministres de l'éducation nationale de la Ve République, le plus d'échecs dans le domaine des réformes ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. Pierre Forgues. Ce n'est pas vrai !

M. Pierre Métais. Vos propos ne sont pas dignes d'un leader de parti !

M. Charles Millon. La seule anicroche à ce ravalement de façade qui permettait peut-être d'améliorer l'image du parti socialiste, c'est la surprenante nomination de M. Tapie. Elle est inexplicable, à moins qu'il ne s'agisse de récompenser des services rendus. Mais quel curieux attelage que celui de M. Bérégovoy - l'homme de la rigueur - avec M. Tapie, l'homme de l'affairisme ! Il faudra qu'un jour vous nous expliquiez tout cela, monsieur le Premier ministre ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française.)*

Vous cherchez aussi à vous rapprocher du parti communiste. C'est indispensable pour avoir une certaine stabilité parlementaire durant les onze mois à venir. C'est peut-être utile aussi pour faciliter quelques reports de voix lors des prochaines élections législatives. Mais le rapprochement a son prix. D'ailleurs les communistes, c'est connu, ne donnent rien contre rien. Là c'est l'éviction de M. Le Drian et la suspension - je ne dis pas l'annulation - lors du conseil des ministres d'hier, de la réforme du statut des dockers.

M. le Premier ministre. Non !

M. Jacques Santrot. Vous l'avez faite vous, cette réforme, pendant les vingt ans où vous avez été au pouvoir ?

M. Charles Millon. Monsieur le Premier ministre, vous nous répondrez certainement sur ce point. Je crois que cela intéressera énormément nos collègues d'extrême-gauche. *(Applaudissements sur divers bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)* L'abandon de cette réforme serait très grave car vous sacrifieriez la modernisation de nos ports au profit de petites tactiques électorales.

M. Jacques Santrot. Vous avez eu le courage de la faire, vous, cette réforme ?

M. Charles Millon. Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement, c'est celui du dernier recours. C'est un gouvernement nommé pour conserver, pas pour gouverner. Pas pour innover, mais pour conserver le potentiel du parti socialiste. Il n'a qu'un seul objectif : ne pas désespérer ce parti. Avant, il ne fallait pas désespérer Billancourt. Aujourd'hui, il ne faut pas désespérer la rue de Solferino !

M. Jacques Santrot. Tous les poncifs !

M. Charles Millon. Oui, votre gouvernement sera tenté de jouer l'intérêt du parti socialiste contre l'intérêt général.

M. Jacques Santrot. Vos propos sont scandaleux !

M. Charles Millon. Je voudrais vous mettre en garde contre plusieurs tentations.

Je dois reconnaître que vous en avez déjà évité une, celle de la réforme du mode de scrutin, et je vous remercie d'avoir pris l'engagement solennel que, la prochaine fois, les Français voteront au scrutin majoritaire à deux tours, qui permet de rassembler et de dégarer des majorités de gouvernement. *(Applaudissements sur divers bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

M. Charles Ehrmann. Bravo Béré !

M. Charles Millon. Mais il y a d'autres tentations.

D'abord, celle qui consiste à faire une politique laxiste pour satisfaire certaines clientèles électorales. Vous avez déjà démontré, ce qui nous a beaucoup surpris, que vous étiez prêt à y succomber.

M. Louis Pierna. Et le S.M.I.C. à 7 000 francs ?

M. Charles Millon. Quelle ne fut pas notre surprise de vous voir vous précipiter à La Ciotat avec des ouvertures de crédits et des autorisations financières *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République)*, pour permettre à M. Tapie, à quelques jours de l'échéance électorale, d'annoncer la réouverture des chantiers navals.

M. Pascal Clément. Quelle démagogie ! C'est honteux !

M. Charles Millon. Je crains, monsieur le Premier ministre, que, pour limiter les dégâts, vous ne soyez prêt à renoncer à votre image de rigueur et à brûler la chandelle par les deux bouts. Votre gouvernement apparaît en cela plus dangereux que celui de Mme Cresson, car vous n'avez plus rien à perdre. Vous allez tenter le tout pour le tout pour séduire, au mieux, retenir, au pire, l'électorat qui vous abandonne.

Je voudrais ainsi vous mettre en garde contre une seconde tentation qui consisterait à sacrifier l'intérêt général au profit d'arrangements électoraux. Je regrette que M. Delebarre, ministre d'Etat, ne soit pas au banc du Gouvernement, car je l'aurais interpellé. Il a été un pionnier en ouvrant le chemin du sacrifice de l'intérêt général au profit d'arrangements électoraux dans la région Nord - Pas-de-Calais.

M. Jacques Santrot. Et Jacques Blanc ?

M. Charles Millon. Comment ne pas frémir à la vue d'un ancien ministre de l'équipement gelant lui-même le plan d'infrastructures routières et ferroviaires qu'il avait défini et programmé, afin de permettre quelques arrangements électoraux qui, actuellement, semblent bien lui peser ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Monsieur le Premier ministre, je vous en supplie, ne suivez pas ce chemin !

Nous devons également avouer, nous, parlementaires de l'opposition, que nous sommes inquiets après l'annonce de l'arrêt des essais nucléaires sans que la représentation nationale ait été consultée (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre*) et sans que les conséquences de cette décision aient été évaluées. Certains s'interrogent pour savoir s'il s'agit simplement d'un arrangement électoral. Le fait que vous ayez dit que vous en reparleriez juste après 1993 nous a fait frémir l'oreille. Pourquoi prendre une telle décision de manière précipitée, pourquoi l'annoncer aujourd'hui ? Oui, nous sommes effectivement entrés en campagne électorale !

Il serait grave pour l'intérêt de la France que de telles pratiques se généralisent...

M. Pascal Clément. C'est indigne de la France !

M. Charles Millon. ... car votre gouvernement contribuerait à décrédibiliser un peu plus la politique et à creuser un fossé inquiétant entre les citoyens et les hommes politiques.

Les récentes élections ont, effectivement, révélé un fossé entre la réalité vécue par nos concitoyens et le discours politique : combien de parents d'élèves sont désespérés aujourd'hui par la succession de réformes pédagogiques qu'on leur impose ? Combien d'habitants des quartiers de banlieue sont révoltés par le développement de la petite délinquance et l'impuissance policière et judiciaire ? Combien de chômeurs ne croient plus à rien ?

Or comment croire que, en onze mois, vous allez répondre à ces attentes, à ces angoisses, à ces situations de désespoir, alors que, depuis onze ans, vous auriez pu le faire ? Non, vous le savez, monsieur le Premier ministre. Notre pays traverse une crise similaire à celle qu'il a connue en 1958. C'est une crise morale, politique, économique et sociale.

Crise morale révélée par les « affaires », et la récente opération en Dordogne ne va pas redorer le blason de la politique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Alain Fort. Et en Haute-Normandie ?

M. Charles Millon. Crise politique, révélée par l'irresponsabilité, qui est devenue la règle dans les plus hautes instances de l'Etat. Combien a fait mal au monde politique, aux hommes politiques, cette devise utilisée par un certain nombre de vos collègues ministres : « responsable mais pas coupable » !

M. Jacques Blanc. Scandaleux !

M. Charles Millon. Crise économique, avec la montée inexorable du chômage.

Crise sociale, avec le développement des inégalités dans des proportions jamais vues depuis 1958.

Ce ne sont pas, monsieur le Premier ministre, les jeux politiques dignes de la fin de la IV^e République qui vont résoudre cette crise. Je suis convaincu que, comme nous, vous avez le sens de l'Etat, de l'intérêt général...

M. Jacques Santrot. Vous, vous ne l'avez pas !

M. Charles Millon. ... du bien commun, que, comme nous, vous souhaitez réconcilier les citoyens avec la politique, respecter la morale républicaine, donner la parole au peuple.

Alors, au nom de mon groupe, je vous présente une seule requête : tournez-vous vers François Mitterrand et demandez-lui de sortir de son silence assourdissant pour que, enfin, il donne la parole à la France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

M. Pierre Forgues. Tu parles !

M. Charles Ehrmann. Mais Dieu est mort !

M. le président. La parole est à M. Jacques Toubon.

M. Jacques Toubon. Le micro n'est pas assez haut : encore une fois, c'est le nivellement par le bas ! (*Rires.*)

M. le président. Monsieur Toubon, je vous en prie ! nous avons une installation neuve : je vous demande de ne pas interpréter politiquement les incidents techniques !

M. Jacques Toubon. Oui, mais c'est un symbole !

M. le président. Vous avez la parole.

M. Jacques Toubon. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre - je ne peux plus dire messieurs les ministres -, mes chers collègues, j'observe d'abord que nous assistons à un drôle de débat de confiance car, en principe, ce sont ceux qui soutiennent le Gouvernement qui doivent manifester leur confiance ! Nous nous attendions donc à voir sur ces bancs la foule de ceux qui ont été enthousiasmés par la prestation du Premier ministre il y a quelques quarts d'heure !

M. Alain Bonnet. Nous sommes là !

M. Jacques Toubon. Sans doute avez-vous tout simplement pris l'habitude d'être moins de 20 p. 100 et le traduisez-vous dans l'hémicycle ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur le Premier ministre, franchement, ça ne commence pas très bien ! Dans votre discours, nous avons retrouvé, comme dans ceux de tous vos prédécesseurs, la promesse de l'ouverture de chantiers, les uns petits, les autres grands, ainsi que l'annonce de plans. Les plans, quand on en a déjà fait un, on en propose un second, et quand on en n'a pas encore fait, on annonce qu'on est en train d'en étudier un ! Nous avons vraiment eu le sentiment que nous étions en 1981, que vous étiez M. Mauroy et que vous expliquiez la politique que les socialistes allaient faire avec la durée et la perspective que leur avait données le suffrage universel.

Le problème c'est que la situation n'est plus du tout la même !

Sur le point qui est le plus important pour tous les Français, à savoir le chômage, vous avez exactement appliqué la méthode que je viens de définir : vous avez recouru à une série d'incantations du genre « il faut que les chômeurs de longue durée ne le soient plus », puis une série de propositions et d'agitations, parfois bureaucratiques, parfois médiatiques. Mais - et vous le savez mieux que personne puisque, il y a encore quelques jours, vous étiez ministre de l'économie et des finances - vous n'avez rien annoncé de nouveau qui change les conditions économiques et sociales en faveur de la création d'emplois, et donc rien qui puisse permettre de penser que l'on créera des emplois et que l'on réduira le chômage quand on ne l'a pas fait hier. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

Un autre point, monsieur le Premier ministre, a appelé l'attention de toute notre assemblée : ce que vous avez dit sur la justice. Quelle gigantesque autocritique publique et quel réquisitoire contre ce que vous avez fait ou laissé faire !

M. François Loncle. Chalandon !

M. Jacques Toubon. Aurai-je la cruauté de rappeler ce que, dans cet hémicycle, nous avons entendu de la bouche d'un des membres du Gouvernement, qui l'est d'ailleurs tou-

jours, mais à d'autres responsabilités et qui, dans un accès de fébrilité, la moustache tressillante et la mèche en bataille, avait qualifié un juge d'instruction qui avait eu la mauvaise idée de vouloir enquêter sur les turpitudes du parti socialiste et de ses amis de « cambrioleur judiciaire », de « justicier », de « partisan » et de « revanchard ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Si telle est la justice que vous nous avez annoncée, mieux aurait valu ne rien dire !

M. Jean-Pierre Michel. Attendez l'affaire de Tours !

M. Jacques Toubon. S'agissant toujours de la justice, j'ajoute que vous avez commis un incroyable dérapage, que toute notre assemblée a relevé.

M. Charles Ehrmann. Il ne l'a pas fait exprès !

M. Jacques Toubon. Ce dérapage était d'autant plus indigne qu'il était prémédité, puisque vous aviez apporté une liste. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Je vous fais la grâce, monsieur le Premier ministre, de penser qu'il ne résultait pas d'une perte de sang-froid, qu'il n'était pas une erreur spontanée - une erreur de jeunesse, dirai-je. Non, c'était une opération délibérément organisée !

M. Jacques Barrot. Une opération indigne !

M. Jacques Toubon. Vous l'avez ratée. Mais pardonnez-moi de vous dire que vos arrière-pensées ne sont pas nobles et qu'elles ne sont pas dignes d'un chef de gouvernement ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Loncle. Pas vous, pas ça !

M. Jean Auroux. On attend le vertueux au tournant !

M. Jacques Toubon. Au total, le Gouvernement que le Président de la République a constitué, la politique que vous venez de nous présenter ne sont qu'un simple ravaudage. Il s'agit - et après avoir écouté le discours de Laurent Fabius on ne peut qu'en être encore plus convaincu - d'une tentative pour remettre à zéro les compteurs d'un parti socialiste qui a connu, dans le même moment, la douleur d'être écrasé par le vote des électeurs et la joie indiscible d'être « enfabiusé » par la grâce du Président de la République. (*Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. François Loncle et M. Jacques Santrot. C'est nul !

M. Charles Ehrmann. Tiens, voilà M. Charasse !

M. Jacques Toubon. Il manque à votre discours ce que les architectes auraient appelé la « grande dimension ». Il y manque le plus petit commencement de réponse à l'appel lancé par les électeurs les 22 et 29 mars, messieurs les ministres - je dis : messieurs les ministres car un deuxième vient d'arriver, le ministre du budget.

M. Jacques Santrot. Ils sont trois depuis le début !

M. François Loncle. Vous aurez le prix de la vulgarité !

M. Jacques Toubon. Le plus petit commencement de réponse à l'appel lancé par les électeurs le 22 et le 29 mars, vous ne l'avez pas apporté, non plus que le Président de la République.

M. Pierre Forgues. Vous n'avez pas écouté le Premier ministre !

M. Jacques Toubon. Le Président, le Gouvernement, les socialistes ont été battus, désavoués. M. Mitterrand n'a pas entendu, il n'a pas compris et il s'est enfermé comme un monarque au milieu de son dernier carré.

M. Charles Ehrmann. C'est Waterloo !

M. Jacques Toubon. Mais la question que l'on doit se poser est la suivante : a-t-il encore, avez-vous encore la possibilité de changer vraiment ?

M. Eric Raoult. Non !

M. Jacques Toubon. Vous donnez le sentiment - pénible, s'agissant d'hommes politiques - d'être coincé.

Ainsi qu'on l'a dit excellemment avant moi, le principal handicap du Premier ministre que vous êtes, c'est le ministre des finances que vous étiez.

M. Jacques Godfrain. Très juste !

M. Jacques Toubon. Parangon d'une politique antisociale...

M. Alain Bonnet. Vous forcez le trait !

M. Jacques Toubon. ... qui s'est systématiquement ajustée au détriment de l'emploi et des salaires, révérée par la Bourse, mais craint par nos millions de petites et moyennes entreprises, désespérant aussi vos propres camarades, comment pourriez-vous conduire désormais une politique de développement économique et de progrès social ?

Un déficit budgétaire croissant, un endettement accru de 500 milliards de francs, un investissement industriel en diminution de 9 p. 100, un chômage touchant près de quatre millions de personnes qui n'ont pas de vrai travail, telle est la situation que vous vous léguez à vous-même !

Si vous vouliez agir conformément au message des Français, répondre à leur attente, vous seriez en réalité condamné à faire tout le contraire de ce que vous avez fait depuis des années, condamné à changer de politique. Mais de cela, vous ne voulez pas. Je dis même que vous n'en êtes pas capable, que vous n'en avez plus la capacité ni politiquement ni moralement !

Votre base de légitimité, réduite au cinquième du corps électoral, vous interdit de mener l'action qu'exige la situation que vous trouvez en succédant à deux chefs de gouvernement socialistes.

Au Parlement pas plus que dans le pays, vous n'obtenez la confiance. C'est si vrai que vous vous garderez bien de demander un vote à notre assemblée à l'issue de ce débat. C'est si vrai que vous nous avez dit tout à l'heure, monsieur le Premier ministre, sans vous en apercevoir, « que la partie n'était pas encore perdue pour les socialistes ». Si vous aviez un tant soit peu cru à leurs chances, vous nous auriez dit : « La partie n'est pas encore gagnée pour l'opposition. » Voilà la force de l'inconscient ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française.*)

Vous n'avez désormais ni la force politique ni la légitimité morale pour engager la France dans l'union européenne, dans la réforme des institutions, dans la résolution des problèmes de société. Or il faut faire tout cela. La France ne peut pas attendre ! On ne peut différer les décisions fondamentales qu'exige le début de cette décennie, ni laisser les entreprises, l'investissement, la production dans l'incertitude pour de longs mois encore.

M. Jean-Claude Lefort. Maastricht !

M. Jacques Toubon. Pour la France, il faut débloquer la situation, il faut transformer le « vote-message » du mois de mars en « vote-décision » et, pour y parvenir, il n'est pas dans notre V^e République d'autre voie que de retourner devant le peuple.

M. Alain Bonnet. Encore !

M. Jacques Toubon. Votre déclaration vient d'ailleurs d'en confirmer de manière évidente l'impérieuse nécessité.

Seul, mes chers collègues, le suffrage universel peut en effet donner aux gouvernants la force de mener une politique nouvelle et de réaliser les changements formidables dont la France a besoin, changements qui s'apparentent quelquefois à une véritable révolution des mentalités et des structures.

Changer ? Oui, il faut changer ! Changer pour que la France retrouve son rang, pour que les inégalités régressent, pour que l'on prenne à bras-le-corps les problèmes de notre société urbaine,...

M. Jean Auroux. Pas avec vous !

M. Jacques Toubon. ... pour que renaissse l'espoir d'un droit effectif au travail et, enfin, pour restaurer la République !

M. Jean-Claude Lefort. Cela s'appelle une politique de gauche !

M. Jacques Toubon. Le rang et le prestige de la France dépendent de la constance et de la fermeté de nos positions. La voix qui est écoutée dans le monde avec respect ne tient

pas le discours du seul moment : elle exprime une vision à long terme, elle repose en toutes circonstances sur une conception élevée de la souveraineté et de l'intérêt de la nation française. C'est comme cela que nous pourrions tenir à l'est de l'Europe, au Proche-Orient, dans le monde des peuples pauvres la place qui est la nôtre ! C'est comme cela que la construction européenne avancerait avec nous et non pas contre nous !

A cet égard, pour ce qui est du rang de la France et de sa force, monsieur le Premier ministre, nous protestons contre la décision de suspendre les essais nucléaires dans le Pacifique en 1992. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Jean-Claude Lefort. Cela ne nous étonne pas !

M. Gilbert Millet. Vous êtes fidèles à vous-mêmes !

M. Jacques Toubon. Ce faisant, vous méconnaîsez gravement les dangers du monde d'aujourd'hui : l'armement nucléaire qui demeure à l'Est, les risques de prolifération et le retard irréversible que nous risquons de prendre dans la modernisation de notre force de dissuasion.

Cette décision est irresponsable et démagogique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Elle est d'autant plus démagogique et électoraliste qu'elle nous laisse, à nous, le soin de prendre en 1993 la responsabilité de recommencer les essais.

M. Jacques Santrot. Ce n'est pas sûr !

M. Robert Montdargent. Voilà le programme !

M. Jean-Claude Lefort. C'est « Tout Bombe » !

M. Jacques Toubon. Dans notre pays, les inégalités n'ont cessé de s'aggraver au détriment des pauvres et des marginaux - vous en savez quelque chose, vous, ministre des affaires sociales de 1984. Elles n'ont cessé de s'aggraver entre les régions et au détriment des paysans. Elles n'ont cessé de s'aggraver entre les professions de vocation et les professions de spéculation.

Il faut remettre la France à l'endroit et respecter la vraie hiérarchie des besoins et des mérites, en particulier au profit des métiers irremplaçables de la fonction publique.

Notre société urbaine se désintègre. Certaines de nos villes, certains de leurs quartiers vont mal. Nous devons donc donner une priorité à la sécurité, refonder les droits et les devoirs de la nationalité et de la citoyenneté, prendre les moyens de contrôler l'immigration au niveau de ce qui est tolérable, attaquer de front les fléaux de la drogue et des grandes maladies,...

M. Alain Bonnet. C'est ce que nous faisons !

M. Jacques Toubon. ... payer les handicapés et les personnes âgées dépendantes d'autre chose que de mots,...

M. Jean-Claude Lefort. Et cela, ce n'est pas électoraliste ?

M. Jacques Toubon. ... répondre effectivement au souci de l'environnement qui occupe chacun d'entre nous.

Agir pour l'environnement, ce n'est pas annoncer un second plan après le premier qui date d'à peine un an et demi.

Agir pour l'environnement, c'est agir sur trois niveaux qui sont également sensibles, bien qu'ils ne soient pas dans la même proximité.

Il s'agit d'abord du cadre de vie quotidien, de la forme et de l'aménité des villes, du bruit, de la propreté, des espaces de respiration. (*Exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

Il s'agit ensuite de l'équilibre du territoire qui, grâce à l'aménagement de l'espace rural et à l'activité primordiale des agriculteurs, gardera à la France le visage que nous aimons et que l'on doit continuer de reconnaître entre tous. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe pour le Rassemblement pour la République.)

Soyons cependant raisonnables ! L'aménagement du territoire suppose aussi la réalisation de grandes infrastructures. Il serait contraire à l'intérêt des régions de les supprimer ou de les retarder. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Jacques Blanc. Bravo !

M. Jacques Toubon. Mais agir pour l'environnement, c'est aussi agir pour la sauvegarde de la planète, de son système écologique, de son atmosphère. Nous voudrions que la France tienne à la conférence mondiale sur l'environnement de Rio de Janeiro une place éminente. Nous voudrions qu'elle propose une politique de l'environnement qui soit une condition et un moyen du développement, à égale distance du moralisme écologique et du laisser faire destructeur.

Nous pourrions aussi, si le Gouvernement en avait les moyens par le soutien populaire, donner l'espérance d'un droit effectif au travail, spécialement pour les jeunes qui sortent du collège ou du lycée.

Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, je le dis ici hautement : non, pour l'économie, pour l'emploi, pour l'enseignement et la formation, pour le pouvoir d'achat, pour la retraite et la santé, le socialisme et la fatalité n'occupent pas tout le champ du possible. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean Auroux. Demandez aux Anglais ce qu'ils pensent !

M. Jacques Toubon. C'est en répétant sans cesse aux Français qu'il n'y a pas d'alternative à votre admirable politique et à la fameuse reprise que vous les avez désespérés ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Une autre politique est possible, et elle marche.

M. Pierre Forgues. Celle de Chirac !

M. Jacques Toubon. C'est une politique qui contrôle les dépenses publiques, qui diminue les impôts et les charges,...

M. Jacques Santrot. Demain, on rase gratis !

M. Jacques Toubon. ... qui réduit le poids excessif du secteur public et, par là-même, celui de la dette, qui favorise l'investissement productif, l'exportation,...

M. Pierre Forgues. Et qui crée des emplois à l'éducation nationale !

M. Jacques Toubon. ... la création d'emplois et l'augmentation des salaires directs.

C'est une politique qui décentralise l'enseignement,...

M. Pierre Forgues. Tiens donc !

M. Jacques Toubon. ... et qui donne à la formation en alternance et à l'apprentissage un rôle égal à celui des formations traditionnelles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Pierre Forgues. Démago !

M. Jacques Toubon. C'est une politique qui met les jeunes au travail au lieu d'épuiser leur désir de travailler dans des stages factices et démotivants. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Jean-Paul Brét. Démago !

M. Jacques Toubon. C'est une politique qui complète résolument les retraites de répartition par des fonds de pension (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste)...

M. Marcel Charmant. Nous y voilà !

M. Jacques Toubon. ... fruits de la prévoyance individuelle de salariés mieux payés.

M. Pierre Forgues. Et les dépenses de santé, monsieur Toubon, qu'est-ce que vous en faites ?

M. Jacques Toubon. Il nous faut enfin restaurer la République tous ensemble !

M. Jean Auroux. La « Restauration » !

M. Jacques Toubon. Face à la crise du pouvoir, à l'appel au renouveau que nos concitoyens nous ont lancé, le mot d'ordre doit être : démocratie d'abord !

Pour l'Etat, il faut retrouver l'autorité, le sens de la responsabilité, la rigueur morale, l'exigence du service public et mettre fin à la corruption, à l'amnistie, au népotisme, au système organisé d'irresponsabilité et de boucs émissaires ! (Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. François Loncle. Et l'Etat R.P.R. ?

M. Jacques Toubon. Nous en avons aujourd'hui un exemple frappant : voyez comment l'Etat, le Gouvernement se lavent les mains devant l'agonie de La Cinq !

M. Pierre Forgues. Qui l'a tuée ?

M. Jacques Toubon. Il faut un débat parlementaire, et tout de suite, parce qu'il faut changer la loi ! (Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)

M. Pierre Forgues. C'est Chirac qui a tué La Cinq !

M. Jacques Toubon. Il faut aider, comme on aide d'autres entreprises en difficulté - à La Ciotat, par exemple - une poursuite de l'exploitation avec la participation du personnel et des téléspectateurs. Il faut que le Conseil supérieur de l'audiovisuel sorte d'une attitude qui s'apparente à celle d'un notaire réglant une succession. (Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du Centre.)

Il faut que chacun exerce sa responsabilité pour que cette part de notre patrimoine audiovisuel ne nous soit pas enlevée. Car - la démonstration en est faite - l'Etat que les Français veulent, c'est un Etat impartial et non partisan,...

M. Pierre Forgues. L'Etat R.P.R. !

M. Jacques Toubon. ... un Etat fort et non omnipotent, un Etat proche et non distant.

M. Jean Auroux. A propos, où est Jacques Chirac ?

M. Jacques Toubon. Pour restaurer la chose publique que nous aimons, nous devons introduire dans nos institutions, après trente-quatre ans de réussite, plus de démocratie et plus de participation. Nous devons reconstruire une justice indépendante, efficace et accessible. Nous devons, par l'exemple, renouer avec le civisme. Nous referons de la politique, nous, avec le soutien du peuple, la recherche d'un idéal, l'accomplissement des valeurs de la nation. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. David Bohbot. A la Bastille !

M. Jacques Toubon. Je pense intensément aux jeunes qui, peut-être, suivent ce débat. Leur aspiration, c'est la justice : que ce qui est juste arrive et que ce qui est injuste n'existe pas, voilà leur idée simple. Or notre société et, surtout, la politique et le comportement que les socialistes ont affichés depuis dix ans ne leur offrent que compromissions, injustices et lâchetés. (Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jacques Santrot. Rappelez-vous Charonne et Malik Oussekiné !

M. Jacques Toubon. Quand on interroge un adolescent sur ce qui le scandalise, ce qui le révolte, il répond dans l'ordre : la contamination du sida par la transfusion sanguine et l'amnistie.

M. Bernard Debré. Très juste !

M. Jacques Toubon. Quelle leçon !

Le grand changement, celui qui peut redonner confiance et espérance aux jeunes, ce sera donc l'idéal et la rigueur. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. Vous n'en êtes plus capables !

M. Pierre Forgues. Le R.P.R., si ?

M. Jacques Toubon. Et d'ailleurs, on ne vous le demande plus. Vos partisans même savent que les roses d'aujourd'hui sont bien pâles à côté du rouge de leur idéal (« Murrures ! »

sur les bancs du groupe socialiste) et c'en serait d'ailleurs fait définitivement si vous mettiez à exécution votre projet de changer le mode de scrutin.

M. Pierre Forgues. Il n'est pas d'actualité !

M. René Desière. M. Toubon est en retard !

M. Pierre Forgues. Il est sourd !

M. Jacques Toubon. Il est désormais inutile de souligner les ravages que la proportionnelle a déjà faits et peut faire à l'avenir. Mais, pour nous, la situation est clarifiée.

M. Pierre Forgues. Vous semblez regretter qu'on ne la mette pas en place !

M. Jacques Toubon. Nous sommes libres. L'opposition unie...

M. Jean Auroux. Ça reste à prouver !

M. Jacques Toubon. ... a démontré qu'elle pouvait en même temps garder son âme et gagner les élections. (Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. Quant à vous, si M. Mitterrand contraint le groupe socialiste à voter la proportionnelle, c'est maintenant certain, vous perdrez à la fois votre âme et les élections. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Vous semblez en être conscient et vous nous avez annoncé le report du changement éventuel de mode de scrutin après les législatives. C'est bien. C'est ce que nous avions demandé.

M. Alain Bonnet. Vous voyez qu'on vous écoute !

M. Jacques Toubon. Mais je vous pose la question : n'avons-nous pas lieu de craindre que ce soit sans effet, dans la mesure où il apparaît de plus en plus probable qu'une élection présidentielle aura lieu avant les législatives (« Ah ? » sur les bancs du groupe socialiste)...

M. Bernard Pons. Voilà !

M. Jacques Toubon. ... après le vote de la réduction du mandat présidentiel ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Alors, monsieur Bérégoz, vous auriez vraiment, à bon marché, étalé une vertu qui ne vous est pas naturelle. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. Bernard Pons. Voilà la vérité !

M. Jacques Toubon. Voilà pourquoi, mes chers collègues, il faut tout de suite donner aux Français le pouvoir de changer de gouvernement et de politique afin qu'ils se rassemblent autour des valeurs qui répondent, pour le présent et pour l'avenir, à l'exigence de l'intérêt national et à leurs attentes : justice, égalité des chances, liberté, travail, sécurité, grandeur. Contrairement à ce que disent certains fatalistes, notre pays peut y parvenir...

M. Pierre Forgues. Avec les socialistes !

M. Jacques Toubon. ...car il est solide, malgré tout,...

M. Pierre Forgues. Grâce à nous !

M. Jacques Toubon. ...plein de vertus que l'on s'est plu à cacher pendant des années et doté des atouts qui peuvent lui permettre de gagner la partie de la fin du siècle contre tous ses concurrents.

M. Pierre Forgues. Avec les socialistes !

M. Jacques Toubon. Mais pour gagner, le Gouvernement devrait, d'une part, agir pour donner espoir aux Français qui, poussés par la peur sont tentés par l'extrémisme, et, d'autre part, donner confiance à ceux qui veulent créer et entreprendre afin de recréer ce qui a été brisé : l'harmonie et l'unité de la nation.

Ce changement de politique passe par l'émergence d'une autre majorité...

M. Pierre Forgues. Laquelle ?

M. Jacques Toubon. ... issue d'un vaste mouvement populaire. C'est pourquoi le gaullisme, dont nous nous efforçons d'appliquer les leçons, le gaullisme, rassembleur par essence, se tourne vers tous ceux qui veulent le changement...

M. Pierre Forgues. Le gaullisme avec Giscard !

M. Jacques Toubon. ... et leur propose, par le dialogue et dans le respect mutuel, de rassembler cette large majorité du peuple pour soutenir le Gouvernement de la réforme.

Monsieur le Premier ministre, vous ne ferez pas avancer les affaires de la France avec un gouvernement de replâtrage, avec de petites habiletés et de grandes promesses. Comment feriez-vous en onze mois ce que vous n'avez pas fait en onze ans, et comment pourriez-vous réparer en un an les erreurs de dix ans ?

M. Pierre Mazeaud. Jamais !

M. Jacques Toubon. Le bon sens, la morale, l'intérêt de la France vous commandent de retourner devant le peuple afin qu'il donne à ses gouvernants les moyens pour qu'enfin ça change en France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. le président. La parole est à M. André Lajoinie.

M. André Lajoinie. Monsieur le Premier ministre, pour la troisième fois au cours de cette législature, un nouveau gouvernement présente son programme devant l'Assemblée. Mais les conditions du débat d'aujourd'hui sont totalement inédites. S'il a lieu, c'est parce qu'à l'occasion des scrutins régional et cantonal les Françaises et les Français se sont rendus plus nombreux aux urnes pour condamner massivement l'implacable politique d'austérité et d'abandon national qui génère tant de difficultés pour notre peuple et enfonce notre pays dans le déclin.

Ils ont fait connaître ainsi leur profond mécontentement vis-à-vis du chômage, de la précarité, de l'avenir bouché pour les jeunes, du recul de la protection sociale, de l'aggravation des conditions de travail, de l'insécurité, de la dégradation de l'environnement et du cadre de vie alors que, dans le même temps, les campagnes sont poussées à la désertification. Ils ont rejeté le climat nauséabond créé par les affaires politico-financières. Ils ont demandé que l'on s'attaque à ces problèmes en changeant de politique. Ce changement positif souhaité ne peut pas consister à faire plus d'austérité, plus de cadeaux au patronat et de privatisations, comme le demande la droite, mais au contraire, à notre avis, à mettre en œuvre des mesures de justice sociale, de lutte résolue pour l'emploi stable et mieux rémunéré, ainsi qu'à annuler les mauvais coups annoncés.

Je dois dire, monsieur le Premier ministre, que votre discours ne permet pas d'entrevoir des solutions allant dans ce sens.

La démocratie exige pourtant que cette voix des urnes soit entendue.

S'il est vrai qu'aujourd'hui la condamnation de la politique menée est nette, les élections n'ont pas répondu aux souhaits de la droite car les électeurs lui ont fait porter, avec juste raison, une part de responsabilité dans l'action du gouvernement précédent qui lui a emprunté ses recettes.

Un autre enseignement du scrutin, c'est qu'avec une participation plus forte le parti communiste est le seul des partis représentés à l'Assemblée nationale à progresser en pourcentage par rapport aux dernières élections de 1989, en gagnant en métropole 600 000 voix ; il est une force qui compte.

Il n'y a pas, en France, d'une part le Gouvernement et, d'autre part, la droite et l'extrême droite. Il y a aussi l'opposition de gauche que nous représentons, soutenue par plus de deux millions d'électeurs, qui se fait entendre et qui peut progresser. Nous refusons la fausse alternative entre la poursuite de la politique menée ces dernières années et le retour de la droite aux affaires. Une autre voie est possible, vraiment à gauche, celle dont notre peuple a besoin.

Pour que la voix du suffrage universel soit entendue, votre gouvernement doit prendre en compte les préoccupations des Français dans leur vie quotidienne et tirer la conclusion qu'il faut des mesures concrètes en faveur de l'emploi, de la justice sociale, du logement, de la sécurité, de l'environnement et de l'intérêt national. C'est d'ailleurs ce que réclament ceux qui, tels les handicapés, les étudiants et lycéens, les agriculteurs, les salariés des services publics, ont manifesté ces derniers jours. L'exaspération des Français ne se laissera pas payer de mots. Ils attendent des actes positifs qui apportent les changements espérés.

Les députés communistes ne veulent nourrir aucune illusion sur le changement de l'équipe gouvernementale qui, tout le monde l'a remarqué, ressemble à la précédente qui a été si durement sanctionnée. Forts de la condamnation massive de la politique du gouvernement précédent, ils exigent eux aussi, comme notre peuple, des actes qui répondent à la volonté exprimée dans les urnes. Or, à l'écoute de votre discours, il apparaît bien que vous refusez l'inversion des choix précédents, notamment en ce qui concerne la politique de l'emploi où les mesures annoncées donnent la désagréable impression de déjà entendu, en particulier pour le développement de la précarité, que vous proposez.

Il n'y a aucune fatalité à l'aggravation de la crise économique et sociale. Elle est avant tout le résultat de la domination renforcée des puissances d'argent qui mettent en place de nouvelles formes d'exploitation centrées sur la flexibilité et la précarité pour accumuler toujours plus de capitaux aux dépens des hommes.

Dans la dernière décennie, monsieur le Premier ministre, toutes les analyses officielles montrent que cette politique a conduit à un transfert considérable de richesses et de revenus du travail vers le capital, y compris le plus parasitaire, ce qui a aggravé toutes les inégalités.

Quelques données sont significatives de la régression sociale, des discriminations et de la mal-vie : c'est l'existence, en fait, de plus de trois millions de chômeurs, dont un sur deux n'est pas indemnisé ; c'est près d'un million d'allocationnaires du R.M.L., où le volet insertion est quasi inexistant ; c'est près d'un demi-million de personnes sans logement ; c'est la pauvreté qui s'étend.

Les coups portés à la jeunesse, qu'un rapport officiel considère comme une « génération sacrifiée », sont un grave préjudice pour l'avenir du pays. A l'évidence, la gestion financière de l'économie française, dont vous vous félicitez, la fragilise et multiplie les contradictions. Votre politique, qui vise à séduire les spéculateurs du monde entier, entraîne des taux d'intérêt prohibitifs pour les investissements et aggrave encore la dette publique. Au lieu d'impulser une relance équilibrée, le budget de l'Etat est réduit dans ses dépenses sociales utiles pour la formation, la santé, le logement. Les entreprises publiques sont entravées dans leur action, ce qui, au final, affaiblit notre monnaie puisqu'avec l'austérité les capacités de production et l'emploi sont pénalisés.

On ne peut subordonner notre politique économique à une hypothétique embellie qui viendrait des Etats-Unis. Le fléchissement de la production et des investissements se poursuit. Les plans de licenciement se multiplient au nom de l'Europe de Maastricht. La politique d'austérité et de déflation salariale affaiblit la France qui est toujours plus dépendante à l'égard des Etats-Unis, du Japon et de l'Allemagne et devient un pays de bas salaires.

Vous avez dit souvent, monsieur le Premier ministre, qu'il n'y avait pas d'alternative, qu'il n'y avait pas d'autre solution possible que cette politique économique et sociale. La Bourse vous applaudit et la droite pense à peu près comme vous, tout en réclamant - on l'a entendu - toujours plus de cadeaux pour le grand patronat, plus de privatisations des entreprises nationales.

Je tiens à le répéter, il existe pourtant une alternative. Il existe une solution de gauche qui, tout en prenant en compte avec réalisme la nécessité de la coopération européenne, ferait de la justice sociale un moyen de l'efficacité économique, avec un relèvement significatif du pouvoir d'achat des salariés, du revenu paysan et des prestations sociales, la défense du service public, la réduction du temps de travail à trente-cinq heures sans diminution de salaire, une dissuasion de la spéculation financière et de l'exportation de capitaux et une politique nouvelle visant à créer et produire français dans le cadre d'une coopération internationale fondée sur les intérêts mutuels. Là encore, ce n'est pas de l'utopie. En revanche, croire que de la cruauté du capitalisme, qui saccage les atouts économiques et humains, génère la violence et l'insécurité, pourrait jaillir le bien-être social, ce serait condamner notre peuple à l'impasse et à de nouveaux déboires. Faire travailler une femme la nuit sur une machine-outil, ce n'est pas la rançon du progrès, ce serait un recul de civilisation. Vous n'avez pas évoqué, monsieur le Premier ministre, cette question pourtant si importante. Il est temps de tourner l'économie vers la satisfaction des besoins des gens et du pays. Sans ce changement d'orientation, il ne saurait y avoir d'issue réelle et durable à la crise.

Le budget peut y contribuer, notamment en appuyant l'effort pour la formation et la qualification, en prélevant les crédits sur les dépenses de surarmement nucléaire, en organisant le contrôle, en vue de plus d'efficacité, par les salariés, les syndicats et les élus des fonds publics considérables consacrés aujourd'hui, en principe, à l'emploi et à la formation.

Le premier atout de la modernité, ce n'est pas de faire de la productivité en envoyant des lettres de licenciement. C'est sur les millions de femmes et d'hommes qui, dans l'industrie, l'agriculture, les services, sont les forces vives de la nation, les seules sources de richesse, que pleuvent les mauvais coups.

Dans toutes les entreprises, des droits nouveaux doivent permettre aux salariés d'intervenir sur les conditions et l'organisation du travail, garantir le droit à un emploi stable pour les femmes et les jeunes. Et ce serait agir dans l'intérêt de tous les travailleurs de l'Europe que de faire vivre la démocratie dans les entreprises françaises.

De même, l'un des atouts de la France est son système de protection sociale qu'il faut améliorer et non attaquer comme cela s'est déjà produit. De ce point de vue, votre discours ne permet pas de lever les craintes des assurés sociaux.

Quand, à la Libération, le ministre communiste Ambroise Croizat mit en place, sous l'autorité du général de Gaulle, le système français de sécurité sociale qui se situait déjà à l'avant-garde, c'était dans un pays ruiné par les pillages nazis. Et ces garanties apportées à la population pour une meilleure santé, pour une vieillesse assurée, pour aider les familles, n'affaiblirent pas le pays : au contraire, elles contribuèrent à le redresser ! A qui fera-t-on croire que la France de la fin du deuxième millénaire n'a pas les moyens de la France de 1945 ? Voilà pourquoi nous considérons que les moyens existent pour sauvegarder et développer une protection sociale de haut niveau à condition de réduire le gouffre du chômage et de faire contribuer, au même taux que les salariés, ceux qui s'enrichissent de la spéculation financière.

De même, rien ne vous empêche de dégager les moyens financiers d'une politique de justice sociale, ni de procéder à une réforme démocratique de la fiscalité. Est-il juste, par exemple, que la T.V.A. ne soit pas réduite sur les produits de première nécessité, sur les fournitures scolaires et les médicaments ? Ce n'est pas l'anticipation, dont vous avez parlé, de la suppression du taux majoré de la T.V.A. qui répond aux mesures que nous proposons : celles-ci auraient un effet immédiat pour alléger le coût de la vie dans les familles populaires.

Est-il juste que l'impôt sur la fortune, qui devait financer la totalité des dépenses du R.M.I., n'en assure plus que la moitié ? Est-il équitable que ce soient les salariés qui financent l'accompagnement social du chômage alors que les grandes fortunes échappent largement à l'impôt ?

Le Gouvernement doit également renoncer aux mauvais coups annoncés, tels que les licenciements massifs envisagés dans l'industrie, au nouvel affaiblissement de notre agriculture qui résulterait de la réforme de la politique agricole commune décidée sous la pression des Etats-Unis qui veulent accaparer nos marchés.

Le Gouvernement doit renoncer à porter atteinte au droit à la retraite à soixante ans par l'allongement de la durée des cotisations à quarante ans ou plus, tandis que la contribution patronale serait encore abaissée. Et votre propos, à notre avis trop vague, suivant lequel il n'y aurait pas « remise en cause des retraites », n'apporte pas les garanties nécessaires.

Le Gouvernement doit cesser d'aggraver les inégalités devant la santé inscrites dans le moindre remboursement des médicaments et l'augmentation de l'ensemble des frais médicaux, et revenir sur la décision de suppression de milliers de lits dans les hôpitaux.

Il doit s'opposer au travail de nuit des femmes, au travail du dimanche, à la sélection accrue à l'école et à l'Université, au démantèlement des statuts tel celui des dockers ou celui d'E.D.F.-G.D.F. pour obéir aux directives de Bruxelles, ainsi qu'à la mise en cause, à travers les délocalisations, de la spécificité et des atouts productifs et de recherche de notre secteur public.

En matière d'environnement, les ressources naturelles ne peuvent faire l'objet d'une gestion cohérente qu'en refusant la dictature de la rentabilité financière à outrance.

Ce dont les habitants de nos villes et banlieues ont besoin, ce n'est pas de coups médiatiques ou de gadgets d'un ministre tape-à-l'œil, mais d'un grand projet humaniste, ne se résignant pas aux cités ghettos intolérables pour un pays développé comme le nôtre. Un projet qui, au contraire, apporte un soutien aux collectivités locales pour rénover les cités et quartiers populaires, assure l'emploi, la formation et un avenir aux jeunes, la tranquillité et la sécurité, des logements de qualité à loyer abordable et des équipements sociaux, culturels, sportifs ainsi que des transports modernes, bref, un projet dont l'ambition serait d'assurer une vie meilleure aux populations, où le dialogue et l'échange seraient favorisés contre les discours d'exclusion et de haine.

Vous vous fixez, monsieur le Premier ministre, comme priorité la ratification et la mise en œuvre des accords de Maastricht, sans que le Parlement et le peuple soient vraiment informés du contenu réel de ce traité.

En effet, les abandons de souveraineté nationale décidés à Maastricht sont graves. A travers les déficits budgétaires et le montant de la dette publique, c'est toute la politique économique qui serait définie par le Conseil des ministres européen et la Commission de Bruxelles. Dans moins de dix ans, il n'y aurait plus qu'une monnaie dominée par le mark.

En matière de politique étrangère, c'est aussi le choix de la supranationalité et de l'intégration pour aller vers une défense commune, avec, demain, des décisions qui pourraient s'imposer contre la France.

Le rapport des forces découlant de Maastricht confirme la suprématie de la grande Allemagne qui étend à l'est sa zone de domination.

Dans le même temps, le président de la Commission européenne réclame une augmentation sensible du budget des Communautés, que la France finance déjà à hauteur de 84 milliards, dont deux tiers seulement reviennent en France sous forme, notamment, d'accompagnement non à la croissance, mais à la réduction des productions agricoles, à la mise en fiche des terres ou à la casse industrielle.

N'est-ce pas une contradiction flagrante ? Plus on impose à la France, au nom du grand marché ultra-libéral, l'austérité des dépenses sociales, l'attaque contre les services publics et le moins d'Etat, plus l'Europe supranationale se révèle budgétivore et multiplie sur tout et n'importe quoi des directives autoritaires.

Maastricht, c'est donc de nouveaux coups à notre industrie, à nos services publics, à notre agriculture avec les suppressions massives d'emploi qui en résulteraient. C'est la mise en cause, par le nivellement par le bas, des droits, libertés et acquis sociaux obtenus par notre peuple.

Dire simplement que Maastricht est contraire à la Constitution et qu'il faut la réviser pour la mettre en conformité est fallacieux. On voudrait ainsi présenter comme irréversible un abandon de souveraineté qui est par nature impossible.

La souveraineté nationale appartient au peuple français. C'est plus qu'un principe inscrit dans l'article 3 de la Constitution que l'on pourrait amender par un jeu d'écriture. C'est le fondement même de la République, de toutes les institutions et des règles de droit applicables en France. C'est parce que la souveraineté existe que le peuple peut voter et changer librement de Constitution, déléguer son pouvoir au Gouvernement et au Parlement, voire à des instances européennes ou à l'O.N.U., et qu'il peut toujours le reprendre.

Le président de la Commission européenne s'est vanté que, d'ores et déjà, 40 p. 100 des décisions qui concernent les Français sont prises à Bruxelles par des aréopages non élus délibérant dans le secret. Il a avancé l'idée que, avec les accords de Maastricht, 80 p. 100 des décisions concernant la France seraient prises dans les mêmes conditions. Dans une telle perspective, à quoi servirait aux Français d'élire des députés et d'avoir un gouvernement national si les décisions essentielles étaient prises ailleurs et souvent contre eux, comme on le constate déjà par la nature de ces directives européennes ?

Devant la gravité des accords de Maastricht, nous nous refusons à ce qu'ils soient soumis uniquement à la ratification du Parlement, comme vous avez semblé le suggérer, monsieur le Premier ministre. Le traité de Maastricht engage tellement l'avenir des générations futures et de notre pays qu'il doit être soumis au débat et au vote des Français par référendum, afin qu'ils puissent repousser ces terribles menaces contre la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Que les Français se prononcent par référendum procède de la plus élémentaire démocratie, laquelle exige que le peuple soit consulté et qu'il soit en mesure de trancher quand son avenir est aussi fondamentalement engagé.

Les parlementaires communistes prendront toutes les initiatives nécessaires pour que monte dans ce pays l'exigence envers le Gouvernement et le Président de la République que le traité de Maastricht soit soumis au référendum, afin que le peuple ne soit pas écarté de la décision.

L'avenir n'est pas dans la domination quelle qu'elle soit. L'avenir n'est pas dans la domination qu'entraînerait Maastricht, mais dans la libre coopération des peuples et des nations souveraines, en Europe et ailleurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

C'est un choix moderne. Ce serait passéiste, au contraire, que de ne voir d'autre issue pour la France aux formidables mutations en cours que de la réduire à n'être qu'une succursale régionale de la Bundesbank ou le fournisseur d'armes nucléaires d'une petite Europe sous hégémonie allemande. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Jean-Marie Caro. Allons ! ...

M. André Lajoinie. S'engager à marche forcée dans l'intégration supranationale européenne bafouant les identités nationales, ce serait faire courir de graves risques pour l'avenir, que les mouvements xénophobes ne manqueraient pas d'exploiter comme on commence déjà à le voir en Europe.

La France dispose d'atouts immenses pour mener une politique audacieuse de coopération, en développant très largement ses échanges vers le Sud, en Europe et dans le monde entier.

Au moment où des problèmes aussi cruciaux se posent à l'humanité, elle devrait contribuer à un nouvel ordre économique mondial plus juste, se placer au premier rang dans l'effort international de lutte contre la faim, soutenir les pays en développement pour obtenir l'annulation de leurs dettes et favoriser des coopérations pacifiques, étrangères aux pratiques inhumaines des multinationales qui pillent ces peuples.

Pour jouer un rôle original dans le monde, la France doit agir pour le respect des droits de l'homme, en respectant scrupuleusement le droit d'asile. Elle doit en finir avec ses complaisances pour les régimes dictatoriaux comme celui du Maroc, rompre avec les ingérences néo-colonialistes en Afrique, lutter pour le démantèlement total de l'apartheid et ne pas faire semblant de croire qu'il est déjà réalisé.

Au Moyen-Orient, la France doit agir pour un règlement global sur la base des résolutions de l'O.N.U. assurément le retrait d'Israël des territoires occupés, la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien et la garantie de frontières sûres et reconnues pour tous les Etats de la région.

Elle doit refuser la politique de blocus économique des Etats-Unis envers Cuba.

Dans une situation internationale qui se modifie rapidement, les forces pacifistes sont confrontées à de nouveaux défis. Nous sommes totalement de ce combat pour la paix et le désarmement. A ce sujet, je me félicite, monsieur le Premier ministre, car nous l'avons assez réclamé, de l'annonce que vous venez de faire suivant laquelle la France allait proposer aux autres puissances atomiques l'interdiction des essais nucléaires, en décidant de suspendre pour un an les essais français dans le Pacifique.

Une France indépendante et pacifique devrait, au-delà de cette décision, agir pour réaliser l'objectif de zéro arme nucléaire dans le monde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

L'actualité pose d'autres questions que je voudrais évoquer rapidement.

L'exercice pour tous des libertés individuelles et collectives reste largement à conquérir.

Le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, ces poisons contre lesquels les communistes luttent de toutes leurs forces, doivent être combattus avec vigueur en s'attaquant notamment à la politique d'exclusion qui crée le terrain pour leur développement, nourrissant l'extrême droite du sinistre Le Pen.

Il est important enfin que l'Assemblée nationale débâte du paysage audiovisuel français, à la fois pour que La Cinq ne soit pas condamnée à l'écran noir et pour assurer à l'audiovisuel l'information honnête et pluraliste qui lui fait aussi

crucellement défaut qu'une véritable création française. La presse d'opinion, sans laquelle il n'y a pas de démocratie, doit également bénéficier d'aides publiques.

Monsieur le Premier ministre, les communistes représentent l'opposition de gauche à la politique d'austérité et de chômage menée ces dernières années, l'opposition de gauche à la droite et à l'extrême droite, l'opposition de gauche aussi pour une autre politique de progrès, de liberté, de justice et de paix qui peut être mise en œuvre grâce au large rassemblement populaire que nous souhaitons.

Ils se sont dressés avec détermination contre toutes les lois portant atteinte aux droits et garanties concernant les salariés de quelque branche que ce soit, comme contre celle permettant l'éclatement des P.T.T. ou la menace pesant sur E.D.F.-G.D.F., comme encore pour faire échec à la loi hospitalière supprimant des lits d'hôpital, ou pour combattre l'adoption de la contribution sociale généralisée, comme enfin pour empêcher le changement de statut de Renault, ouvrant la porte à la pénétration étrangère dans le secteur automobile. Il en est de même de notre combat acharné contre la casse de notre construction navale et de la filière maritime, notamment pour la réouverture des chantiers de La Ciotat.

Nous nous honorons d'avoir condamné la corruption et les magouilles financières en nous opposant seuls en tant que groupe, à la honteuse loi d'amnistie des auteurs de fausses factures.

L'attitude des parlementaires communistes dans ce vote n'a pas obéi à des préoccupations circonstancielles. C'est pour nous une question de principe qui tient les élus communistes à l'écart de tout scandale, des élus qui se font un honneur de vivre avec une indemnité équivalant au salaire d'un ouvrier qualifié, et qui se font une haute idée de la morale en politique.

A ce sujet, je voudrais revenir sur vos propos concernant votre volonté de faire passer la justice dans toutes les affaires politico-financières.

Evidemment, vous aurez le soutien des députés communistes pour faire la clarté sur ces scandales et pour que les coupables soient sanctionnés. Je ne crois pas toutefois que les allusions publiques que vous avez faites à une liste de personnalités qui pourraient être compromises soient la meilleure façon d'aller dans ce sens.

M. Bernard Pons. Très bien !

M. André Lajoinie. De telles déclarations – sur lesquelles, il est vrai, vous êtes en partie revenu – m'apparaissent surtout comme une sorte de dissuasion du type « je te tiens par la barbichette »...

M. Jean-Claude Lefort. Très bien !

M. André Lajoinie. ... qui nous est totalement étrangère et nous laisse indifférents. Ce ne sont pas de tels propos qui peuvent donner à notre peuple une juste idée de la politique.

Mais je vous fais observer, monsieur le Premier ministre, que si l'on nous avait écoutés au moment du vote de la loi d'amnistie, il n'y aurait pas ce grave malaise. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*) La justice aurait pu faire son travail et aucun coupable ne serait laissé à l'écart.

Je vous fais également remarquer que le groupe communiste a déposé une proposition de loi constitutionnelle visant à interdire toute amnistie en cas de scandales politico-financiers. Il est regrettable que le Gouvernement se soit refusé à l'inscrire à l'ordre du jour.

Nous avons également déposé une proposition de loi pour faire la clarté sur le patrimoine des principaux hommes politiques et élus, afin d'assurer la transparence nécessaire et nous sommes prêts à voter un projet de loi allant dans ce sens.

Les parlementaires communistes se sont également prononcés contre la guerre du Golfe, dont on a pu voir à partir des événements actuels qu'elle n'a pas apporté les solutions qu'on prétendait rechercher au Moyen-Orient, bien au contraire.

Dans la droite ligne de cette action, les députés communistes assumeront leurs responsabilités. Ils se prononceront sur le contenu des textes de loi sans *a priori* et avec le souci de défendre les gens et l'intérêt national. Ils feront tout ce qui dépend d'eux pour aider les Françaises et les Français à

se rassembler dans l'action pour infléchir la politique en leur faveur et pour l'intérêt du pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Le président. La parole est à M. Jean-Michel Dubernard, pour dix minutes.

M. Jean-Michel Dubernard. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames et messieurs les ministres, mes chers collègues, vous comprendrez sans doute que je n'use pas aujourd'hui des accents émouvants qui conviennent aux oraisons prononcées en l'honneur des généraux bravement tombés au service du pays.

Après que votre prédécesseur, monsieur le Premier ministre, aura été proprement rejeté par les citoyens durant les quelques mois de son mandat, nous n'aurons pas l'impudence de verser des larmes de crocodile sur le sort d'une personne qui divisa si clairement l'univers entre un Occident anglo-saxon par principe inversé et un Orient nippon par nature hyménoptère.

Vous comprendrez encore qu'on se réjouisse du départ d'un ministre de l'éducation incapable de se départir d'un dogmatisme forcené et qu'on ne déplore pas trop l'effacement de tel intrigant auxerrois dont l'ondoyante carrière aura beaucoup aidé au discrédit de la classe politique.

M. François Loncle. Quel niveau !

M. Jean-Michel Dubernard. Vous avez été nommé, monsieur le Premier ministre, après des élections sévèrement perdues, afin de conduire le gouvernement de la France dans les mois qui viennent. Pour faire oublier rapidement que vous fûtes l'élément principal, d'aucuns diront fatal, du précédent ministre, le Président a cru efficace, en termes de communication, de vous accoler deux personnalités situées aux marges du parti socialiste et dont l'indéniable popularité devrait rejaillir sur toute votre équipe.

Ainsi, dans un noble souci de publicité, on engagea M. Tapie et l'on promut M. Kouchner.

Du premier, je ne saurais dire plus que ce qu'en ont ouvertement pensé Roland Castro et quelques autres. On peut se féliciter des succès de l'Olympique de Marseille, on peut exulter devant les princesses de Papin, on doute néanmoins beaucoup qu'un « faiseur » puisse être un bon ministre. (*M. Jean-Jacques Weber applaudit.*)

On regrettera ensuite que Bernard Kouchner, dont le courage et l'authenticité sont admirés de tous, aussi bien en France qu'à l'étranger, se soit laissé utiliser dans cette ultime convulsion du mitterrandisme déclinant.

Bernard Kouchner n'a rien à gagner, ni pour lui ni pour la France, dans cette aventure électorale où le pouvoir rêve d'user sa notoriété jusqu'à la corde. Bérégovoy, Tapie, Kouchner, une belle trinité en vérité, que l'on ne voudrait vendre au pays que pour mieux masquer le recroquevillement mitterrando-fabiensien que constitue le nouveau ministère.

M. Guy Bêche. La « nouvelle France » de Michel Noir ne va pas loin !

M. Jean-Michel Dubernard. Cela, c'est vérifiable !

M. Jean-Pierre Bœumler. Vous faites les poubelles !

M. Jean-Michel Dubernard. Passez-vous de ce type de vocifération, cher collègue. C'est un peu comme les applaudissements polarisés. Ce n'est pas ce qu'attendent les Français.

M. Charles Pistre. Ils n'attendent pas un discours de ce niveau.

M. Jean-Michel Dubernard. Hélas pour vous, les Français n'ont que faire de cette fausse redistribution des cartes.

Mes chers collègues, les Françaises et les Français viennent de nous dire leur lassitude après trop d'années de promesses non tenues et leur défiance définitive à l'égard d'un Président que l'histoire a mis hors-jeu une fois pour toutes, il y a bientôt trois ans, lors d'un voyage à Kiev dont notre diplomatie ne s'est toujours pas remise. Et si vous avez, à dessein, négligé, monsieur le Premier ministre, de rappeler tout à l'heure la gravité du divorce désormais avéré entre le premier magistrat de la République et la nation, je ne vous en accorderai pas moins que les récents scrutins ont montré une érosion préoccupante des formations dites « de gouvernement ». Les Français, de toute évidence, ont un profond désir de

renovation des hommes, des clivages et des programmes. Ils aspirent à une nouvelle démocratie. C'est le devoir de l'opposition d'en prendre acte et de travailler sans faiblir pour convaincre le pays de ses capacités et de sa bonne volonté en laissant à un Président aux stratagèmes dépassés le triste apavage d'une fin de règne sans âme ni ambition.

Le pouvoir mitterrandien, malgré l'enflure et les rodomontades, n'a jamais su remédier au lent effondrement de notre système éducatif républicain. Pis, il l'a parfois précipité par sa fidélité aveugle à des dogmes archaïques et destructeurs. Il faudra demain, grâce à la décentralisation, l'extension de l'autonomie des établissements et la restauration de la liberté et de la responsabilité des enseignants, construire un nouveau système, différent de l'ancien, mais qui aura su préserver l'idéal éducatif de la République en offrant à nos entreprises une participation décisive à l'établissement d'un enseignement technique et professionnel réellement en prise avec notre système économique.

Le pouvoir mitterrandien n'a pas vu venir et n'a pas entravé la dérive tragique de notre civilisation urbaine. Au cours des onze dernières années, notre pays a vu ainsi croître les inégalités, les injustices, les exclusions, et la montée heureusement ralentie de la xénophobie et du racisme demeurent aujourd'hui, selon une expression remarquable, le fruit le plus amer du socialisme gouvernemental.

Un nouveau contrat de pouvoir permettra, demain, de résoudre plus vite et plus efficacement dans chaque quartier les terribles problèmes affrontés par une jeunesse en plein désarroi.

Le pouvoir mitterrandien, enfin, a cruellement échoué dans la bataille de l'emploi : 2 millions de chômeurs avec Pierre Mauroy, 3 millions aujourd'hui au minimum, combien demain ? Je voudrais alors vous croire, monsieur le Premier ministre, et croire à l'efficacité des avancées audacieuses que vous nous avez promises tout à l'heure sur le front de l'emploi. Je sais, comme vous, combien nos concitoyens sont depuis longtemps favorables au travail à temps partiel et à la mise en œuvre de nouvelles solidarités, mais vous arrivez trop tard pour pouvoir encore bien faire. Toute l'énergie que vous pourrez dépenser ne parviendra guère à faire oublier aux Français onze longues années de négligences sociales et d'irrépressible montée du chômage. S'il n'a pas suffi d'ériger la rigueur et la solidarité de la monnaie en principes transcendants pour rendre au pays la croissance et la santé économiques, c'est qu'il aurait fallu au Gouvernement une volonté réelle d'émancipation des entreprises et de responsabilisation de tous les acteurs économiques. En réformant la fiscalité et en encourageant la citoyenneté des entreprises,...

M. Jean Auroux. La citoyenneté dans l'entreprise !

M. Jean-Michel Dubernard. ... nous trouverons demain, enfin, le chemin de la prospérité.

Quant à l'Europe, dont le Président de la République aurait tant voulu qu'elle lui garantisse de longues et élogieuses périodes dans les manuels d'histoire, comment ne pas reconnaître, à 260 jours du grand Marché, que les périls croissants à l'Est comme au Sud nécessitent une relance de l'Europe politique plus audacieuse que les frileuses avancées de Maastricht ? (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Décider l'union économique et monétaire de la Communauté était nécessaire.

M. Jean Auroux et M. Jean-Pierre Bœumler. Il faut en parler à M. Séguin ! Au R.P.R. !

M. Jean-Michel Dubernard. Donner à l'Europe, de la Méditerranée à l'Oural, une architecture favorable à la paix et au développement commun de la prospérité et de la démocratie sera essentiel.

Education, ville, emploi, Europe, autant de domaines qui ne doivent être abordés, monsieur le Premier ministre, que dans la durée et avec la confiance de la majorité du peuple. Vous ne disposez ni de l'une ni de l'autre.

Votre seule fonction est électoraliste, votre seule utilité tactique. Hypothétique sauveur d'un parti qui n'est plus soutenu que par un Français sur cinq, vous avez été nommé afin d'entretenir encore quelque temps l'illusion du pouvoir mitterrandien.

M. Jean Auroux. Rappelez-nous combien vous êtes dans votre groupe !

M. Jean-Michel Dubernard. Cet espoir de durée est vain, vous le savez fort bien. Il le sera d'autant plus que l'opposition saura retrouver sa mission de rassemblement et d'union des Français autour d'un projet, d'une volonté majeure de renouveau du développement de la France.

Car l'enjeu des mois qui viennent, mes chers collègues, n'est pas celui de l'action ou de l'inaction d'un gouvernement dont le plus grand moment d'énergie, monsieur le Premier ministre, aura été votre déclaration de politique générale. Ce n'est pas en annonçant l'interruption unilatérale des essais, si nécessaires au développement technique de notre force nucléaire, que l'on rendra à la France le prestige qu'elle est en train de perdre dans le monde.

M. Jean Auroux. Mais non ! C'est vous qui perdez votre prestige, pas elle !

M. Jean-Michel Dubernard. Et ce n'est pas en réinventant à cette tribune le triste spectacle du congrès de Valence, en montrant des listes, que vous convaincrez le pays de votre réel souci d'assainissement de la vie publique, assainissement si nécessaire.

Non, mes chers collègues, l'enjeu des prochains mois est celui de la proposition claire à nos concitoyens d'un projet de renouveau qui fasse de l'alternance de l'an prochain non point un pis-aller, mais une enthousiasmante nécessité ! *(Applaudissement sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. Sûrement pas avec vous !

M. Jean-Pierre Baeumler. Tarte à la crème !

(A ce moment, M. Raymond Forni remplace M. Henri Emmanuelli au fauteuil de la présidence.)

PRÉSIDENCE DE M. RAYMOND FORNI,

vice-président

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. le Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, après la séance animée de cet après-midi, le calme qui a régné dans l'hémicycle pour entendre l'orateur de la majorité, M. Laurent Fabius, ceux de l'opposition...

M. Jean Auroux. Ils n'étaient pas très bons !

M. le Premier ministre. ... et M. André Lajoinie, me laisse à penser que mon message a été entendu : nous pouvons discuter des affaires de la France et des Français sans anathème ni invective.

Le discours que j'avais préparé - je préfère en général improviser - avait été soigneusement écrit. Je m'étais efforcé d'éviter toute attaque personnelle, et telle sera toujours ma ligne de conduite.

Il est sur tous les bancs de cette assemblée des femmes et des hommes qui me connaissent et qui m'ont donné souvent, même lorsqu'ils ne partagent pas mes convictions, des signes de sympathie. Je tiens à leur dire que je ne changerai pas de comportement et que je me refuserai toujours à m'en prendre aux personnes. Il peut arriver que dans le débat public on se laisse aller à quelques propos excessifs. Quelques orateurs que je connais bien et qui ont été plutôt modérés se sont exprimés dans le passé avec une vigueur qui n'avait rien à voir avec ce que j'ai pu entendre aujourd'hui ici ou là. Voilà ce que je tenais à vous dire pour commencer.

Je vais maintenant m'efforcer de répondre à quelques-unes de vos questions.

J'ai cru comprendre que l'idée d'élections législatives anticipées avait reculé. Je m'en réjouis pour la représentation nationale. Je crois en effet, mesdames, messieurs les députés, que le message qui nous est venu des urnes s'adresse autant à la majorité relative qu'à l'opposition.

M. Jean-Yves Chamard. Majorité très relative ! *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le Premier ministre. Cela recommence ! Je vous en prie, mes amis qui voulez bien m'entendre, ne répondez pas ! Je vous le promets, dans trois mois, le pays jugera qui est sectaire et qui pense à l'intérêt de la France ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jacques Toubon. Il n'a pas besoin de trois mois. Il a jugé cet après-midi !

M. le Premier ministre. Je vais y revenir !

L'idée d'élections anticipées s'est éloignée car il y a à composer le paysage politique. Je suis convaincu, pour avoir d'ailleurs écouté attentivement tant les déclarations des leaders de l'opposition que l'exposé de mon ami Laurent Fabius, que ce souci est bien dans toutes les têtes. Je parle des leaders de l'opposition qui se sont exprimés les soirs de scrutin, pas de ceux qui sont montés à la tribune cet après-midi, à l'exception peut-être de M. Millon.

En effet, mesdames, messieurs les députés, la majorité relative représente, ainsi que nous l'a indiqué M. Toubon, un Français sur cinq. Mais l'opposition qui se dit majoritaire...

M. Jacques Toubon. Elle représente un Français sur trois !

M. le Premier ministre. ... ne représente qu'un Français sur trois.

M. David Bohbot. Avec six partis !

M. Jacques Toubon. Cela fait tout de même une sacrée différence !

M. le Premier ministre. Je ne crois pas que l'on puisse gouverner en représentant un Français sur trois. La meilleure réponse que nous puissions apporter consiste, ainsi que l'a dit Laurent Fabius, à respecter les échéances électorales. Il ne faut pas confondre les élections cantonales et régionales - tant d'exemples me viennent à l'esprit - avec les élections législatives.

Certes, les socialistes - et je suis socialiste - ont à réfléchir et à imaginer ce que peut être l'avenir, le XXI^e siècle. Parmi les causes du trouble que j'ai ressenti chez mes concitoyens, figure, en effet, ce que je pourrais appeler « la fin des idéologies de certitude ». L'implosion de l'Union soviétique, la fin du communisme en tant que système de gouvernement - je ne parle pas pour la doctrine - interpellent l'opinion. Mais suivez-vous avec attention, mesdames, messieurs, les débats qui se déroulent aux Etats-Unis d'Amérique...

M. Robert-André Vivien. Oui !

M. Jacques Toubon. Et nous sommes inquiets !

M. le Premier ministre. ... où M. Bush est en train de payer ou de subir les conséquences de la politique ultralibérale de M. Reagan ? Dommage que nous en fassions les frais nous aussi !

Demandez à M. Major - et nous aurons prochainement la réponse du corps électoral britannique -...

M. Jacques Toubon. Ce sont les électeurs français qui nous intéressent !

M. le Premier ministre. ... ce qu'il pense de la politique qui a été suivie par Mme Thatcher pendant trop longtemps à ses yeux !

M. Bernard Stasi. Personne ne propose de suivre la même !

M. le Premier ministre. Je vous l'accorde, mais l'attitude que j'ai cru observer aujourd'hui me préoccupe. Si d'un côté, en effet, j'ai entendu le discours tonique de mon ami Laurent Fabius, des recommandations mais aussi un effort de recherche qui permet d'entrevoir l'avenir autrement, je n'ai pas relevé, de l'autre côté, la moindre interrogation. Ce n'était que certitudes affichées : « Nous allons gagner... »

M. Bernard Pons. Vous n'avez pas écouté M. Toubon !

M. Jacques Toubon. Vous avez un problème auditif !

M. le Premier ministre. Ne soyez donc pas discourtois ! Nul ne peut connaître les résultats, mais je sais d'ores et déjà que gagneront les élections ceux qui seront capables de s'interroger et de répondre autrement.

M. Jacques Toubon. C'est nous, alors, car c'est ce que nous avons fait !

M. le Premier ministre. Il va falloir, me disiez-vous, monsieur Millon, que nous nous déterminions.

M. Jacques Toubon. Et nous n'avons pas besoin de liste pour cela !

M. le Premier ministre. Certains ont même dit que les Verts ont été chassés du Gouvernement. Ce n'est pas exact. M. Lalonde a souhaité partir. Je ne l'ai pas retenu.

M. Jean-Yves Chamard. Rafistolage !

M. le Premier ministre. Les Verts, dans des conditions qui ont d'ailleurs fait le plaisir des humoristes, ont considéré qu'on devait leur proposer un contrat de gouvernement. J'aurais pu, en effet, m'engager dans une telle négociation. Mais, mesdames, messieurs les députés, un contrat avec celui-ci ou celui-là, avec telle formation ou avec telle autre peut-il venir après les élections ? Pour moi, un contrat doit être passé avant que le corps électoral se soit prononcé. C'est ainsi que je conçois la politique depuis longtemps.

Permettez-moi de vous dire, là encore sans aucun esprit polémique, que l'opposition doit aussi se déterminer par rapport à l'Europe - j'ai cru entendre des tonalités différentes - et par rapport à l'extrême droite.

M. Bernard Stasi. Nous l'avons fait !

M. le Premier ministre. Admettons qu'il y ait doute sur les voix...

M. Jean-Yves Chamard. De Soisson !

M. le Premier ministre. ...qu'a obtenues M. Soisson, encore que j'aie lu dans un journal bourguignon une déclaration du Front national annonçant que ses élus avaient voté pour M. Perben. Mais M. Soisson a quitté le Gouvernement ! Comment alors pouvez-vous prendre un air courroucé et accepter que M. Rufenacht, lui, soit vraiment élu avec les voix du Front national ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Vives protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour République et Union pour la démocratie française.)*

M. Jean-Yves Chamard. Ce n'est pas vrai !

M. Gabriel Kasperoït. Vous êtes un provocateur, monsieur le Premier ministre !

M. Jacques Toubon. Vous recommencez comme cet après-midi ! C'est la guerre de cent ans !

M. le Premier ministre. Non, je ne recommence pas. J'ai l'intention d'être courtois. Je n'ai pas l'intention de masquer la vérité aux Français, sur ce terrain comme sur d'autres. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Enfin, parmi les arguments...

M. Pierre Mazeaud. La vérité, c'est que vous cherchez le conflit.

M. le Premier ministre. Non, monsieur Mazeaud !

M. le président. Monsieur Mazeaud, je vous en prie !

M. le Premier ministre. Monsieur Mazeaud, je ne cherche pas le conflit.

M. Gabriel Kasperoït. Vous êtes un homme de parti, pas un homme d'Etat !

M. le Premier ministre. Je dis simplement que nous avons besoin dans ce pays d'une recomposition politique. Je souhaite qu'elle soit faite partout. Mais elle suppose une clarification des positions des uns et des autres.

M. Jean-Yves Chamard. Elle est faite !

M. Gabriel Kasperoït. Et depuis longtemps !

M. le Premier ministre. Très bien ! Nous en jugerons !

J'ai dit ensuite que s'il était possible que si, sur certains sujets, il était possible de dégager des majorités d'idées, je souhaitais que cela se fasse. Permettez-moi d'ailleurs de vous

faire remarquer que, lorsque j'ai présenté des projets de réforme des institutions financières, du secteur bancaire, des caisses d'épargne et des assurances, j'ai généralement rencontré ici une adhésion très large, qui s'est manifestée soit par un vote positif, soit par une abstention constructive.

M. Pierre Mazeaud. Il n'y a pas de lien de cause à effet !

M. le Premier ministre. Vous avez par ailleurs évoqué la durée de mon Gouvernement.

M. Robert-André Vivien. La durée éventuelle !

M. le Premier ministre. Vous m'avez dit : « Onze mois » !

M. Robert-André Vivien. Au plus !

M. le Premier ministre. Ça, c'est nouveau !

M. Jacques Toubon. C'est vous qui l'avez dit !

M. le Premier ministre. J'ai cru comprendre que vous me donniez onze mois et j'étais prêt à vous remercier.

M. Jean-Yves Chamard. Ce n'est pas nous qu'il faut remercier, ce sont les communistes avec lesquels vous formez une majorité !

M. le président. Monsieur Chamard, je vous en prie !

M. Jean-Pierre Baessler. C'est un agité !

M. le Premier ministre. Mesdames et messieurs, onze mois pour décider, expliquer, convaincre, cela me suffit !

Puisque Laurent Fabius a bien voulu citer Pierre Mendès France, dont je m'honore d'avoir été le collaborateur, je vous rappellerai qu'en sept mois et dix-sept jours, il a laissé un souvenir à ce pays. Si je pouvais, en onze mois, laisser la moitié du souvenir de Pierre Mendès France, je serais comblé. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Robert-André Vivien. Mais vous ne pouvez pas !

M. Jean-Yves Chamard. C'est le nouveau Mendès !

M. le Premier ministre. Enfin, vous avez parlé de l'Europe.

A ce sujet, j'ai été clair. Nous attendons la décision du Conseil constitutionnel.

M. Pierre Mazeaud. Elle est prévue pour après demain.

M. le Premier ministre. En effet. Je ne l'ai pas anticipée, monsieur Mazeaud, par respect pour le Conseil constitutionnel.

M. Pierre Mazeaud. Je l'espère !

M. le Premier ministre. Quand la décision sera connue et si le Conseil constitutionnel juge nécessaire une réforme de la Constitution, celle-ci sera soumise au Parlement. Une fois décidée par le Parlement - et il faudra qu'elle le soit - on pourra aborder le problème central de la ratification des accords de Maastricht. C'est en effet devant le Parlement que ce débat viendra.

Nous verrons bien alors - et je connais, croyez-moi, le paysage politique de l'Assemblée nationale - qui est pour et qui est contre. Mais, ainsi que je vous l'ai dit, parce que j'ai été, sous la haute autorité de François Mitterrand et du Premier ministre, Mme Edith Cresson, avec Roland Dumas et Elisabeth Guigou, un des négociateurs de ce traité...

M. Robert-André Vivien. *Deutsche Mark uber alles !*

M. le Premier ministre. ... je souhaite participer à ce débat dans un esprit ouvert et constructif.

Je veux, de ce point de vue, rassurer M. Lajoinie : ...

M. Jean-Yves Chamard. Comme d'habitude !

M. Pierre Mazeaud. Il ne le rassure pas du tout !

M. le président. Messieurs, ne transformez pas cette Assemblée en café du commerce !

M. le Premier ministre. ... il y aura un autre débat.

Au demeurant, qu'il n'ait aucun doute : je suis un partisan résolu, et tout le Gouvernement avec moi, de la ratification des accords de Maastricht, l'Europe étant pour moi un facteur de paix, de stabilité et de progrès, un pôle auquel on pourra arrimer demain les démocraties naissantes de l'Est de l'Europe. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. André Lajoinie. Pourquoi pas un référendum ?

M. le Premier ministre. Sur l'économie et le social, le débat a déjà eu lieu dans l'opinion. Les résultats économiques de la France lui font, je crois, honneur. Je pourrais vous renvoyer, mais ce serait discourtois, à la lecture des correspondances étrangères qui jugent notre économie et qui font d'utiles comparaisons avec des gouvernements ou des pays autrefois admirés ici ou là. Je n'y reviendrai pas.

On croit rêver lorsqu'on entend M. Toubon parler avec émotion des inégalités sociales !

M. Robert-André Vivien. Il est sincère !

M. le Premier ministre. Je n'en doute pas ! Il est sincère et il m'a ému !

M. Jacques Toubon. Je ne fais que citer le C.E.R.C. !

M. le Premier ministre. Monsieur Toubon, une seule question et je m'arrêterai là : qui a créé le R.M.I. ?

M. Jean-Yves Chamard. Qui l'a rendu nécessaire ?

M. le Premier ministre. Qui avait supprimé l'impôt sur la fortune et qui l'a rétabli ? Je vous le demanderai sans cesse ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jacques Toubon. Ça n'a strictement rien à voir !

M. le Premier ministre. Qui a revalorisé le S.M.I.C. de 22 p. 100 depuis 1981 ?

M. Jacques Toubon. Et les nouveaux pauvres et les fins de droits ? C'est un ministre des affaires sociales qui s'appelait Bérégovoy qui les a fait naître !

M. le Premier ministre. Qui, monsieur Toubon, a préservé l'U.N.E.D.I.C., ce système d'assurance chômage unique en Europe ?

M. Jean-Yves Chamard. Dix-sept milliards de déficit ! *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le Premier ministre. Qui l'a préservé, si ce n'est celui qui vous parle ?

Enfin, qui a distingué ce qui est de la responsabilité de l'Etat de ce qui relève de la responsabilité des partenaires sociaux ?

J'ai entendu citer un déficit, mais son montant ne correspond pas au chiffre annoncé.

M. Jean-Yves Chamard. Ce sera le cas à la fin de 1992 !

M. le Premier ministre. Monsieur Chamard, apprenez les dossiers.

M. Jean-Yves Chamard. Et la sécurité sociale ? *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Pierre Eatève. C'est le Chamard déchainé ! *(Rires.)*

M. Jean-Yves Chamard. Vingt-cinq milliards de déficit ! *(Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.)*

M. le Premier ministre. La solidarité relève de l'Etat alors que l'assurance chômage dépend des partenaires sociaux. C'est ainsi que je conçois la répartition des pouvoirs dans une démocratie moderne.

M. Jean-Yves Chamard. Et la sécurité sociale ? *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le Premier ministre. Les partenaires sociaux prennent leurs décisions en conscience. L'an dernier, ils ont ainsi décidé de réduire les cotisations à la charge des entreprises. Cette année, ils ont décidé de les augmenter à nouveau. Eh bien ! ils ont pris leurs responsabilités.

Désormais les choses sont claires et il ne faut pas imputer à l'Etat des décisions qui relèvent de la responsabilité des partenaires sociaux. Il convient, en effet, que les organisations représentatives aient de plus en plus de pouvoirs. C'est ainsi que je conçois, comme le parti socialiste, l'avenir de notre système de protection sociale.

M. Jean-Yves Chamard. Vingt-cinq milliards de déficit ! *(Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le Premier ministre. Ce n'est pas en supprimant, comme cela a été souhaité cet après-midi, le régime de retraite par répartition pour instaurer un système reposant exclusivement sur la capitalisation que l'on règlera le problème. *(Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

M. Jean-Yves Chamard. Qui a dit cela ?

M. Jacques Toubon. Je demanderai la parole pour un fait personnel en fin de séance !

M. le Premier ministre. Il faut, en effet, une solidarité entre les générations ; c'est le fondement de la protection sociale ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Nouvelles protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

M. Jean-Yves Chamard. Vous fabulez ! C'est un mensonge caractérisé !

M. le Premier ministre. Enfin, je veux aborder la question de l'armement nucléaire.

Mesdames, messieurs les députés, j'ai lu avec la plus extrême attention tout ce qui a été écrit et dit sur ce sujet par les présidents de la République. L'arme nucléaire de la France, sur laquelle repose sa sécurité, est une arme de dissuasion. Il est donc indispensable que le chef de l'Etat soit suffisamment crédible car l'arme nucléaire - je vous renvoie aux meilleurs esprits - ...

M. Robert-André Vivien. A de Gaulle !

M. le Premier ministre. ... est faite non pour servir, mais pour dissuader un adversaire éventuel.

M. Bernard Pons. Exactement !

M. Robert-André Vivien. C'est de Gaulle qui l'a dit !

M. Jacques Toubon. Mais pour qu'elle soit crédible, il faut la moderniser !

M. le Premier ministre. Merci de cette précision, monsieur Vivien !

Sur cette base, réfléchissons ensemble un instant.

Le monde a changé.

M. Gérard Gouzes. Ils ne s'en sont pas aperçu !

M. le Premier ministre. Je vous en prie ! *(Rires sur les bancs du Rassemblement pour la République.)*

M. Bernard Pons. Au piquet, monsieur Gouzes !

M. le Premier ministre. L'Union soviétique n'est plus ce qu'elle était. Le risque, aujourd'hui, n'est pas celui d'une attaque atomique qui nous serait fatale. Il réside dans la disparition de contrôle sur l'arme atomique. Le risque, c'est qu'il y ait dissémination de l'arme atomique dans le monde, ...

M. Edmond Alphandéry. Voilà !

M. Jeanny Lorgeoux. Absolument !

M. Louis Pierna. Enfin !

M. le Premier ministre. ... c'est que celui-ci ou celui-là puisse disposer d'une arme atomique et que les savants atomistes, autrefois au service de ce qui fut l'Union soviétique soient, si je puis dire, disponibles pour celui-ci ou celui-là, comme si les cerveaux pouvaient être vendus à l'encan.

M. Bernard Pons. Ils le sont déjà !

M. Edmond Alphandéry. Il serait temps de s'en préoccuper !

M. le Premier ministre. Telle est la question principale. N'abordez donc pas les temps qui viennent avec les idées d'hier !

M. David Bohbot. Très bien !

M. Jacques Toubon. Vous êtes orfèvres en la matière !

M. le Premier ministre. Nous avons, dans le concert international des nations, à agir autrement, à faire progresser l'idée d'un désarmement actif. Ainsi que l'a souvent répété le Président de la République, la France n'en sera pas au stade de désarmer tant que d'autres conserveront des capacités de destruction considérables.

M. Jean-Michel Dubernard. Qu'est-ce que cela a à voir avec les essais nucléaires ?

M. le Premier ministre. Néanmoins, la France peut agir pour éloigner la menace nucléaire. Telle est la signification de la lettre du Président de la République.

M. Jacques Toubon. Quel rapport avec les essais nucléaires ?

M. le Premier ministre. En agissant ainsi, le Président de la République, François Mitterrand, qui m'a appris beaucoup, notamment le courage dans les grandes circonstances historiques - il en a fallu, par exemple, pour tenir, devant le Bundestag, le discours qui devait conduire au repli des SS 20 et des fusées Pershing - a décidé de s'adresser aux autres puissances nucléaires et au monde. Il a d'ailleurs rencontré un écho. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Murmures sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Ignorez-vous ce que pense notre jeunesse ? Ignorez-vous ce que pensent les églises ? Entendez-vous le message des forces spirituelles ? Ressentez-vous cette grande angoisse devant le fait que l'explosion, demain, d'une bombe atomique pourrait secouer l'humanité, sans que l'on sache ce qui se passerait exactement ? (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Avez-vous encore en tête, mesdames, messieurs les députés, Tchernobyl et d'autres accidents ?

M. Jean-Claude Lefort. Enfin !

M. le Premier ministre. Telle est la signification de notre geste, la signification de cette lettre importante du président Mitterrand.

M. Jacques Toubon. C'est du délire !

M. Gabriel Kaspereit. Vous dérailliez ; c'est grotesque !

M. le Premier ministre. Nous avons voulu donner l'exemple. Il faut que les armements nucléaires soient contrôlés.

M. Jacques Toubon. On a commencé par la délation ; on termine dans le délire !

M. Gabriel Kaspereit. C'est ridicule !

M. le Premier ministre. Les essais nucléaires de la France seront donc suspendus cette année avec l'espoir que ce message adressé aux forces vives de l'humanité, comme aux dirigeants des grandes puissances, pourra être entendu ; le plus tôt sera le mieux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Voilà, mesdames et messieurs les députés, les observations que je voulais vous présenter.

Je ressens, en entendant M. Toubon, qu'il me méprise un peu. Nous ne sommes pas, en effet, monsieur Toubon, sortis du même moule.

M. Jacques Toubon. Vous vous trompez complètement, monsieur le Premier ministre !

M. le Premier ministre. Permettez, monsieur Toubon.

M. Robert-André Vivien. Il n'est pas fils d'architecte !

M. le Premier ministre. Je vais vous dire pourquoi.

M. Jacques Toubon. Vous tombez vraiment mal ! Vos propos sont ridicules !

M. Gabriel Kaspereit. De toute façon, c'est une observation lamentable !

M. Jacques Toubon. C'est scandaleux !

M. le Premier ministre. Pouvez-vous me laisser terminer ?

En disant que nous ne sommes pas sortis du même moule, je n'ai absolument pas pensé à votre famille. Je faisais simplement allusion au fait que vous avez été un brillant élève de l'E.N.A. ...

M. Jeanny Lorgeoux. N'exagérons rien !

M. le Premier ministre. ... comme beaucoup de mes amis, ici présents, alors que je ne l'ai pas été.

Vous vous êtes adressé aux-voies tout à l'heure. Or vous semblez douter - toutes vos interruptions le démontrent - qu'un homme ou une femme, qui n'a pas eu la chance d'acquiescer des connaissances sur les bancs de l'Université...

M. Jacques Toubon. Ce n'est pas une chance !

M. le Premier ministre. ... puisse les acquiescer ensuite.

M. Gabriel Kaspereit. C'est grotesque et ridicule !

M. Jacques Toubon. Incroyable !

M. le Premier ministre. Monsieur Toubon, j'ai le sentiment, lorsque je vous parle, que je m'adresse à un homme responsable, mais que je mérite de votre part autre chose que des quolibets ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jacques Toubon. La réciproque n'est pas vraie. Vous parlez à un homme responsable, mais vous ne l'êtes pas vous-même ! Vous l'avez démontré tout l'après-midi ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Monsieur Toubon, du calme, s'il vous plaît !

M. Robert-André Vivien. Il s'est fait injurier !

M. Gabriel Kaspereit. Monsieur le président, vous feriez mieux de calmer l'orateur !

M. le Premier ministre. Il est bon, pour la compréhension du débat, que M. Toubon continue car j'allais en revenir à cette partie de notre séance de l'après-midi.

Mesdames, messieurs les députés, si j'ai pu blesser qui que ce soit dans cette assemblée, je lui présente mes excuses.

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. le Premier ministre. Je suis - je le dis avec un peu d'émotion - un honnête homme qui a traversé quelques difficultés...

M. Jean-Michel Dubernard. On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même !

M. le Premier ministre. ... mais jamais, au grand jamais, je n'ai fait preuve de faiblesse lorsqu'il s'agissait de trancher.

Ce que j'ai dit cet après-midi sur les problèmes de la justice, sur ma volonté de faire la clarté en la matière, après avoir, naturellement soumis le texte au Président de la République qui m'y a invité, je le ferai.

Monsieur Toubon, vous avez prétendu qu'il y avait un calcul de ma part. C'est bien mal me connaître. J'ai en effet quelques noms - aucun, d'ailleurs, de parlementaire - mais il s'agit de noms connus qui ont déjà circulé. Les propos que j'ai tenus n'avaient pas pour objet d'attiser les passions. Je pensais - c'était une erreur, ce qui prouve que je suis encore un jeune politique - que cela permettrait le retour au calme. (*Murmures.*)

Je ne citerai donc pas davantage de noms maintenant que tout à l'heure. Je n'en ai jamais eu l'intention car j'estime que tant qu'un homme n'est pas jugé, il est présumé innocent. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.) Un homme soupçonné, même si les présomptions sont graves, ne doit pas être dénoncé tant que la justice ne s'est pas prononcée.

M. Edmond Alphandéry. Naturellement !

M. le Premier ministre. Relisez mon discours. J'ai indiqué que s'il y avait, ici ou là - les gestes vagues sont ce qu'ils sont ; ils n'ont aucune signification et les mots « ici ou là » ne signifient rien de précis - des femmes et des hommes qui s'étaient enrichis personnellement - ou plutôt, je reprends ma phrase, qui seraient soupçonnés de s'être enrichis personnellement ils devraient être disculpés s'ils étaient innocents, mais ils devraient être châtiés s'ils étaient coupables. Je le pense, Michel Vauzelle le pense, et j'agirai pour qu'il en soit ainsi.

Nous devons vivre la politique autrement. Nous devons, les uns et les autres, nous respecter suffisamment pour pouvoir, de temps à autre, nous parler normalement ailleurs que dans les couloirs. En effet, quand je vous rencontre dans les couloirs, vous êtes en général fort sympathiques et fort aimables. (Sourires.) Je le suis aussi, mais tel est également mon cas dans cet hémicycle...

M. Philippe Mestre. Pas tout à fait !

M. le Premier ministre. ... à condition que vous ne vous attribuez pas le droit de citer tel ou tel. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.) En l'occurrence je me suis cru obligé, par une réaction viscérale, de vous dire : assez ! parce que c'en était trop.

Ainsi que vous avez bien voulu le répéter, je dispose de onze mois. Nous nous retrouverons sur le fond des choses, car je pense que nous avons en commun l'intérêt de la France. Nous nous retrouverons également un jour, parce que telle est la démocratie, les uns contre les autres. Toutefois, être l'un contre l'autre dans un débat démocratique ne doit pas conduire à mépriser celui contre lequel on se présente. Telle est ma conception de la politique. Telle est celle que j'appliquerai à la tête du Gouvernement. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Michel Dubernard. Ainsi soit-il !

M. Jacques Toubon. Appliquez-vous ce précepte !

M. le président. Le débat est clos.

2

ORDRE DU JOUR

M. le président. Jeudi 9 avril 1992, à quinze heures, première séance publique (*Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*) :

M. Jacques Toubon. J'ai demandé la parole pour un fait personnel !

M. le président. Discussion du projet de loi n° 1959 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours (rapport n° 2490 de M. Jean Beauvils au nom de la commission de la production et des échanges).

A vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite de l'ordre du jour de la première séance.

La séance est levée. (*Nouvelles et vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

(*La séance est levée à dix-neuf heures cinquante-cinq.*)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,

JEAN PINCHOT

ORDRE DU JOUR ÉTABLI EN CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

Réunion du mardi 7 avril 1992

Après l'ordre du jour publié au *Journal officiel* (Débats parlementaires) du mercredi 8 avril 1992, ajouter l'annexe suivante :

ANNEXE

Questions orales inscrites à l'ordre du jour
du vendredi 10 avril 1992

Question n° 541. - M. Gilbert Gantier s'étonne de la disparition dans le nouveau code pénal des articles 283 et 284 qui permettaient de réprimer l'incitation à la débauche et l'outrage aux bonnes mœurs. Il demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, les raisons qui ont décidé le Gouvernement à supprimer ces articles à l'heure où de nombreux parents s'inquiètent devant la prolifération de certaines messageries télématiques pornographiques. Il lui demande, en outre, si le Gouvernement entend laisser se développer en toute impunité ces différents moyens d'incitation à la débauche des jeunes.

Question n° 543. - M. Jean-Michel Belorgey attire l'attention de M. le ministre de la recherche et de l'espace sur les problèmes soulevés par la réforme intervenue en février 1991 et tendant à réduire le nombre de sections du Comité national de la recherche scientifique. Cette réduction, qui n'a en réalité frappé qu'un seul département - celui des sciences de l'homme et de la société - s'est faite principalement au détriment de trois disciplines ou spécialités, la géographie, la sociologie et l'orientalisme. Pour légitime qu'ait été le souci de privilégier la notion de thèmes, de préférence à celle de disciplines, la démarche suivie comporte un certain nombre d'inconvénients, les disciplines d'une section pouvant laminer les disciplines minoritaires. Tel est bien, de toute évidence, le cas pour l'orientalisme, désormais dispersé dans les quatre sections « Hommes et milieux : évolution, interactions » ; « Mondes anciens et médiévaux » ; « Formation du monde moderne » ; « Unité de l'homme et diversité des cultures ». Ses recrutements seront dès lors gravement menacés, et la préférence risque d'être systématiquement donnée aux cursus classiques sur les longs apprentissages qu'impliquent les langues orientales. Tout cela au moment même où d'autres pays songent, pour renforcer leur compétence dans ce secteur, à remembrer l'organisation qui est la leur. D'ores et déjà, lors des récentes élections au comité national, le nombre des spécialistes du monde arabe et islamique qui y sont représentés a été divisé par deux, le nombre des spécialistes du Japon est passé de deux à zéro. De même, le nombre de postes offerts aux concours en 1992, pour les disciplines recouvrant le champ de l'ancien orientalisme, ne parviendra même pas à compenser les départs. Enfin, il était question de créer un comité de l'orientalisme, création qui avait été proposée par le Gouvernement aux intéressés ; il ne lui a été donné suite, par la direction du C.N.R.S., que sous une forme purement nominale, puisque le comité - composé de personnalités nommées - n'interviendra pas dans les recrutements. Il souhaiterait savoir sous quelle forme il est possible, sans revenir sur la réforme, de mettre fin aux mesures discriminatoires dont se trouve l'objet, ainsi qu'il a été indiqué, l'orientalisme français, et comment peuvent être assurés un recrutement et des évaluations de qualité, de manière à assurer la relève dans ce domaine fragile mais essentiel pour l'avenir du pays.

Question n° 546. - Le 12 avril, le parc de loisirs d'Eurodisney va ouvrir ses portes. Cet équipement que nous souhaitons accompagner, va contribuer incontestablement par l'activité qu'il va générer à faire de l'est parisien un pôle majeur de développement, et plus particulièrement de Marne-la-Vallée un pôle d'excellence européenne. Alors que la création d'un deuxième parc va être décidée prochainement, plusieurs interrogations subsistent à ce jour. Le réseau routier et autoroutier, notamment l'autoroute A 4, est déjà largement saturée. Comment pourra-t-on absorber les millions de visiteurs prévus dès la première année d'exploitation ? De l'avis de tous, la situation est jugée préoccupante : le prolongement de la ligne A du R.E.R. jusqu'au parc ne suffit pas à dissiper l'inquiétude des élus locaux comme d'ailleurs des responsables d'Eurodisney. M. Jean-Pierre Fourré a déjà eu l'occasion personnellement d'évoquer ces problèmes dès 1985. Il créait alors le comité de vigilance pour la réalisation d'Eurodisney en France, puis, en 1988, la commission de suivi et d'information du chantier d'Eurodisney, regroupant l'ensemble des partenaires concernés et qui fut le lieu approprié du dialogue nécessaire. Un certain nombre de solutions a été apporté à ces questions ; il n'en demeure pas moins que d'autres interrogations subsistent encore à l'heure actuelle et ne manqueront pas de se faire jour à l'avenir. Dans ces conditions, il lui semble primordial de répercuter au mieux les inquiétudes et les propositions des habitants des communes du site, mais aussi des communes avoisinantes. Pour ce faire il demande à M. le Premier ministre de créer l'observatoire local d'Eurodisney, qui pourrait être

constitué dans le même esprit que la commission de suivi précitée, c'est-à-dire en associant l'ensemble des partenaires concernés, élus, associations, syndicats, socioprofessionnels, dans le cadre de réunions bimestrielles sous l'autorité du représentant de l'Etat.

Question n° 544. - M. Pierre Estève rappelle à Mme le ministre délégué aux affaires européennes que la loi du 1^{er} août 1905 sur les fraudes fiscales et les falsifications en matière de produits ou de services confère à la première personne à mettre sur le marché un produit la tâche de vérifier que celui-ci est conforme aux normes nationales en vigueur, sous peine d'engager sa responsabilité pénale. Ce texte fait pratiquement reposer cette responsabilité sur tous les importateurs français, en particulier ceux qui introduisent sur notre marché des produits périssables comme les fruits et légumes. A la veille du grand marché européen, qui ne connaîtra plus de frontières douanières entre les pays membres de la Communauté européenne, cette responsabilité de l'importateur n'a plus de raison d'être et doit être transférée sur le producteur. D'ailleurs, la cour de justice des Communautés européennes a jugé, dans un arrêt du 11 mai 1989 (T.G.I. de Bobigny), que cette réglementation était compatible avec les articles 30 et 36 du traité de Rome « à condition que son application aux produits fabriqués dans un autre Etat membre ne soit pas assortie d'exigences qui dépassent ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif visé, compte tenu de l'importance de l'intérêt général en cause et des moyens de preuve normalement disponibles pour un importateur ». Il souhaiterait, dans ces conditions, connaître : la date à laquelle les normes communautaires communes seront intégralement en application en matière de sécurité relative à la consommation ; la personne qui sera responsable de la non conformité à la norme communautaire ; les contrôles auxquels l'importateur européen de produits provenant de pays tiers sera astreint et la responsabilité qu'il supportera en cas d'importations non conformes à ces normes ; l'opportunité de prévoir un système d'assurance collective de ces importateurs permettant de couvrir leur responsabilité lorsque celle-ci est engagée. Il lui demande comment elle compte résoudre ces problèmes.

Question n° 539. - M. Bruno Bourg-Broc s'étonne auprès de M. le ministre de l'agriculture et de la forêt des difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de la loi de 1984 qui régit les rapports entre l'Etat et l'enseignement agricole privé alors que ce texte, pourtant voté à l'unanimité du Parlement de l'époque, fixe clairement les obligations de l'Etat. Parmi les difficultés les plus sérieuses aujourd'hui recensées, il rappelle notamment que 75 millions de francs ont été enlevés au budget de 1991 sur la ligne destinée au fonctionnement, représentant une ponction de 10,5 p. 100 ; le Gouvernement refuse de publier le rapport sur l'évaluation du coût pour l'Etat de l'élève de l'enseignement agricole public, document indispensable pour calculer les subventions de fonctionnement de l'enseignement privé ; le Gouvernement retarde toujours la sortie du décret relatif aux modifications du statut des enseignants sous contrat et destiné à l'harmonisation avec celui des enseignants du secteur public, selon les stipulations de la loi. A ces difficultés spécifiques s'ajoutent celles qui sont communes à l'ensemble de l'enseignement privé, notamment en ce qui concerne les retraites et la formation continue des enseignants. Il lui demande donc dans quels délais il entend remédier à cette situation qui met en cause l'avenir d'un grand nombre d'établissements d'enseignement qui contribuent activement à la formation des jeunes.

Question n° 537. - M. Edouard Frédéric-Dupont rappelle à M. le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique que le décret du 30 août 1991 a modifié les conditions de formation des secouristes. Il prévoit que les promotions sont réduites de vingt à douze élèves, que la présence d'un médecin est obligatoire et qu'un matériel nouveau dépassant la somme de 21 000 F est imposé, mais il ne prévoit pas que les subventions destinées aux associations de secourisme soient modifiées en fonction des dépenses de celles-ci et il ne prévoit aucune augmentation de la subvention d'investissement et de fonctionnement. L'arrêt d'application et la circulaire d'application à Paris préconisent un matériel, mais aucun de ces textes ne prévoit la prise en charge de la somme correspondante. Il en résulte que les associations de formation de secouristes vont être obligées de cesser leur activité, faute de moyens. Il lui demande les dispositions qu'il envisage de prendre à ce sujet.

Question n° 538. - M. Christian Cabal attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales et de l'intégration sur les conclusions du rapport Bougon en matière de cotisations d'accident du travail - applicables en 1992 - dont les arrêtés de

tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles ont été publiés au J.O. du 28 décembre 1991. Or, la nouvelle répartition des taux de chargement a suscité de vives préoccupations. En effet, les taux des cotisations « accidents du travail » acquittées par les entreprises sont fonction du taux brut de l'établissement ou de l'activité professionnelle concernée, affecté de majorations forfaitaires : majoration trajet, majoration pour charges générales et majorations pour charges de solidarité. Ces majorations pour 1992 ont été fixées comme suit : majoration trajet : 0,40 (contre 0,42 en 1991), majoration pour charges générales : 0,44 (contre 0,52 en 1991), majoration pour charges de solidarité : 0,38 (contre 0,39 en 1991). Le taux net moyen de la cotisation accidents du travail et maladies professionnelles pour 1992 sera donc de 2,417 p. 100 des salaires totaux des salariés des établissements assujettis, contre un taux de 2,591 p. 100 en 1991. Cette diminution du taux net moyen est essentiellement due à la baisse des majorations forfaitaires. On pourrait ainsi penser, à première vue, que cette baisse favorise les entreprises. Or, il n'en est rien car la diminution des taux de chargement de la cotisation accidents du travail est plus que compensée par une augmentation de 0,20 de la part patronale de la cotisation d'assurance maladie, qui passe de 12,60 p. 100 à 12,80 p. 100 (décret du 31 décembre 1991). Ce transfert aboutit ainsi à alourdir la charge des cotisations des entreprises d'environ 800 millions de francs supplémentaires. En outre, compte tenu du déplafonnement des cotisations d'accidents du travail intervenu à partir du 1^{er} janvier 1991, la répartition de l'allègement des charges entre le taux des trois types de majoration pénalise lourdement les entreprises à salaires moyens élevés et à bas risques. En effet, l'allègement des taux de chargement porte principalement sur le coefficient de la majoration pour charges générales ; or, cette majoration a pour objectif d'inciter les entreprises à la prévention des accidents ! Et en contrecoup, les charges afférentes au montant de la seule masse salariale s'en trouvent proportionnellement aggravées... Il lui demande s'il ne trouve pas aberrant que le Gouvernement favorise ainsi les entreprises à hauts risques d'accidents et à bas salaires.

Question n° 542. - M. Ernest Moutoussamy rappelle à M. le ministre des départements et territoires d'outre-mer que, malgré des plans successifs de restructuration au cours des trente dernières années, la culture de la canne à sucre n'a cessé de reculer dans le département de la Guadeloupe. Après le cyclone Hugo, diverses mesures ont été adoptées pour la relance des activités agricoles. Ainsi, pour l'amélioration de la sole cannière, 47,2 millions de francs ont été prévus. Sachant que trois ans après le cyclone, les effets sont pratiquement nuls sur le terrain, il lui demande de lui rendre compte de l'utilisation de ces crédits. Par ailleurs, l'adoption du volet agricole du Poseidon permet d'espérer un certain nombre de mesures financières pour promouvoir la filière canne-sucre-rhum. Il est envisagé particulièrement une aide forfaitaire à l'hectare pour la culture de la canne à sucre à concurrence de 60 p. 100 si la participation de l'Etat est d'au moins 15 p. 100. Sachant que c'est bientôt la période de replantation et que les planteurs sont en attente, il lui demande de l'informer du dispositif mis en place pour 1992. A combien s'élèvent les deux formes d'aides européenne et française et quelles surfaces va-t-on replanter cette année ?

Question n° 540. - Le 24 juin dernier, le Conseil économique et financier a pris diverses décisions relatives au rapprochement des accises au plan communautaire, aux termes desquelles il semblerait que le vin bénéficierait d'une accise de 0 à 0,5 écu par hectolitre, tandis que la bière serait taxée à raison de 1,87 écu par degré d'alcool. Il en résulterait que la bière moyenne à 4,5° d'alcool serait taxée à 8,4 écus par hectolitre, soit environ 60 francs tandis que le vin à 11° serait pratiquement exonéré. Or la bière est un utilisateur important de produits agricoles nationaux (400 000 tonnes d'orge) et constitue le seul débouché pour les producteurs de houblon. Compte tenu de ces éléments, M. Marc Reyman demande à M. le ministre du budget quels critères justifieraient une telle discrimination entre ces produits, déclarés tous deux substituables par la Cour européenne de justice, et s'il ne lui apparaît pas opportun d'intervenir en faveur d'une parité pour le taux d'accise vin et bière.

Question n° 545. - M. Michel Françaix attire l'attention de M. le ministre du budget sur la situation de la S.E.I.T.A. et plus précisément sur l'avenir de l'industrie allumettière française, notamment sur les conséquences d'une éventuelle fermeture du site de Mâcon et sur le devenir de la manufacture de Saintines dans l'Oise. Le comité central d'entreprise de la S.E.I.T.A. a mandaté un cabinet d'experts économique pour donner son avis sur les dossiers économiques de la direction

générale de la S.E.I.T.A. Il ressort de cette étude que non seulement les unités de production d'allumettes peuvent être maintenues, mais encore qu'elles offrent des perspectives de croissance dès lors qu'une stratégie de conquête du marché européen leur seraient assignées. Selon les syndicats, les solutions pour le maintien de ces sites pourraient d'ailleurs passer par la modernisation du réseau de vente de la S.A.F., la diversification par le développement d'une imprimerie intégrée et des métiers de l'allumage, la vente d'allumettes aux pays de l'Est... Notre pays dispose, en matière de fabrication d'allumettes, d'un savoir-faire considérable qui doit être développé au moment où la création d'emplois est une absolue priorité du Gouvernement. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui donner son sentiment sur ces différentes propositions, de dresser les objectifs à atteindre en ce qui concerne l'industrie allumettière, d'engager au plus vite l'ouverture de négociations pour assurer le plein emploi dans toute la S.E.I.T.A. et exiger un moratoire pour permettre le maintien des sites de Mâcon et de Saintines.

NOMINATION DE MEMBRES DE COMMISSIONS

(En application de l'article 38, alinéa 4, du règlement)

I. - Le groupe socialiste a désigné :

MM. Jean Albouy, Claude Bartolone, David Bohbot, Didier Chouat et André Clert pour siéger à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

M. Kamilo Gata pour siéger à la commission des affaires étrangères.

MM. Claude Gaits et Jean Guigné pour siéger à la commission de la défense nationale et des forces armées.

MM. Claude Lise, Christian Pierret et Pierre Victoria pour siéger à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

M. Pierre-Jean Daviaud pour siéger à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

II. - Le groupe U.D.F. a désigné :

M. Gilbert Mathieu pour siéger à la commission des affaires étrangères.

M. Georges Mesmin pour siéger à la commission de la défense nationale et des forces armées.

Candidatures affichées le mercredi 8 avril 1992, à dix-huit heures.

Ces nominations prennent effet dès la présente publication.

DÉMISSION DE MEMBRES DE COMMISSIONS

Mme Marie-Noëlle Lienemann et M. Michel Vauzelle ont donné leur démission de membres de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

MM. Claude Bartolone, Didier Chouat et André Clert ont donné leur démission de membres de la commission des affaires étrangères.

M. Gilbert Mathieu a donné sa démission de membre de la commission de la défense nationale et des forces armées.

MM. Jean Albouy, David Bohbot, Pierre-Jean Daviaud, Claude Gaits et Jean Guigné ont donné leur démission de membres de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

LuraTech

www.luratech.com

ABONNEMENTS

ÉDITIONS		FRANCE et outre-mer	ETRANGER	
Codes	Titres	Francs	Francs	
DEBATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :				Les DEBATS de L'ASSEMBLEE NATIONALE font l'objet de deux éditions distinctes : - 03 : compte rendu intégral des séances ; - 33 : questions écrites et réponses des ministres. Les DEBATS du SENAT font l'objet de deux éditions distinctes : - 06 : compte rendu intégral des séances ; - 35 : questions écrites et réponses des ministres. Les DOCUMENTS de L'ASSEMBLEE NATIONALE font l'objet de deux éditions distinctes : - 07 : projets et propositions de lois, rapports et avis des commissions. - 27 : projets de lois de finances. Les DOCUMENTS DU SENAT comprennent les projets et propositions de lois, rapports et avis des commissions.
03	Compte rendu..... 1 an	100	262	
33	Questions 1 an	100	564	
03	Table compte rendu	52	86	
03	Table questions	52	95	
DEBATS DU SENAT :				
06	Compte rendu..... 1 an	98	535	
35	Questions 1 an	98	348	
06	Table compte rendu	52	81	
06	Table questions	32	52	
DOCUMENTS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :				
07	Série ordinaire..... 1 an	670	1 572	
27	Série budgétaire 1 an	203	304	
DOCUMENTS DU SENAT :				
06	Un an.....	670	1 536	

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

Téléphone STANDARD : (1) 40-56-75-00

ABONNEMENTS : (1) 40-56-77-77

TELEX : 201175 F DIRJO-PARIS

En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande.

Tout paiement à la commande facilite son exécution

Pour expédition par voie aérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination.

www.luratech.com

Prix du numéro : 3 F

(Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats; celle-ci pouvant comporter une ou plusieurs séances.)



LuraTech

www.luratech.com